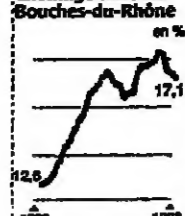


Le Monde

LE MONDE INITIATIVES

- Les jeunes et la précarité
- 12 pages d'offres d'emplois

Chômage dans les Bouches-du-Rhône en %



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16689 - 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

FONDATEUR: HENRI DE LAURENT - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

La Cour des comptes accuse la MNEF de pratiques lucratives

LA COUR DES COMPTES a transmis, lundi 21 septembre, son rapport sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) aux responsables de cet organisme ainsi qu'à quatre membres du gouvernement. Ce document, que *Le Monde* a pu consulter, examine les comptes de la mutuelle et tente de cerner les méandres de ses filiales. Le magistrat instructeur estime que certaines pratiques « paraissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur aux mutuelles ». Le document n'aborde pas l'hypothèse d'éventuelles ramifications entre la MNEF et le Parti socialiste.

Une série de perquisitions a été menée, mardi matin, dans les locaux parisiens de la MNEF, par les policiers de la brigade financière.

Lire page 20

Bill Clinton parie sur le soutien des Américains

- Les sondages d'opinion seront décisifs pour l'avenir du président
- Le Congrès décidera avant le 9 octobre de son éventuelle mise en accusation
- L'affaire aggrave le désarroi des marchés financiers déstabilisés par un recul de la croissance

LA RETRANSMISSION télévisée, lundi 21 septembre, de la déposition de Bill Clinton devant le grand jury sur l'affaire Lewinsky ne semble pas avoir détérioré la cote de popularité du président. Près de 60 % des Américains font toujours confiance au chef de l'exécutif, selon un sondage de la chaîne ABC, et 70 % des personnes interrogées jugent qu'il a eu raison d'étudier les questions gênantes de l'équipe du procureur Starr sur la nature de ses relations sexuelles avec l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche. Un sondage NBC News était plus sévère: 65 % des personnes interrogées estimaient que le président n'avait pas dit la vérité.

La Maison Blanche a affirmé que « la conduite du président Clinton ne constitue pas un délit justifiant une destitution ». Plusieurs dirigeants républicains ont souhaité la mise en route d'une procédure d'impeachment. Le Congrès devrait se prononcer sur cette mise en accusation avant le 9 octobre.

L'affaire Lewinsky avive les tensions sur les marchés boursiers in-



temationaux. Si Wall Street a finalement terminé la séance de lundi en légère hausse (+0,48 %), les Bourses européennes avaient auparavant plongé: Paris a perdu

3,54 %, Francfort 3,98 % et Amsterdam 5,93 %.

Les opérateurs s'inquiètent de la situation économique et financière au Japon et s'interrogent sur la poursuite de la croissance aux Etats-Unis et en Europe.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 20

La « Sécu » en 1999

■ Martine Aubry promet le retour à l'équilibre des comptes

■ Un nouveau mécanisme de sanction des médecins est destiné à maîtriser les dépenses

■ Quel financement pour le fonds de réserve destiné aux retraites ?

Lire page 6

Les retrouvailles de Robert Hue avec ses petits camarades de Moscou

STRASBOURG (Conseil de l'Europe) de notre correspondant

« Ma démarche a un caractère national, et elle n'est en aucun cas partisane », a tenu à affirmer Robert Hue. Le secrétaire national du PCF entendait ainsi signifier que c'était tant que dirigeant d'une formation politique française, membre de la majorité gouvernementale - et ayant écrit, le 1^{er} septembre, au président de la République, Jacques Chirac, pour lui demander que la France intervienne auprès du FMI en faveur de la Russie - qu'il s'était rendu à Strasbourg, lundi 21 septembre, pour y rencontrer le président du PC de la Fédération de Russie, Guennadi Ziouganov.

Il n'empêche, le voyage de M. Hue, à l'invitation de M. Ziouganov, avait un petit air de « rencontre bilatérale » des temps anciens, entre « partis frères ». Le dirigeant français avait beau souligner que son déplacement avait « exclusivement pour objet de disposer de façon directe des informations sur la situation en Russie », son homologue semblait bien considérer cet entretien comme une reconnaissance du poids retrouvé par le PC

russe à Moscou. Les Français avaient prévu une salle, au Palais de l'Europe, mais M. Ziouganov a voulu les recevoir dans les locaux de la délégation parlementaire russe de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, où siègent des représentants de la Douma depuis février 1996. Offre acceptée par M. Hue et commentée ainsi par Francis Wurtz, député européen et responsable de la politique extérieure du PCF: « Aujourd'hui, vous êtes la puissance invitante ».

Le dirigeant russe a profité de la présence de micros et de caméras pour montrer qu'il ne se considère pas comme un acteur secondaire de la crise russe. « L'ère Eltsine se termine, et j'espère que ce ne sera pas dans une guerre civile », a-t-il dit, en rejetant l'idée d'une corrélation entre sa rencontre avec le secrétaire général du PC français et la visite du général Alexandre Lebed à Paris le même jour. Pour le chef des communistes russes, le général Lebed représentait la « junte militaire ». « D'ailleurs, a-t-il précisé, si le gouvernement d'Esquenet Primakov devait échouer, il n'est pas exclu que des hommes en uniforme occupent sa place ».

« Les relations avec le camarade Hue et le PCF se développent de manière accélérée », a annoncé M. Ziouganov après une heure et demie d'entretien, dans un langage qui fleurait les communiqués officiels de Jadis. Le secrétaire national du PCF a réaffirmé que seule la situation « gravissime » en Russie justifiait sa venue à Strasbourg et que son parti développe des relations avec « toutes les forces progressistes », social-démocrates et écologistes aussi bien que communistes. Il a montré, néanmoins, qu'il n'avait pas oublié ses classiques, en saluant « l'évolution positive, en Russie, grâce au rôle central du PCFR ».

Une délégation du PCF devrait se rendre à Moscou dans la deuxième quinzaine de novembre. Il n'est pas prévu que M. Hue la conduise. Il n'en est pas moins évident que, face à l'aile conservatrice du PC français, le secrétaire national éprouve le besoin de montrer qu'il ne sous-estime pas le rôle des communistes dans les pays où ils ont été chassés du pouvoir il y a dix ans.

Marcel Scotto

Lire page 22

La mort de « Flo-Jo »

Florence Griffith-Joyner, titulaire du record mondial du 100 m et du 200 m, emporte avec elle le secret de ses impressionnantes performances. p. 27

Menace terroriste en Corse

Le groupe qui a revendiqué l'assassinat du préfet Erignac menace de recourir à de « nouvelles actions » si « l'Etat colonial » n'envoie pas « de signal fort ». p. 36

La « troisième voie » de Tony Blair

Bill Clinton et Romano Prodi accueillent sans grand enthousiasme le projet de Tony Blair de promouvoir une politique entre socialisme et libéralisme. Entretien avec le président du conseil italien. p. 4

Insaisissable grippe

La variabilité du virus de la grippe empêche son éradication, et le risque d'une pandémie grippale est toujours présent. p. 28

Bistrot de luxe

Plats, décor, service: chez Benoît, tout se conjugue à l'ancienne. p. 29

Allemagne, 3 DM; Angleterre, 9 F; Australie, 25 A\$; Belgique, 40 F; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 250 F CFA; Danemark, 16 DKK; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2000 L; Luxembourg, 65 F; Norvège, 3,10 NOK; Pays-Bas, 3 F.; Portugal, 200 Esc; République tchèque, 200 Kč; Espagne, 160 Ptas; Suède, 10 SEK; Suisse, 2,10 Fr.; Taiwan, 1,2 Dts; USA, DM, 2,5 \$; USA (ohare), 2,50 \$.

M 0147-923-7,50 F



GEORGE STEINER
FERRATA
UNE PENSÉE
traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel
GALLINARD

Changer la vie urbaine

Y AURAIT-IL une vie en ville après la voiture? Les plus anciens citadins, qui ont connu l'avant, ont une petite idée sur cette question alors qu'à l'occasion de la journée sans voitures organisée le 22 septembre dans trente-cinq villes de France, frémissent les prémices d'une remise en cause du tout-auto - ou du moins du trop d'auto en milieu urbain. Sans remonter au temps des diligences, les plus âgés ont tous un souvenir plus ou moins nostalgique de ce que furent être ces rues et ces places, libres et tranquilles, où les bipèdes urbains vaquent, déambulant, trotinant, pratiquaient l'art piétonnier sans le savoir, où les pavillons de banlieue et les immeubles de centre-ville n'étaient pas des îlots cernés par une circulation effrénée. C'était hier, disons avant-hier, et cela semble si loin.

Aujourd'hui, au terme d'une progressive mais irrésistible ascension-invasion d'un demi-siècle - une guerre éclair à l'échelle de l'histoire d'une civilisation -, l'automobile règne en maître absolue sur l'espace urbain et suburbain, dont elle a dévoré une part effrayante: réalise-t-on qu'à Paris le seul stationnement « occupé » 60 % de la voirie? Qu'avec 25 mil-

lions de véhicules immatriculés l'Hexagone abrite bientôt un quatre-roues pour deux habitants, bébés compris?

Alors, le mal serait fait, la cause entendue, le glissement des mœurs irréversible et, pour peu que, volontaire ou contraint, on habite dans une grande ville, il faudrait se résigner à vivre ainsi: dans les embarras et la pollution, entre fracas et asphyxie lente.

Mais, surprise, alors qu'on la croyait acquise tout entière au culte du dieu automobile, l'opinion a changé. Comme si trop de voitures menaçaient de tuer la voiture. Et l'idée de liberté individuelle s'est soudain trouvée caricaturée en une triste réalité: celle de la « mobilité paralysante ». Deuxième surprise: l'opinion commence à être écoutée. Les uns après les autres, les élus de tous bords se sentent appelés par un grand dessin: reconquérir la ville, redonner à l'homme la place que l'automobile lui a dérobée.

Robert Belleret

Lire la suite page 20, nos informations page 15 et nos reportages à Bangkok, Mexico et Athènes pages 16 et 17

Enquête sur Alcatel

POURQUOI Alcatel subit-elle, depuis jeudi 17 septembre, les foudres de la communauté financière? Certes, le PDG du groupe, Serge Tchuruk, a annoncé qu'en 1998, les bénéfices du groupe ne progresseraient pas aussi vite qu'il l'avait indiqué initialement. Résultat: en cinq jours, l'entreprise a perdu 55 % de sa valeur boursière, avant d'encaisser mardi un léger redressement. A quel est dû un mouvement d'une telle ampleur? Des soupçons pèsent sur l'entreprise, qui aurait volontairement tardé à annoncer ce changement. Le choc est également culturel. Le faux pas de M. Tchuruk révèle le retard des entreprises françaises dans ce que les Anglo-Saxons appellent le « gouvernement d'entreprise ».

La musique de Racine



LUC BONDY

LE PROGRAMME théâtral du 27^e Festival d'automne à Paris s'ouvre, mardi, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe avec *Phèdre*, mis en scène par Luc Bondy. Dans un entretien au *Monde*, celui-ci explique pourquoi il a choisi la « musique » de la langue de Jean Racine pour sa première mise en scène d'un classique français, en français.

Lire page 31

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	27
Société	10	Météorologie, Jeun.	30
Carrel	14	Culture	31
Régions	15	Guide culturel	33
Horizons	16	Voyage	34
Entreprises	21	Abonnements	34
Communication	24	Radio-télévision	35

سكز لمن لامل

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

ÉTATS-UNIS Le monde a découvert, lundi 21 septembre, grâce aux télévisions et à Internet, l'humiliant interrogatoire subi par Bill Clinton sur sa liaison avec Monica

Lewinsky. ● LES TÉLÉSPECTATEURS ont découvert un Bill Clinton tendu et sombre, mais se défendant pied à pied, parfois sarcastique, gardant son calme face à des questions in-

décantes et répétées. Le Congrès a aussi rendu publiques 3 183 pages d'annexes au rapport Starr publié le 11 septembre. ● LA MAISON BLANCHE a affirmé lundi, dans un

communiqué, qu'il était « clair pour tout le monde que la conduite du président Clinton ne constitue pas un délit justifiant une destitution » et espère que la diffusion de

la vidéo se retournera contre les républicains, majoritaires au Congrès, avant les élections du 3 novembre (lire notre éditorial page 20).

Le Congrès se prononcera d'ici le 9 octobre sur la mise en accusation de M. Clinton

La diffusion, lundi 21 septembre, du témoignage du chef de la Maison Blanche devant le grand jury n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux dans l'affaire Lewinsky. Plusieurs dirigeants républicains demandent néanmoins l'ouverture d'une procédure d'« impeachment »

WASHINGTON
de notre correspondant
Et maintenant ? Tout porte à croire que la diffusion télévisée, lundi 21 septembre, du témoignage de Bill Clinton devant le grand jury ne sera pas déterminante pour répondre à la seule question qui compte : les faits reprochés au chef de la Maison Blanche sont-ils suffisamment graves pour justifier la mise en route d'une procédure d'« impeachment » (mise en accusation), cette « pièce d'artillerie la plus lourde de l'arsenal parlementaire », selon certains juristes, pouvant entraîner la destitution du chef de l'exécutif ? La Chambre des représentants doit en principe répondre à cette question avant le 9 octobre, date à laquelle elle ajournera ses travaux avant les élections parlementaires.

En réalité, selon les premières réactions saluées l'interrogatoire de M. Clinton, il est probable que le Congrès se prononcera en pesant soigneusement les réactions de l'opinion publique. Ce sont les Américains qui vont voter, via les sondages, sur son sort politique. Or Bill Clinton ne leur a guère facilité la tâche : il est en effet tentant de renvoyer dos à dos un président fuyant et manifestement hypocrite s'agissant de ses « relations sexuelles » avec Monica Lewinsky, et des magistrats instructeurs ne parvenant guère à dissimuler leur secret désir de faire « tomber » leur témoin.

Alors que plusieurs élus républicains ont appelé, lundi 21 septembre, à la mise en route d'une procédure de destitution à l'encontre du président, la Maison Blanche a affirmé le même jour que la conduite de Bill Clinton ne méritait pas une telle suite. Avant même la fin de la retransmission de la déposition de M. Clinton, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry déclarait à New York, où le président Clinton s'était adressé en fin de matinée à l'Assemblée générale de l'ONU devant les dirigeants du monde entier, qu'il était maintenant « clair pour tout le monde que la conduite du président Clinton ne constitue pas un délit justifiant une destitution ».

Cet objectif n'a pas toujours été servi par les chaînes de télévision américaines, dont plusieurs, tout en prévenant les péres de famille du caractère choquant de certains passages, ne se met nullement en colère contre ses accusés. Les téléspectateurs ont vu des extraits insistants sur les labo-

raisonnements sexuelles de M. Clinton, ainsi que sur ses silences. Rares, d'autre part, ont été les commentaires à relever les ultimes échanges entre le président et l'un des magistrats, lequel explique que l'enregistrement vidéo de la déposition du chef de la Maison

Blanche a été réalisé pour pallier l'absence... d'un seul juré ! Bill Clinton, ainsi que son avocat personnel, David Kendall, demandent alors si d'autres raisons ont motivé la décision de filmer cet interrogatoire... sans obtenir de réponse. La Maison Blanche veut croire que le pire est passé avec cette étape importante de la confession présidentielle, sans en être tout à fait sûr. Incidemment, M. Clinton en profite pour reconnaître que, contrairement à son démenti de 1992, il a bien eu des « relations sexuelles » avec Gennifer Flowers. La Maison Blanche espère surtout un sursaut des Américains, qui n'aurait pas manqué d'être frappés par le contraste entre l'image d'un Bill Clinton bénéficiant du soutien appuyé de la communauté internationale dans l'enceinte prestigieuse des Nations unies et celle d'un chef de la Maison Blanche soumis à un interrogatoire digne de la police des mœurs.

D'ici là, les membres de sa commission des affaires judiciaires sont censés parvenir à une « intime conviction », en se plongeant dans les quelques 3 200 pages d'annexes, rendues publiques en même temps que l'enregistrement vidéo de l'audition de Bill Clinton (lire ci-dessous). Ils doivent prendre en considération le rapport écrit de Kenneth Starr, ainsi que d'autres pièces à conviction encore non divulguées par le bu-

reau du procureur indépendant. En refusant de se laisser entraîner dans une discussion obscène sur ses rapports intimes avec l'ancienne stagiaire, le président se sera sans doute attiré des réactions de sympathie. Quel Américain accepterait de décrire sur la place publique ses ébats amoureux ? Qui ne chercherait pas à dissimuler une aventure extramaritale, s'est demandé M. Clinton ? La Maison Blanche ne cachait pas, lundi soir, sa satisfaction, à la fois parce que M. Starr et ses adjoints apparaissent à certains égards sous les traits inquiétants

de l'apparition pleine de sang-froid et de dignité. Les conseillers présidentiels ne précisent pas qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de ces fuites soigneusement orchestrées, destinées à redorer un tant soit peu l'image de marque du chef de l'exécutif. rieuses distinctions sexuelles de M. Clinton, ainsi que sur ses silences. Rares, d'autre part, ont été les commentaires à relever les ultimes échanges entre le président et l'un des magistrats, lequel explique que l'enregistrement vidéo de la déposition du chef de la Mai-

son Blanche a été réalisé pour pallier l'absence... d'un seul juré ! Bill Clinton, ainsi que son avocat personnel, David Kendall, demandent alors si d'autres raisons ont motivé la décision de filmer cet interrogatoire... sans obtenir de réponse. La Maison Blanche veut croire que le pire est passé avec cette étape importante de la confession présidentielle, sans en être tout à fait sûr. Incidemment, M. Clinton en profite pour reconnaître que, contrairement à son démenti de 1992, il a bien eu des « relations sexuelles » avec Gennifer Flowers. La Maison Blanche espère surtout un sursaut des Américains, qui n'aurait pas manqué d'être frappés par le contraste entre l'image d'un Bill Clinton bénéficiant du soutien appuyé de la communauté internationale dans l'enceinte prestigieuse des Nations unies et celle d'un chef de la Maison Blanche soumis à un interrogatoire digne de la police des mœurs.

« Je ne crois pas que j'ai violé la définition des relations sexuelles. Vous connaissez les faits. C'est tout ce que j'ai dit, je n'ai rien à ajouter à ma déclaration », soulignait-il. « Je n'essaie pas d'être évasif, j'essaie de protéger ma vie privée », précisa le président, pour qui certaines questions « ne sont pas nécessaires et vont trop loin ». Selon un décompte de la chaîne ABC, M. Clinton s'est réfugié à cent quarante-huit reprises derrière une mémoire devenue chancelante, tout en précisant que celle-ci fut naguère excellente (ce que ses conseillers ont toujours souligné). La raison de ce décalage ? La charge présidentielle, à laquelle s'ajoute le stress d'une « enquête de quatre ans qui a coûté 40 millions de dollars » au pays ! A plusieurs reprises, M. Clinton répliqua avec une colère rentrée aux magistrats, refusant de répondre à des « questions-piège », s'insurgeant contre leur tendance à considérer son aventure avec Monica Lewinsky comme

« la chose la plus importante en Amérique, au monde ». Il réserva cependant ses mots les plus durs aux avocats de Paula Jones, ses « ennemis politiques », dont la « stratégie délibérée » était de le « blesser politiquement », en recherchant des informations « fausses », en procédant à des « fuites illégales ». Dès lors, le but du président était « de [leur] dire la vérité, mais pas de leur être particulièrement utile » [de les aider]. Pour le reste, M. Clinton multiplia les démentis, en particulier s'agissant du rôle joué par sa secrétaire personnelle : il n'a pas demandé à Betty Currie de récupérer les cadeaux qu'il a offerts à Monica Lewinsky ; il ne lui a pas souté une version convenable de ses rencontres avec Monica Lewinsky dans le bureau ovale ; il n'est certainement pas demandé à son ami Vernon Jordan d'« acheter le silence » de la jeune femme. Au bout du compte, il n'a « demandé à personne de mentir » et lui-même n'a pas menti à son entourage à propos de cette liaison : « Je ne voulais pas tromper mes amis, mais je voulais trouver la manière de leur en parler ». En conclusion, le chef de la Maison Blanche a souligné qu'en dépit des enquêtes et poursuites judiciaires dont il a été l'objet depuis cinq ans et demi, il s'est efforcé de se « concentrer » sur les responsabilités que lui ont confiées les Américains.

Lionel Jospin et le « sens du respect dû à chacun »

Le premier ministre français, Lionel Jospin, a critiqué à demi-mot, lundi 21 septembre, l'attitude du Congrès américain à l'égard du président Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. « Je crois qu'il faut garder entre tous les citoyens, de l'autre côté de l'Atlantique comme ici, le sens du respect qui est dû à chacun », a déclaré le chef du gouvernement en marge de la cérémonie de scellement de la révision constitutionnelle sur la Nouvelle-Calédonie au ministère de la Justice. Au même moment, les chaînes de télévision américaines diffusent l'enregistrement vidéo de la déposition de Bill Clinton sur ses relations « inconvenantes » avec Monica Lewinsky. « Le fait que nous soyons une très vieille nation, que nous ayons un vieil État (...), la très longue expérience comme nation et comme démocratie de notre peuple, peut-être nous garantit contre des excès », a estimé Lionel Jospin.

Quand le procureur Starr résume son enquête sur 3 183 pages...

LETTRES, inventaire de cadeaux, textes officiels ou notes confidentielles, photos, assignations à comparaître... Les annexes au rapport sur l'affaire Lewinsky publiées lundi 21 septembre présentent en 3 183 pages les éléments obtenus au cours de son enquête par le procureur indépendant Kenneth Starr. Le volumineux document, remis à la presse par la commission judiciaire de la Chambre des représentants, complète les bonnes feuilles livrées dans le rapport Starr publié il y a près de deux semaines. Il contient notamment les dépositions devant la chambre de mise en accusation des deux principaux protagonistes, le président Bill Clinton et Monica Lewinsky. Cette version intégrale du témoignage de l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche ajoute certains détails sur la liaison qu'elle a entretenue avec M. Clinton. Se déclarant « nerveuse » et expliquant prendre des médicaments affect-

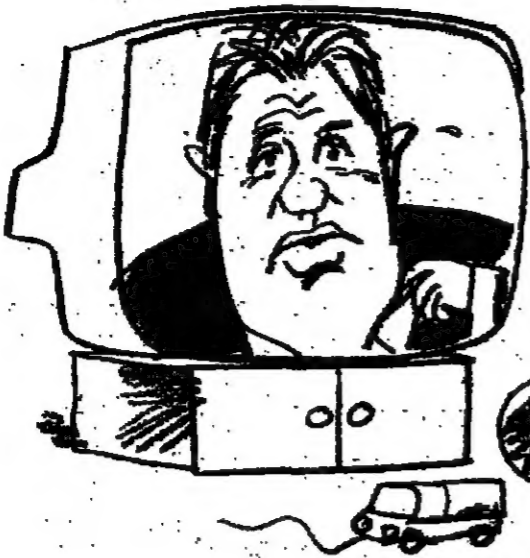
tant sa mémoire proche, la jeune femme décrit devant le grand jury, le 6 août, les moindres détails intimes de ses relations avec le président Clinton. Ses interlocuteurs l'obligent souvent à répondre « oui » et non pas « Mmm... » lorsque les questions deviennent trop précises ou scabreuses. AU PEIGNE FIN Tout commence par un échange de regards, le 9 août 1995. Monica Lewinsky décrit comment elle croisa, ce jour-là, le regard de Bill Clinton lors d'une cérémonie sur la pelouse de la Maison Blanche, suivie, le lendemain, d'une autre rencontre. « C'est une personne charmante et, par conséquent, quand il m'a serré la main, il y a eu un contact intime. » La jeune femme explique alors s'engager dans une période de « flirt intense » avec le président. Les premiers contacts sexuels remontent au 15 novembre 1995,

et ils auront lieu, la plupart du temps, dans un couloir de la Maison Blanche, car celui-ci ne comporte pas de fenêtres. La jeune femme se confie à ses proches, à « Maman », mais aussi à ses psychologues et surtout à Linda Tripp. Elle explique en effet avoir confié toutes ses aventures sexuelles à celle qu'elle considère comme son amie, lui montrant en particulier la robe tachée à la suite d'une rencontre avec Bill Clinton. Quelque temps plus tard, Linda Tripp fournissait l'intégralité des enregistrements de Monica Lewinsky - réalisés à son insu - à Kenneth Starr. L'affaire Monica Lewinsky commençait. Le courrier de la stagiaire y est passé au peigne fin : photos de son courrier électronique avec des amis, de notes manuscrites, de brouillons de lettres à Bill Clinton, de correspondances avec d'éventuels employeurs tels qu'Américan Express et Revlon, ou de mis-

sives à la secrétaire du président, Betty Currie. Les cadeaux échangés entre les deux acteurs de l'affaire sont également rappelés dans le document, qui comporte aussi la citation à les remettre à la chambre de mise en accusation. Un autre raconte dans le détail la prise de sang pratiquée à la Maison Blanche sur M. Clinton, afin de réaliser les tests génétiques nécessaires, qui confirmeront que les éléments de la tache sur la robe de M^{lle} Lewinsky et le sang appartiennent à la même personne, « avec un degré raisonnable de certitude scientifique ». PHOTO DÉCÀCÉE Les annexes contiennent encore différents textes d'ordre juridique, tels que les citations à comparaître pour les proches collaborateurs du président, les lettres de son avocat aux tribunaux, les itinéraires de certains des déplacements de M. Clinton, y compris pour aller à l'église, les heures

d'entrée et de sortie de Monica Lewinsky de la Maison Blanche... Figurent également des extraits de conférences de presse conjointes de M. Clinton avec le premier ministre britannique Tony Blair ou le président palestinien Yasser Arafat, au cours desquelles l'affaire avait été abordée. Les annexes fournissent aussi d'articles de presse sur l'affaire et de nombreuses photos du bureau ovale, avec Monica et Bill seuls ou en compagnie d'autres personnes. Une des photos représente le président, debout, avec une dédicace : « A Monica. Merci pour la jolie cravate. Bill Clinton. » La photo de la fameuse cravate figure également au dossier. Une section des annexes est enfin consacrée aux « appartements réservés à la famille » de la Maison Blanche, dont une page, sans photo, à « la chambre à coucher du président et de la première dame », « la pièce la plus privée de la maison ». - (AFP)





Terrorisme : appel à la solidarité internationale

BILL CLINTON a consacré au terrorisme toute son intervention, lundi 21 septembre, devant l'Assemblée générale de l'ONU. Dans le bâtiment des Nations unies transformé pour l'occasion en forteresse, le président américain a lancé un appel au reste du monde à se joindre aux États-Unis dans une vaste campagne pour combattre le terrorisme. « C'est une grave erreur de croire que le terrorisme est uniquement un problème américain, a-t-il dit, c'est une menace pour toute l'humanité ». Il a rappelé une série d'attentats commis ces dernières années de par le monde, notamment l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo, l'explosion d'une voiture piégée devant une association juive à Buenos Aires, les actes terroristes en Algérie, les attentats en Irlande du Nord et l'assassinat des diplomates iraniens en Afghanistan.

Affirmant que la lutte contre ce fléau est « en tête des préoccupations » des États-Unis, il a souligné qu'elle soit aussi « en tête des préoccupations du reste du monde ». Sans avancer de propositions précises, le président américain a préconisé de « ne fournir aucun sanctuaire » aux groupes terroristes, de renforcer les contrôles des mouvements de capitaux suspects pour taire leurs financements, de faciliter les extraditions des responsables

d'attentats et d'améliorer la sécurité dans les aéroports.

Le terrorisme, a insisté M. Clinton, n'est pas « un conflit entre civilisations, mais un conflit entre les forces du passé et celles de l'avenir, entre l'espoir et la peur ».

Conscient du fait que les représailles militaires des États-Unis, en août, contre le Soudan et l'Afghanistan, pour les attentats anti-américains en Afrique avaient enflammé le monde arabe et musulman, il a consacré une grande partie de son intervention à l'Islam. « L'Amérique n'est pas en guerre contre l'Islam », a-t-il affirmé. Rejetant fermement toute justification religieuse du terrorisme, il a ajouté : « En ce qui concerne le terrorisme, il ne devrait y avoir aucune différence entre musulmans et juifs, protestants et catholiques, Serbes et Albanais, nations développées et en développement, la seule ligne de partage est entre ceux qui pratiquent, soutiennent ou tolèrent le terrorisme et ceux qui comprennent que le terrorisme relève du meurtre pur et simple ».

Prénant la parole après le président américain, le premier ministre britannique, Tony Blair, a proposé pour sa part d'organiser, cet automne à Londres, une conférence « à très haut niveau » sur les moyens de priver le terrorisme de sources de financement.

A. B. P.

A Clinton (Massachusetts), des démocrates entre écoeurement et rejet du « maccarthysme sexuel »

CLINTON (Massachusetts) de notre envoyé spécial
Dans ce gros bourg au nom prédestiné d'un État traditionnellement démocrate, la vie semble

REPORTAGE
Ici, la lassitude l'emporte. Mais on espère encore que le président s'en sortira

continuer comme si de rien n'était. Lundi 21, à Clinton, au cœur du Massachusetts, pas un seul parmi les dizaines de démocrates interrogés ne manifestait l'intention de regarder la bande vidéo. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne l'aient pas fait. Simplement, partisans ou - très rares - adversaires de Bill Clinton, ils en ont assez de ce déballage sexuel qui n'en finit pas.

A Clark University, il n'y avait aucun attroupement devant les téléviseurs. À la cafétéria, les étudiants discutent davantage de base-ball que de l'affaire Lewinsky. Dans cette Amérique profonde et démocrate, les sentiments sont mitigés. On exprime sa déception ou sa colère face à une chose quasi-inévitable. En même temps, on fait la différence entre la vie privée de Bill Clinton et sa politique, que l'on continue de soutenir.

Denis Sargent, avocat à Clinton : « Les gens ont le droit de savoir. Mais ils ont le rapport Starr et n'ont pas besoin des bandes. Cette campagne

des républicains pour destituer le président qui a stabilisé l'économie et diplomatique des États-Unis. »

Patron du Crystal Café, où se réunissent les ouvriers du coin, Mike Tierney accuse le procureur Starr de « vouloir crucifier Clinton ». « Ce que font les républicains est dégoûtant », ajoute Christine Lambros, rencontrée devant un Dunkin'Donuts. A l'inverse, une autre vieille dame se sent « blessée » par un président qui « s'est conduit comme un dégoûté. Mais il faut tirer un trait, repartir de l'avant. C'est un malade sexuel, ajoute-t-elle. Avez-vous vu ses yeux quand il regarde une jolie femme ? ». « C'est une situation horrible, mais il est inutile de nous infliger tous les détails », dit Edward Plutkin, ex-professeur de français.

Représentant Worcester au Congrès, Jim McGovern est un de ceux qui se disent encore « amis de Bill », qu'il n'a pas l'intention « d'abandonner dans les moments difficiles ». En il y a deux ans à l'arrière, il a accueilli le président chez lui en août et espère que cela ne marquera pas à sa réélection. Mais il est « très critique des désordres de sa vie privée ». « Je suis très déçu ; il a menti à toute la nation avec ses idées. Il aurait pu être un si grand président ! Il doit démissionner », réplique un militant du parti. Il faut savoir pardonner, pensent cependant la plupart de ces démocrates à la fibre sociale pour lesquels Bill Clinton, malgré ses turpitudes, vaut encore mieux que ses adversaires

du Grand Old Party. Eux font la différence entre la faiblesse de l'homme et les idées qu'il défend. « Nous ne sommes pas des imbéciles comme le croient les politiciens et les journalistes de Washington. Nous savons faire la part des choses », dit une dame rencontrée lors d'une réception. Dans la campagne pour les « mid-term elections » de novembre, Jim McGovern s'appuie à fond sur ces idées et sur les ambitions du président dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale. Et, dans la synagogue de Temple Emmanuel, la veille du Rosh Hashana - le Nouvel An juif - un débat entre les candidats a porté avant tout sur leurs programmes. Même l'adversaire républicain de Jim McGovern a été très discret sur l'affaire Lewinsky.

« PAS DE DÉTAILS ! »

La diffusion d'un témoignage aussi sciemment explicite est jugée par beaucoup comme le résultat d'une vendetta républicaine contre « leur » président, comme du « maccarthysme sexuel ». Ce qui choque encore plus beaucoup de parents et d'enseignants, c'est qu'il soit accessible aux enfants. Un universitaire démocrate de toujours, affiché son soutien au président, mais il ajoute : « Je ne sais plus où me mettre quand l'entends ma fille de neuf ans discuter avec ses copines. Peut-être se demandent-elles le sens de "rapports bucco-génitaux" ? Beaucoup de mes amis sont comme moi, et certains pensent abandonner

le bateau démocrate ». Carlos, un professeur qui s'occupe d'enfants à problèmes, s'inquiète des effets sur certains de ses élèves « qui ont le même genre de problèmes que Clinton. S'il est coupable, qu'on l'inculte, mais, je vous en supplie, pas de détails ! »

Lyceens et étudiants se montrent plus sévères que leurs aînés sur la conduite de leur président. Enquêtée à Clark, Cheryl Hamilton n'admet pas que la fonction présidentielle soit ainsi dévaluée. « C'est un honneur que d'y être appelé ». En même temps, « Monica ne donne pas une bonne image des femmes ». Elle se dit à la fois choquée par l'acharnement des adversaires de Bill Clinton et le désir de la majorité des Américains de tirer un trait. Ses condisciples partagent son respect pour la fonction présidentielle et condamnent l'attitude de M. Clinton envers sa femme et sa fille. Bobby est une exception : lui souhaite la destitution du président. « C'est un vrai idiot. Ce déballage sexuel ne m'intéresse pas. Il est coupable, et ça me suffit ».

On est ici loin de Washington. Dans ce coin de l'État de John Kennedy, la lassitude semble l'emporter, avec l'espoir que Bill Clinton s'en sortira. Les démocrates espèrent que l'écoeurement de l'opinion se retournera contre les républicains. Ces derniers attendent, au contraire, qu'elle enfonce encore plus le président blessé.

Patrice de Boer

L'Iran continue de privilégier la diplomatie face aux talibans

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante
« Pour régler le problème afghan, il faut que la communauté internationale reconnaisse les talibans », a déclaré, lundi 21 septembre à l'ONU, le ministre pakistanais des affaires étrangères, Sartaj Aziz. « Pour encourager les talibans à modifier leur comportement il faut établir des relations diplomatiques avec eux », a ajouté M. Aziz à la suite d'une réunion ministérielle du groupe de négociation dit « 6+2 » sur l'Afghanistan. Le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis sont les seuls pays à avoir reconnu le régime des talibans. La situation reste tendue entre Kaboul et Téhéran qui a massé plus de deux cent mille soldats à la frontière afghane après l'assassinat, en août, de neuf de ses diplomates en Afghanistan.

Organisée à la demande de Washington et présidée par le secrétaire général, Kofi Annan, la réunion devait réunir les ministres des affaires étrangères des six pays voisins d'Afghanistan, plus les États-Unis et la Russie. À la surprise générale, le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharrazi, n'y a pas participé et s'est fait remplacer par son adjoint.

Les neuf points sur lesquels s'est mis d'accord le groupe « 6+2 » ne permettent pas, selon un diplomate, une percée spectaculaire. La demande iranienne sur l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'une résolution condamnant les talibans n'a pas été prise en compte. Selon un responsable de rang élevé du département d'État, Washington « pourrait accepter » une condamnation des talibans au Conseil mais « hésite » à voter pour un texte qui pourrait permettre à Téhéran « de lancer une attaque militaire ». En revanche, tous ont soutenu l'envoi dans la région du représentant du secrétaire général, l'Algérien Lakhdar Brahimi, début octobre, ainsi que la demande iranienne sur une

investigation des massacres des populations chiites à Mazar-e-Sharif.

Obtenues par *Le Monde*, les déclarations des participants de la réunion à huis clos montrent que les représentants de l'Iran et du Pakistan refusent pour l'instant de renoncer à leur soutien aux forces en présence en Afghanistan. Le secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, leur a demandé de « s'abstenir d'ingérer » dans le conflit. Le ministre pakistanais a rejeté des « allégations malicieuses de certains » sur le soutien du Pakistan aux talibans. Condamnant leurs « excès », il a affirmé que le Pakistan « n'a pas de favoris dans le conflit ».

« TOUT LE MONDE A MENTI ! »

De son côté, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Javad Zarif, a qualifié de personnel « humanitaire » les Iraniens encore otages des talibans. Selon une agence de l'ONU, ce seraient en fait des chauffeurs de camions livrant du matériel pour l'opposition. « En gros, tout le monde a menti », a résumé une source proche des négociations, « mais la réunion a révélé l'inquiétude de tous devant la possibilité d'une guerre ».

Interrogé par *Le Monde*, le vice-ministre iranien a confirmé que l'Iran « n'a aucune intention de lancer une guerre contre les talibans, tant que les voies diplomatiques lui restent ouvertes ». L'Iran continue d'accuser Washington de « chercher » une solution militaire pour l'Afghanistan. « Rien ne prouve que les États-Unis ont cessé leur aide » aux talibans, a expliqué M. Zarif. Devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président iranien Mohammad Khatami a estimé que « la seule manière de rétablir la tranquillité en Afghanistan serait que les Afghans forment un gouvernement largement représentatif, composé de tous les groupes ethniques ».

Afsané Bassir Pour

Le reste du monde montre son incompréhension

NEW YORK de notre correspondante
Si Bill Clinton a un penchant pour le dédoublement de personnalité, la journée du lundi 21 septembre devrait l'avoir combié. Alors que les médias américains se vautre dans l'unisson, du matin au soir, dans leur obsession de l'affaire Lewinsky, projetant toute la matinée la bande vidéo de la déposition du président, puis passant le reste de la journée à en rediffuser de larges extraits et à les commenter dans les termes les plus féroces, Bill Clinton baaignait, lui, dans le réconfort de la communauté internationale et d'une ville, New York, qui ne pouvait offrir meilleure échappatoire à la rage washingtonienne : New York a

toujours su l'accueillir dans les moments difficiles, depuis les Noirs de Harlem jusqu'aux milliardaires démocrates de l'Upper East Side qui ont encore sorti leurs carnets de chèques, la semaine dernière, pour offrir au président l'une de ses plus fructueuses collectes de fonds électoraux : quatre millions de dollars en une seule journée.

Avant même que l'Assemblée générale de l'ONU ne lui fasse une ovation d'autant plus exceptionnelle qu'il s'agit du président du pays le plus endetté vis-à-vis de cette institution, Bill Clinton pouvait déjà puiser de l'énergie dans les nouvelles vagues de l'étranger, en cette matinée du 21 septembre : après les Français, les Allemands montaient à l'assaut avec une re-

marquable vigueur pour dénoncer le traitement infligé au chef de l'exécutif américain. Attribué par la « démolition de la plus importante fonction au monde », Helmut Kohl confiait « son envie de vomir » face à l'appétit des Américains pour les frasques sexuelles de son ami Bill Clinton, et Gerhard Schröder jugeait « dévastatrice » pour le système politique américain l'humiliation médiatique du président. Jusqu'à réservé sur la question, Lionel Jospin appela les Américains à un peu de « respect » pour la fonction présidentielle. La semaine dernière, c'était le président tchèque Vaclav Havel qui, avec l'humour froid dont il est capable, avait mis en lumière l'absurdité des questions posées au cours

d'une conférence de presse aux côtés de Bill Clinton à Washington.

A ceux qui, dans les médias, affirment que la stature internationale des États-Unis a considérablement souffert du scandale Lewinsky, l'ancien chef de la diplomatie américaine Henry Kissinger a sèchement rétorqué, sur CNN, que la force des États-Unis ne résidait pas seulement dans l'image de son président, mais aussi dans sa puissance militaire et économique. Bref, le fossé entre Washington et le reste du monde sur le traitement infligé à M. Clinton est de plus en plus béant.

Dans l'après-midi, Bill Clinton s'est replongé dans la compagnie solitaire et chaleureuse de quelques amis européens, emmenés par Tony Blair, fidèle parmi les fidèles et parfait dans son rôle de petit frère surdoué de la « troisième voie », lors d'un forum à l'université de New York (lire page 4). Hillary Clinton l'y avait précédé en participant à une table ronde consacrée à la société civile où, comme d'habitude, son intervention fut jugée éblouissante. Tout se passa comme si la fièvre de Washington n'existait pas. Pas une allusion déplacée ne fut prononcée, pas un manifestant de mauvais goût ne se montra. Ce fut une journée simplement présidentielle, sans coups bas ni excuses larvoynantes.

Le reste de l'Amérique en aura-t-elle été conscient ? Ce n'est en tous cas pas par la télévision que les Américains auront pu être informés du déroulement de cette journée new-yorkaise. Mais la presse écrite, en particulier par le biais du courrier des lecteurs, commence à se faire l'écho de l'inquiétude de certains Américains à l'égard de l'image de leur pays que renvoie la « *Monicanmania* » à l'étranger.

A. B. P.

Sylvie Kauffmann

NOUVEAU CATALOGUE VOYAGES DES ORIENTALISTES



INDIE

Petits palais du RAJASTHAN
16 j. en demi-pension : 9 900 F avec le vol



INDE / NEPAL

14 j. en demi-pension : 11 780 F avec le vol



SRI LANKA

Circuit 11 j. en pension complète : 3 830 F sans le vol

Les Orientalistes, 76, rue Beaupré - 75006 Paris (5ème - St-Sulpice)
Tel. 01 40 51 95 24 - Fax 01 40 51 70 66 - www.orientalistes.com

Tony Blair propose un calendrier de réforme du système monétaire

LONDRES. Après les Etats-Unis et la France, la Grande-Bretagne a appelé, lundi 21 septembre, à une réforme radicale du système financier international. « Nous avons besoin d'un nouveau Bretton Woods » - la conférence qui avait créé en 1944 les grandes institutions financières internationales - a plaidé le premier ministre britannique. L'objectif de Londres est notamment d'aboutir à de nouvelles règles pour lutter contre la propagation des crises financières. Après une rencontre des ministres des finances du G 7 (sans la Russie) prévue le 3 octobre à Washington, des propositions concrètes devaient être soumises aux chefs d'Etat et de gouvernement du même G 7 qui se réunissent à la mi-juin 1999 à Cologne. Puis un sommet réunissant tous les pays industrialisés et pays en développement devrait être convoqué en septembre 1999 pour entériner les réformes, a proposé M. Blair. - (AFP)

Consultations en Espagne après la trêve de l'ETA

MADRID. Le chef du gouvernement espagnol, le conservateur José Maria Aznar, a commencé, lundi 21 septembre, ses premières consultations en vue d'élaborer une réponse « sérieuse, commune et structurée » de tous les partis démocratiques, à la trêve « illimitée » décrétée, dans la nuit de mercredi 16 septembre, par l'organisation séparatiste basque armée, ETA. M. Aznar, qui s'est déjà entretenu avec le roi Juan Carlos et a consulté un « mini-cabinet de crise », a reçu lundi Joaquín Almunia, le secrétaire général du parti socialiste (PSOE), et recevra dans les prochains jours les chefs des autres partis, notamment Xavier Arzalluz du Parti nationaliste basque (PNV) et le catalan Jordi Pujol. D'après un porte-parole du gouvernement, M. Aznar entend ne « rien précipiter », et attendre sans doute au-delà des élections autonomes basques du 25 octobre, pour vérifier la solidité de la trêve. - (Corresp.)

Le représentant politique de l'Armée de libération du Kosovo se retire

PRISTINA. Adem Demaçi, soixante-huit ans, représentant politique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), a été contraint de se retirer « provisoirement » de la vie publique sur le conseil de ses médecins, selon un communiqué publié lundi 21 septembre par la presse à Pristina, chef-lieu de la province. Principal rival du parti parlementaire libral Ibrahim Rugova, M. Demaçi est président du Parti parlementaire du Kosovo (PPK). Il a été nommé en août représentant politique par l'UCK. Les analystes locaux estiment lundi que le retrait de M. Demaçi de la vie politique pourrait ne pas être provisoire, en raison de l'échec de ses efforts pour défendre la cause de l'UCK auprès de la communauté internationale. Par ailleurs, le président yougoslave Slobodan Milosevic a affirmé qu'« aucune catastrophe humanitaire » ne menaçait la population du Kosovo, alors que l'ONU, par la voix d'un haut responsable, a une nouvelle fois dénoncé « l'usage démesuré de la force » par le gouvernement serbe. - (AFP)

MM. Clinton, Blair, Prodi et Stoianov font un éloge poli de la « troisième voie »

Un forum organisé par la faculté de droit de la New York University a réuni les quatre dirigeants

En marge de l'ouverture de la 53^e Assemblée générale de l'ONU, lundi 21 septembre à New York, un forum organisé par la faculté de droit de la

New York University a réuni le président américain, Bill Clinton, le premier ministre britannique, Tony Blair, son collègue italien, Romano

Prodi, et le président bulgare, Petar Stoianov, pour débattre du « renforcement de la démocratie dans la mondialisation économique ».

NEW YORK
de notre correspondant
Si Tony Blair a eu en tête, comme certains socialistes européens lui en prêtent l'intention, de jeter à New York, lundi 21 septembre, les fondations d'une nouvelle internationale du centre-gauche aux côtés de Bill Clinton, il a dû réduire ses ambitions au passage de l'Atlantique : le forum, qui a réuni, pour une discussion à bâtons rompus de deux heures, le président américain, le premier ministre britannique, son collègue italien, Romano Prodi, et le président bulgare, Petar Stoianov, s'est finalement limité à un éloge poli de la « troisième voie ».

Ce forum, organisé par la faculté de droit de la New York University (NYU) et qui avait officiellement pour thème « Le renforcement de la démocratie dans la mondialisation économique », devait initialement être plus fourni : la participation du premier ministre suédois,

Göran Persson, avait été annoncée - il fut apparemment retenu par quelques contretemps électoraux -, celle du président brésilien, Fernando Cardoso, un moment évoquée.

M. Clinton déplorait l'absence du chef du gouvernement néerlandais, Wim Kok, « qui n'a pas pu venir », et la rumeur selon laquelle Lionel Jospin « n'avait pas été invité », qui avait couru parmi les Britanniques, encouragée sans doute par un « no comment » obstiné de la NYU, la puissance invitante.

RACINES HISTORIQUES

En réalité, affirme-t-on côté français, M. Jospin n'avait jamais envisagé de participer à ce forum. Les tentations de M. Blair, qui rêverait de remplacer la vieille Internationale socialiste par un nouveau mouvement plus conforme à sa stratégie rénovatrice, sont connues mais pas forcément partagées à Paris, où le PS est plus ré-

tent à renier les racines historiques du socialisme européen ou de la social-démocratie, tout comme, y affirme-t-on, le SPD allemand ou le Pasok grec.

Dans un décor très oxfordien de bois sombre, assis autour d'une table basse, les quatre dirigeants ont donc été invités à réfléchir à voix haute sur les moyens « de mettre l'économie mondiale au service des citoyens ordinaires », selon la suggestion de M. Clinton. « Alors que la troisième voie semble s'étendre autour du monde, les défis sont très profonds, a observé le président américain. Inévitablement, certains pays vont subir un traumatisme » à la suite des transformations imposées par la mondialisation ; « il faut donc faire davantage pour construire un filet de sécurité ».

Plus enthousiaste, M. Blair s'est félicité d'assister « à la renaissance de la politique progressiste », c'est-à-dire « de la grande alliance entre progrès et justice ». « Ce n'est plus la

vieille gauche et l'Etat omnipotent, mais ce n'est pas non plus le laissez-faire, a-t-il expliqué. Avec un gouvernement de centre-gauche, l'Etat est promoteur, pas gestionnaire ».

« Nous sommes désormais capables, a résumé le jeune chef du Labour, de tracer une voie différente pour le XXI^e siècle, celle du centre radical ».

M. Prodi, quant à lui, est resté résolument modeste, presque autant que le président Stoianov, qui a tenu à préciser que les problèmes économiques de son pays n'étaient pas tout à fait de la même nature que ceux de l'Italie ou de la Grande-Bretagne : plaidant pour une réponse concertée à la crise financière actuelle, le chef du gouvernement italien a souligné que cette réponse devait toutefois être placée sous « la responsabilité principale du leadership américain, car ce que nous [Européens] pouvons faire est limité ».

Sylvie Kauffmann

Romano Prodi, président du conseil italien « Il faut mettre en commun les différentes forces »

« A quel correspond l'initiative de la « troisième voie » entre le libéralisme et l'internationalisme socialiste ?

- Elle est née par hasard, de conversations continues et progressives entre différents leaders, comme une exigence. Il s'agit juste d'une rencontre [à New York avec Bill Clinton et Tony Blair] pour tenter de résoudre au niveau mondial, disons global, les problèmes qui viennent de l'extérieur - du Japon, de la Corée du

Sud, de l'interpénétration des économies - entre personnes qui ont des références communes. Est-il utile ou non qu'elles se rencontrent pour trouver des solutions communes pour l'avenir de l'humanité, pour la paix et pour la prospérité ? Je pense qu'il est important que ce dialogue ait lieu. L'internationalisme socialiste n'y suffit pas, parce qu'elle est surtout européenne. Y a-t-il une exigence globale ? Y a-t-il des réponses communes ? D'après moi, oui.

Pour commencer, il suffit de trouver un ton commun et ensuite de fixer le rendez-vous pour la seconde réunion.

- Comment vous définissez-vous politiquement ?

- Je n'ai pas de racines philosophiques socialistes. Cela ne m'a jamais effleuré. Ma formation personnelle a été très influencée par la tradition catholique ; ensuite, la London school of economics a apporté un autre mélange. Il n'y a pas de problème de doctrine et c'est pourquoi nous essayons d'établir cette plate-forme et de l'élargir. On ne doit pas parler d'un unique réformisme mais mettre ensemble différentes traditions et élaborer un programme unique. C'est ce que nous avons fait en Italie, une « formule-maison » qui a permis de changer le pays, sinon l'Italie n'aurait pas trouvé son gouvernement. La tradition socialiste n'a pas suffi pour faire le centre-gauche. C'est pour cela qu'est né le pôle de l'Olivier, cette étrange alliance. Aujourd'hui, on parle d'« Olivier mondial ». L'appellation a déjà été employée par les Japonais. Il faut mettre en commun les différentes forces, c'est l'unique alternative pour gouverner un pays.

D'un côté, il y a le libéralisme déchaîné, absolu, et de l'autre, le socialisme qui n'est plus une alternative. Il n'attire plus les jeunes. Chercher autre chose est donc une nécessité.

- Quelles sont les répercussions de la crise asiatique sur la croissance en Italie ?

- Nous avons corrigé le taux à la baisse de quelques dixièmes. Cela a été beaucoup plus fort que ce nous pensions au début mais au fond du tunnel, il y a quelques lumières. La Thaïlande et la Corée n'ont pas fini de souffrir mais ont terminé la parabole destructrice. Il commence à y avoir une hypothèse de reconstruction du système. Désormais, j'attends un message de la part du Japon. Alors, la crise asiatique pourrait avoir terminé sa phase négative de chute. Afin de réamorcer la remontée, cela m'intéresse de voir si le Japon réussit à relancer sa demande interne et à lancer un message aux autres pays asiatiques afin que cesse la chute. Je crois que nous sommes proches de ce moment. Ce n'est pas que je veuille absolument être optimiste mais la crise n'est plus incontrô-

lable. Elle est grave, elle a eu des répercussions mais la phase de panique n'existe plus et je m'attends à des solutions.

- Après avoir réussi l'entrée dans l'union économique et monétaire, il semble que le gouvernement italien soit au creux de la vague. Quels sont ses objectifs ?

- C'est l'opinion qui prévaut, certes. Le 5 mai déjà, au lendemain même de l'entrée dans l'euro, on disait que le gouvernement n'avait pas de projets d'avenir. L'explication vient du fait que le système politique italien est habitué à l'instabilité. Nous sommes

vernement est bien vivant. En ce qui concerne Silvio Berlusconi personnellement, c'est un cas typiquement italien qui n'a pas son pareil dans le monde. Il possède la moitié des réseaux télévisés, le plus influent hebdomadaire politique, des journaux, des publications à fort tirage. C'est ce que j'appelle l'anomalie italienne.

- Qui peut se corriger ?

- Je ne vois pas comment. Je crois que c'est une injustice absolue qui n'a de précédent dans aucun pays du monde. Dans l'actuelle situation politique, je n'ai pas l'intention de changer les choses. Je suis un homme patient qui croit dans la force de ses idées. Je pense que l'opinion publique comprend ce genre de choses. L'opposition fait son métier même si, selon moi, elle le fait de façon excessive, transformant son action en fouteur. De fait, le pays comprend de plus en plus que l'opposition fait de l'opposition mais ne constitue pas une alternative. Et au fond, c'est la plus grande force du gouvernement.

- Pourquoi ne constitue-t-elle pas une alternative ?

- Parce qu'elle n'a pas de ligne politique, parce qu'il n'y a pas d'accord entre ses différentes forces, parce qu'elle ne fait pas de propositions. L'opposition dans une démocratie représente une force lorsqu'elle est crédible, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La majorité certes a des problèmes mais elle continue de se battre et a au fond créé sa politique. En revanche, l'opposition a accru sa fragmentation.

- C'est cela qui explique la longévité exceptionnelle du gouvernement ?

- Il y a toujours une double explication : la force du gouvernement et la faiblesse de l'opposition. La proportion de l'une ou de l'autre peut-être variable selon les opinions. Un gouvernement qui a une faible majorité numérique comme la nôtre à la chambre des députés, qui va de l'avant, qui fait sa politique, qui a accompli une réforme colossale du pays, cela signifie qu'il pourra encore continuer. Ainsi, nous aboutirons à un panorama administratif de l'Etat totalement différent, à une structure fédérale qui changera complètement l'Italie... Je n'ai jamais pris au sérieux Umberto Bossi parce que l'histoire de l'Italie est celle d'un pays de grandes villes. Peut-être s'agit-il d'une arrogance de ma part, mais M. Bossi ne comprend pas l'histoire de l'Italie, il ne comprend pas que la Padanie n'existe pas. Il n'y a pas de volonté sécessionniste. Il n'y a d'identité basque, catalane, voire à la limite corse en Italie.»

Propos recueillis par Salvatore Aloise et Michel Bôlle-Richard



ROMANO PRODI

23 SEPTEMBRE 1998

Fête Nationale du Royaume d'Arabie Saoudite

EN CE JOUR DU 66^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'ARABIE SAOUDITE, NOUS CÉLÉBRONS ÉGALEMENT LE CENTENAIRE, D'APRÈS LE CALENDRIER ISLAMIQUE, DE LA REPRISE DE RIVAD PAR LE JEUNE IBN SAOUD, ALORS EXILÉ.

Décrit dans l'encyclopédie de Chambers comme « le souverain arabe le plus remarquable de son temps », Ibn Saoud eut la vision de rassembler les tribus de la péninsule arabe pour créer un seul royaume, fondé sur une adhésion stricte à l'islam.

Entre 1970 et 1998, le Royaume d'Arabie Saoudite a réalisé, avec l'aide de Dieu, un programme de développement exceptionnel qui a conduit à une expansion de son industrie et à la mise en place pour ses citoyens d'un service de soins gratuits, d'un système d'éducation gratuite jusqu'au niveau universitaire et de tous les autres services sociaux.

RESSOURCES ÉCONOMIQUES	1970	1997
Unités agréées	100	2.500
Production d'électricité (mégawatts)	418	23.204
Capacité de dessalement (en millions de litres)	22,7	2.364
Téléphones en fonctionnement	29.400	1.900.000
Longueur de routes empierrées (en kilomètres)	8.000	44.100
Prêts pour projets industriels (en riyals)	35.000.000	20.000.000.000
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Écoles et collèges	3.283	22.301
Étudiants scolarisés	600.000	4.500.000
SANTÉ		
Dispensaires	591	3.300
Médecins	117	30.306

En outre, le Royaume a consacré 5,5% de son produit national brut, moyenne annuelle sans précédent, à l'aide financière de plus de 70 pays dans le monde islamique et au-delà.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez : Ministry of Information, PO Box 570, Riad 11161, www.saudi.gov.sa

Où vient c

L'Afrique du Sud et le Botswana interviennent militairement pour rétablir l'ordre au Lesotho

L'opposition suthue réclame depuis quatre mois l'annulation d'élections législatives

Sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Afrique du Sud et le Botswana sont intervenus militairement, mardi 22 septembre, au Lesotho pour rétablir l'ordre. Toutes les tentatives de négociations ayant échoué entre le gouvernement et

l'opposition politique soutenue par des militaires putschistes, la SADC a décidé d'aider les autorités de Maseru à restaurer leur pouvoir.

PLUSIEURS centaines de militaires, dépêchés par l'Afrique du Sud et le Botswana, sont intervenus, mardi 22 septembre, à l'aube, à Maseru, la capitale du Lesotho, pour venir en aide aux autorités locales menacées par le putsch d'une partie de l'armée solidaire de l'opposition politique, qui demande depuis quatre mois l'annulation des élections du 23 mai.

Celles-ci avaient vu la victoire massive du Congrès du Lesotho pour la démocratie (LCD), le parti au pouvoir enlevant 79 des 80 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale. Le Parti du Congrès du Basutoland (BCP), le Parti national basotho (BNP) et le Parti de la liberté Maseru, les trois principales formations de l'opposition, avaient aussitôt créé à la fraude électorale et demandé une enquête indépendante sur le déroulement du scrutin.

Une commission spéciale char-

gée de faire la lumière sur ces élections, diligentée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), a rendu son rapport jeudi 17 septembre, reconnaissant l'existence d'« irrégularités », et d'« incohérences », sans aller cependant jusqu'à préconiser l'annulation du vote.

L'opposition, qui manifestait quotidiennement devant le palais du roi Letsie III, a accru progressivement la pression qu'elle exerçait sur les autorités. Début août, des milliers de personnes ont défilé dans Maseru, exigeant l'annulation du scrutin. Des affrontements entre les militants de l'opposition et les partisans du parti au pouvoir ont fait une victime, tuée au cours d'affrontements confus, le 11 août. Six jours plus tard, la police intervenant pour disperser les protestataires, a ouvert le feu sur la foule, tuant deux manifestants et en blessant

une trentaine d'autres. Un civil a été tué le 3 septembre lors d'affrontements entre la police et des soldats, devant le palais royal ; le lendemain, un policier trouvait la mort dans des conditions similaires.

Protestant contre l'utilisation de l'armée dans des opérations de maintien de l'ordre, de jeunes officiers, proches de l'opposition politique, se sont mutinés le 11 septembre, arrêtant une vingtaine d'officiers supérieurs et contraignant le chef d'état-major, le général Makhula Mosakheng, à annoncer publiquement sa démission, tandis qu'une quinzaine d'officiers supérieurs cherchaient refuge en Afrique du Sud.

Une ultime tentative de médiation sud-africaine, menée par le ministre sud-africain de la sécurité, Sydney Mufamadi, a échoué dimanche, les représentants de l'opposition refusant de dialoguer avec une délégation gouver-

nementale. Les forces sud-africaines et botswanaïses, entrées au Lesotho sous la bannière de la SADC, appuyées par des hélicoptères et des blindés, ont immédiatement essuyé le feu de l'armée locale.

Indépendant depuis 1966, le Lesotho, petit royaume montagneux, totalement enclavé en Afrique du Sud, a connu une demi-douzaine de coups d'Etat, d'insurrections et de mutineries. C'est la première fois depuis l'abolition de l'apartheid que l'Afrique du Sud intervient militairement hors de ses frontières. De Maseru, sur une radio internationale, un porte-parole de l'opposition suthue a critiqué le président Nelson Mandela, qui a envoyé au Lesotho « des troupes pour tuer des innocents se battant pour le respect de leurs droits démocratiques ».

Frédéric Fritscher

« Vache folle » : les Quinze menacent le Portugal d'embargo

SAINT-WOLFGANG (Autriche) de notre envoyé spécial

L'Europe n'en a pas fini avec l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle ». En marge de la réunion informelle que les ministres de l'Agriculture des Quinze tiennent en Autriche, les 21 et 22 septembre, le commissaire Franz Fischler a menacé le Portugal d'un embargo sur ses exportations de viande bovine. C'est cette même sanction qui est appliquée à la Grande-Bretagne depuis mars 1996 et qui n'est levée que pour la viande d'Irlande du Nord. Il n'y a aucune commune mesure

entre ce que fut la gravité de la situation en Grande-Bretagne (140 000 cas de 1986 à 1996) et la situation actuelle au Portugal. Néanmoins, M. Fischler a fait valoir que 67 cas de « vache folle » avaient été enregistrés depuis le début de l'année, contre 29 en 1997. Surtout, une mission d'inspection vétérinaire envoyée par Bruxelles en juillet a remis un rapport critique : selon ses experts, les méthodes de fabrication des farines animales ne sont pas conformes à la réglementation communautaire et, en outre, l'administration portugaise n'a pas le moyen de contrôler le non-usage des farines

dans l'alimentation des bovins (elles sont autorisées pour celle des porcs et des volailles).

Le Portugal n'est qu'un exportateur modeste. Néanmoins, ce nouvel épisode risque de convaincre les consommateurs qu'en Europe des négligences continuent à être commises, avec comme corollaire des risques persistants de contamination.

Au cours de cette réunion informelle, que la présidence autrichienne voulait dédier au dossier du développement rural intégré, les Quinze n'ont pu échapper à la crise du porc, qui sévit dans la majorité des Etats

membres. A la surproduction, due souvent aux investissements inconsidérés des éleveurs, sont venus s'ajouter récemment les effets de la déconfiture russe. La Russie, qui absorbe en temps normal 32 % des exportations de l'Union, a stoppé ses achats. Comme moyen pour soulager un marché européen aujourd'hui gravement déprimé, M. Fischler pense à un programme d'aide alimentaire au profit de la Russie ou des autres pays de l'ex-URSS touchés par les remous financiers.

Philippe Lemaître

Arrestations d'opposants en Malaisie pour « atteinte à la sécurité de l'Etat »

KUALA LUMPUR. Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime malaisien, et six de ses lieutenants sont détenus au nom de la loi sur la sécurité de l'Etat (ISA, Internal Security Act), a annoncé, lundi 21 septembre, la police fédérale. L'ISA permet la détention sans jugement pendant une période de deux années renouvelables indéfiniment. Parmi les personnalités arrêtées figurent trois dirigeants de mouvements de jeunesse ainsi que deux hommes d'affaires proches de l'ancien vice-premier ministre. La police a en outre interpellé, lundi, quarante personnes lors d'une manifestation d'opposants devant la Cour de justice. Il est reproché à Anwar d'avoir organisé des rassemblements sans autorisation. Le recours à l'ISA laisse penser que les critiques concernant les meurs d'Anwar manquent de substance. - (Corresp.)

Selon le FMI, le Japon est le premier problème de l'économie mondiale

WASHINGTON. Le Japon constitue un « risque majeur » pour une contagion et une possible aggravation de la crise financière en Asie, affirme le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport sur les marchés internationaux de capitaux publié lundi 21 septembre. « Le fait que le Japon n'ait pas su répondre rapidement et clairement à ses problèmes bancaires et financiers contribue à sa faiblesse économique intérieure, ce qui représente un danger important de contagion et peut provoquer une deuxième tempête monétaire asiatique », écrit le Fonds. Il faut au Japon, selon le FMI, des mécanismes incitant les banques à se recapitaliser et à se restructurer ainsi que la création d'une autorité de supervision financière « indépendante et formée de gens compétents ». - (AFP)

DÉPÊCHES

■ ALGÉRIE : le général Mohamed Lamari, chef d'état-major de l'armée promet des élections libres pour la succession de Liamine Zeroual à la présidence algérienne, en février 1999. « Dorénavant, l'accès au pouvoir par le biais d'élections libres sera une pratique irréversible », écrit-il dans un article publié par le mensuel de l'armée *El Djéich* et repris lundi 21 septembre par les médias algériens. Alors que les diplomates occidentaux analysent l'annonce de la démission de Liamine Zeroual comme le résultat d'une lutte de clan au sein du pouvoir, le général Lamari rejette ces interprétations, qu'il qualifie de « scénarios de mauvais augure tramés par les ennemis de l'Algérie ». - (AFP)

■ CAMBODGE : pour la première fois depuis plus d'un an, les rivaux politiques cambodgiens se sont retrouvés face à face, mardi 22 septembre, sous les auspices du roi Norodom Sihanouk, afin de tenter de sortir le royaume de la confrontation post-électorale et éviter une crise des institutions. Ces discussions multipartites réunissent le second premier ministre Hun Sen, vainqueur des élections de juillet, et les chefs de l'opposition, le prince Norodom Ranariddh et l'ex-ministre des finances Sam Rainsy. - (AFP)

■ INDONÉSIE : l'ancien président indonésien Suharto, dont la famille est accusée d'avoir amassé une fortune considérable lorsqu'il était au pouvoir, a été interrogé lundi 21 septembre, sur sa fortune par de hauts responsables, a annoncé mardi un représentant du gouvernement. Suharto a exercé le pouvoir trente-deux ans avant de démissionner en mai sous les pressions du mécontentement populaire et de la crise économique. - (Reuters)

D'où vient cette impression d'air pur ?



هكذا من الإصملى

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998 / 7

(Publicité)



TGV
0% DE
POLLUTION
DANS L'AIR

Aujourd'hui 22 septembre, 35 villes de France participent à l'opération "En ville, sans ma voiture ?"
et limitent ainsi la pollution dans l'air. En voyageant en TGV, vous contribuez vous aussi au respect et
à la protection de l'environnement.

<http://www.sncf.fr>

SNCF

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

ptes sociaux en 1999

des spécialistes face à l'ave

de la gauche

سكزا من لامل

Les parlementaires communistes sont partagés entre soutien au gouvernement et autonomie

Soucieux de faire entendre leur différence, les élus hésitent à ouvrir une crise majeure

Les députés et les sénateurs communistes se réunissent à Dieppe, mardi 22 et mercredi 23 septembre, pour leurs journées parlementaires.

Les critiques dès à présent formulées contre le projet de loi de finances pour 1999 sont à l'image des ambiguïtés du PCF, partagé entre

son appartenance à la majorité « plurielle » et sa volonté d'exprimer sa différence face au gouvernement de Lionel Jospin

IL Y A UN AN, les députés et les sénateurs communistes avaient ouvert leurs journées parlementaires avec un discours... du ministre socialiste chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. Cette année, ce dernier ne devrait faire qu'une apparition au cocktail de clôture des journées parlementaires du PCF, réunies, les 22 et 23 septembre, à Dieppe (Seine-Maritime). Derrière le changement protocolaire, le message politique est clair : les élus communistes font bien partie de la majorité « plurielle », mais ils ne veulent plus donner le sentiment d'être « cornaqués » par le gouvernement.

C'est donc Alain Bocquet qui devait, dès l'ouverture, assumer l'exercice difficile auquel se livrent, depuis un an, les parlementaires communistes : participer à la majorité « plurielle » tout en continuant d'exister. Dès juin 1997, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale avait résumé d'une phrase toute l'ambiguïté de la situation : « Notre loyauté sera dans notre authenticité ». En un an, cette « authenticité » s'est traduite par une série d'indisciplines notoires : absences sur la CSG, sur le code de

la nationalité, sur l'immigration ou sur les diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), et votes contre la réforme du statut de la Banque de France ou la mise en place de l'euro. Ces indisciplines à répétition sont aujourd'hui citées par les députés communistes comme autant de signes de leur volonté de compter.

M. Bocquet, qui « tient » avec habileté un groupe qui n'a jamais été aussi hétérogène, sait bien que cet état d'esprit n'est pas près de s'estomper. L'examen du projet de budget devrait en donner rapidement une nouvelle démonstration. Déjà, mardi 15 septembre, un premier débat au sein du bureau du groupe a confirmé que le projet de loi de finances fait tiquer la majorité des députés communistes. Les partisans de Robert Hue, minoritaires au sein du groupe, ont essayé une salve de critiques de ceux qui, orthodoxes et refondateurs pour une fois mêlés, considèrent que le PCF ne doit jamais paraître garantir a priori le gouvernement de son soutien. L'attitude critique a cependant des limites évidentes. « Certains d'entre nous ont évoqué la possibilité de voter contre le budget, raconte ainsi

un député communiste. Mais il est clair pour tous qu'un vote négatif ouvrirait une crise majeure se soldant par le départ des ministres communistes du gouvernement. Et même les plus sceptiques sur la participation au gouvernement sont bien obligés de constater qu'il n'y a pas le plus petit début de mouvement social qui permettrait d'appuyer un tel coup d'éclat. » Les députés communistes savent que leur vote final importe plus que la radicalité de leurs débats.

« DISCUSSIONS PLUS LIBRES »

Il n'empêche. Le groupe communiste de l'Assemblée est devenu un lieu de discussion qui reflète, certes, la fin de l'orthodoxie rigide qui a longtemps entravé le parti, mais aussi la perte de repères qui touche le PCF aujourd'hui. On y débat, « on peut s'y engueuler franchement », assure Patrick Braouezec, mais, comme le résume le député de Seine-Saint-Denis : « Chacun compte pour un. » « Je suis député depuis 1981 et j'ai connu le temps où tout débat était étouffé sous une chape de plomb. Aujourd'hui, les discussions sont autrement plus libres. Mais il est clair qu'elles opposent de façon permanente les anciens et les mo-

dermes », raconte ainsi François Asensi (Seine-Saint-Denis). L'immigration, la dépenalisation de la drogue, les sans-papiers, dans une moindre mesure le PACS divisent tout autant et parfois plus profondément les élus communistes que la seule stratégie à adopter à l'égard de la gauche « plurielle ». « Ces problèmes de société échappent à la culture "lutte des classes". Ils sont donc, pour certains d'entre nous, plus difficiles à appréhender », analyse M. Braouezec.

Au rang des « modernes », se retrouvent la plupart de ceux qui furent les contestataires de la ligne de l'ancien secrétaire général du parti, Georges Marchais. A celui des « orthodoxes », sont désignés Maxime Gremetz (Somme), Patrice Carvalho (Oise) ou Georges Hage (Nord). Mais ceux-là s'en défendent. « Orthodoxe ? Je ne sais même pas ce que cela veut dire : je suis athée », rétorque en souriant M. Gremetz. La liberté de vote acquise par le groupe depuis l'épopée des refondateurs donne pourtant à chacun la possibilité de s'exprimer. Même si tous sont conscients qu'un groupe uni est encore la meilleure façon de peser.

Raphaëlle Bacqué

En nommant son bras droit, M. Tiberi s'assure le contrôle de l'administration de Paris

M. Bled devient secrétaire général de la Ville

LE MAIRE de Paris, Jean Tiberi, devait annoncer, mardi 22 septembre, dès l'ouverture du Conseil de Paris, la nomination de son directeur de cabinet, Bernard Bled, au poste de secrétaire général de la Ville de Paris, laissé vacant par la démission, le 18 septembre, du préfet Jean-Claude Le Tallandier de Gabory.

Il s'agit d'une décision « personnelle », qui relève de « ma seule responsabilité », nous a déclaré M. Tiberi, anticipant les critiques que cette nomination ne manquera pas de susciter, tant dans l'administration que chez les élus. Il s'agit, en effet, d'un geste éminemment politique, de la part du maire de Paris, déterminé, après avoir démarré la crise ouverte, début avril, par Jacques Toubon, à reprendre en main les rênes de l'Hôtel de Ville : Bernard Bled, âgé de cinquante-trois ans, est entré dans la maison en 1962 et en connaît tous les rouages pour en avoir gravi tous les échelons.

Les secrétaires généraux de la Ville de Paris étaient traditionnellement des préfets. « Quand on désigne un préfet, ce n'est pas politique », estime le nouveau secrétaire général, qui analyse sa nomination, au contraire, comme « une prise de contrôle politique de l'administration ». Fonctionnaire du rang propulsé au poste le plus élevé de la hiérarchie administrative de la capitale, M. Bled encourt les foudres de ce qu'il appelle lui-même l'« établissement administratif ». Il est aussi connu pour être le principal conseiller politique de M. Tiberi depuis que celui-ci a succédé à Jacques Chirac, en 1995, à la Mairie de Paris. C'est lui qui, en imposant « une certaine discipline » aux contestataires, a fait avorter le fronde de M. Toubon et de ses

amis (Le Monde du 8 juillet). Son arrivée à la tête des trente-huit mille fonctionnaires de la capitale en fait le principal interlocuteur administratif des adjoints de M. Tiberi, qui voient en lui l'« éminence grise », voire le « vrai maire ». Sa nomination est intervenue, lundi soir, après consultation de la garde rapprochée du maire : Roger Romani, président du groupe RPR, Jacques Dominiati, premier adjoint et président du groupe UDF, Jean-François Legaret et Michel Bulté, les deux adjoints RPR les plus proches de M. Tiberi.

En bravant les protestations, ce dernier affirme sa détermination à mettre à profit la seconde moitié de sa mandature pour pouvoir présenter, en 2001, un bilan concret aux Parisiens. L'objectif du nouveau secrétaire général est de « rapprocher la décision politique de son exécution », d'éviter l'enlèvement des dossiers, notamment au secrétariat général. En septembre 1996, une première réforme administrative avait été entreprise, marquée par l'arrivée au secrétariat général de M. Le Tallandier de Gabory, dont le statut de préfet de la région Bretagne devait donner du lustre à une administration parisienne amputée de ses meilleurs éléments par l'élysée. Deux ans plus tard, MM. Tiberi et Bled ont décidé d'accélérer le rythme de leur gestion. La démission du secrétaire général, meurtre qu'on ait pu parler de « li-moage » à son sujet, a fourni au maire le prétexte idéal pour procéder à une nomination quelque peu provocatrice, sans s'embarrasser des états d'âme d'une équipe municipale remise en pas-

Pascal Sauvage

La douloureuse mutation idéologique sur l'homosexualité

LA ROUTE a été longue. Les silences étouffants. Le labeur ardu pour ces mémoires militantes que se souviennent encore de quelques fracasantes exclusives, comme celles de Marc Croissant, banni de sa cellule et licencié de la mairie communiste d'Ivry (Val-de-Marne) pour avoir contesté, dans une lettre ouverte à L'Humanité, le traitement par le quotidien communiste d'un fait divers impliquant un homosexuel mineur, en 1980. En cette rentrée 1998, pourtant, Robert Hue et Alain Bocquet peuvent affirmer qu'ils soutiennent sans réserve le projet de pacte civil de solidarité (PACS) - même si, dans leurs discours de rentrée, ils tiennent prudemment le sujet à l'écart des inquiétudes militantes.

Comme sur l'immigration, le Parti communiste français a connu, en quelques années, une véritable révolution. En 1996, à la veille du 29^e congrès, dans un entretien à Combat face au sida, un trimestriel créé en 1995 par de jeunes militants communistes, le nouveau secrétaire national réclame « une attitude cohérente qui s'attaque résolument à (...) des attitudes discriminatoires ». La nouvelle responsable du secteur « Mouvement de la société », Marie-George Buffet, donne l'impulsion. Serge Guichard - l'homme du tournant du PCF sur l'immigration - mène le travail à bien, en créant, notamment, un

Collectif de lutte contre les discriminations liées à l'homosexualité. Les gay prides entrent dans le rituel des manifestations.

« Si le parti s'est ouvert, c'est bien davantage par l'évolution de ses membres que par des décisions de congrès », note Gilles Alfonsi, secrétaire général de l'Association des communistes combattants du sida (ACCS) et rédacteur en chef de Combat face au sida. Confrontés à la pandémie, les communistes se trouvent en effet forcés d'aborder l'homosexualité « autrement qu'avec des représentations caricaturales ou stigmatisantes ».

« POURRIURE DU CAPITALISME »

Dans L'Humanité, les articles de Rémi Darne - fondateur de l'ACCS, aujourd'hui décédé - signent ce changement d'attitude (Le Monde du 24 février 1996). Le 20 février 1997, dans une proposition de loi relative aux droits des couples non mariés, les députés communistes peuvent ainsi considérer que « l'Etat n'a pas à s'immiscer dans la vie privée des personnes » et qu'« il n'y a donc pas lieu de faire une distinction particulière pour les couples homosexuels ».

Entre morale ouvrière et exemple communiste, le revirement n'était pas simple. En 1952, l'Encyclopédie soviétique, à l'article « homosexualité », écrit : « Dans la société sovié-

tique de saine moralité, l'homosexualité est réprimée en tant que dépravation sexuelle et est punie par la loi, sauf cas de désordre psychique », de trois à huit ans d'emprisonnement. En France, lorsque, le 1^{er} mai 1972, des militants homosexuels scandent dans le cortège « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous ! », Roland Leroy stigmatise dans L'Humanité ce « désordre » qui représente la « pourriture du capitalisme à son déclin ». « Vous êtes des malades ! », lance, quelques mois plus tard, Jacques Duclos à des militants homosexuels lors d'un meeting à la Mutualité.

Sur ce sujet comme sur d'autres, le PCF « a choisi désormais de partir de l'individu et non plus de l'institution », insiste Serge Guichard. En avril, le centre de formation de Draveil - l'ancienne école des cadres - a ainsi consacré deux journées d'étude aux « discriminations liées à l'homosexualité ». Parmi les invités, Jean Ristat, exécuteur testamentaire de Louis Aragon, très ému, qui a lu son Ode pour hâter le printemps - « Comarade ne mets pas l'amour en prison... ». Non sans regretter que les biographies du poète communiste « [veuillent] aujourd'hui encore taire ce qu'il faut bien appeler, pardonnez-moi, mais non, ne me pardonnez pas, une histoire d'amour ».

Ariane Chemin

DÉPÊCHES

- **OPPOSITION** : le président de Démocratie libérale (DL), Alain Madelin, a déclaré, dans un entretien à Ouest-France du 22 septembre, qu'« il n'est pas exclu d'aller plus loin dans un rapprochement » avec le RPR, qui évolue, selon lui, « vers les idées et les propositions » de DL.
- **HÔPITAUX** : la grève des médecins des urgences a été suivie à « 90 % », lundi 21 septembre, dans les hôpitaux et les SAMU, selon les syndicats (Le Monde du 22 septembre). Reçu le matin au secrétariat à la santé, ceux-ci estiment qu'« un bon pas » a été franchi pour « rénover » le statut des urgentistes et ouvrir de nouveaux postes.
- **TOULON** : les dirigeants de l'Alliance n'avaient pas pris position, mardi 22 septembre en fin de matinée, en vue du scrutin qui opposera dans la première circonscription du Var, dimanche 27 septembre, Odette Casanova (PS) à Cendrine Le Chevallier (FN).
- **DÉMISSION** : Jean Mounier, maire (div. g.) d'Angers, a présenté sa démission, lundi 21 septembre. Son premier adjoint, Jean-Claude Antonini, assurera l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau maire.

à propos de l'Europe

Les institutions de l'Union européenne

Les institutions de l'Union européenne (nouvelle édition mise à jour) Collection Réflexe Europe 100 pages, 65 F

Les traités de Rome, Maastricht et Amsterdam

Les traités de Rome, Maastricht et Amsterdam Textes comparés Edition 1998 300 pages, 95 F

L'Union politique de l'Europe

L'Union politique de l'Europe Jalons et textes Collection Retour aux textes 200 pages, 220 F

La documentation Française

et toujours : L'Euro en poche (Edition juin 1998), 96 pages, 39 F

29-31, rue Voltaire 75004 Paris Cedex 04 Tel. 01 40 15 70 00 - Télécopie 01 40 15 72 30 Fax 01 40 30 16 40 - La documentation Française www.documentation.fra.gov.fr



هكذا من الإمداد

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998 / 9

**En nommant son bras droit
M. Tiberi s'assure le contrôle
de l'administration de l'...**



Boston, Chicago, Dallas/Fort Worth, Miami et New York

American Airlines®

Certaines villes sont desservies par American Eagle®, notre partenaire régional. American Airlines et American Eagle sont des marques déposées d'American Airlines, Inc. © 1998 American Airlines, Inc. Tous droits réservés.

documentation | FORMULAIRE

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

ÉTUDIANTS Le rapport de la Cour des comptes sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a été transmis aux responsables de cet organisme, ainsi

qu'à quatre membres du gouvernement. Ce document de quatre-vingt-trois pages souligne une série d'anomalies, de zones d'ombre et de manquements aux procédures.

● PARMi ceux-ci, la Cour estime notamment que certaines pratiques « paraissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur

aux mutuelles ». ● EN REVANCHE, alors que la mutuelle des étudiants est devenue le terrain d'une polémique politique sur un éventuel financement du Parti socialiste, le

rapport n'apporte aucune confirmation de ces soupçons. ● LE CAS du directeur général, Olivier Spithakis, qui perçoit un traitement annuel de 697 230 francs, est abordé.

Pour la Cour des comptes, la MNEF s'est « éloignée de l'objet des mutuelles »

Le rapport des magistrats, que « Le Monde » a pu consulter, passe au crible le fonctionnement de cet organisme mutualiste pour les étudiants et tente de démêler l'écheveau de ses filiales. Le document n'apporte aucune confirmation des soupçons sur un possible financement du Parti socialiste

DES ANOMALIES, des zones d'ombre, des manquements aux procédures et des interrogations : le rapport provisoire de la Cour des comptes sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), transmis lundi 21 septembre aux responsables de cet organisme ainsi qu'aux ministres de l'emploi, de l'éducation nationale, de l'économie et au secrétaire d'Etat au budget, fournit des réponses précises sur la nature des reproches formulés à l'encontre de ses dirigeants. Dans un document de quatre-vingt-trois pages que « Le Monde » a pu consulter, le magistrat instructeur a, après un an d'enquête, passé au crible le fonctionnement de la mutuelle, examiné les comptes et surtout tenté de préciser les relations avec « l'écheveau » de ses filiales et sous-filiales, dans la communication, l'assurance, les services, l'immobilier et l'informatique.



Sur la base des premiers éléments de ce dossier, la Cour avait, au début du mois d'août, saisi le parquet de Paris, à partir du cas de trois sociétés de communication et de conseil (Le Monde du 19 septembre). Cette procédure a abouti, un mois plus tard, à l'ouverture d'une information judiciaire ainsi qu'au lancement d'une enquête préliminaire confiée à la brigade financière de la police judiciaire. Dans la suite d'un précédent rapport sur le régime de sécurité sociale des étudiants (Le Monde du 5 septembre), le même magistrat instructeur s'est essentiellement intéressé à la diversification des activités de la mutuelle. Les principales critiques de son rapport portent en effet sur ce point : « Les investissements des fonds d'origine mutualiste dans des sociétés qui agissent dans des secteurs concurrentiels paraissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur aux mutuelles », indique-t-il en constatant que la MNEF s'est « éloignée de l'objet des mutuelles tel que défini dans le code de la mutualité ».

directs avec la mutuelle, certaines de ses filiales ou des fournisseurs privilégiés, le nom des dirigeants socialistes le plus souvent cités, tels Jean-Marie Le Guen ou Jean-Christophe Cambadélis, n'apparaît pas dans le document. A l'examen des

Mme Aubry rassurante

Sans attendre l'adoption définitive du rapport de la Cour des comptes soumis, pour observation, aux dirigeants de la MNEF, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a tenu à rassurer les syndicats d'étudiants. « Le gouvernement est très attaché à garantir la pérennité des mutuelles étudiantes. Leur régime particulier offre aux étudiants une qualité de soins et de service à laquelle ils sont légitimement attachés », écrit-elle en réponse à la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) et aux mutuelles régionales. Elle souhaite néanmoins « qu'elles soient gérées dans des conditions qui assurent la maîtrise de leurs coûts de gestion, dans la transparence et dans le respect des règles prudentielles ». La commission de contrôle des comptes a récemment différé la nomination d'un administrateur provisoire de la MNEF, suite à la requête de la mutuelle souhaitant une procédure contradictoire. Cette désignation ne saurait intervenir avant une quinzaine de jours.

bilans, il n'est pas fait état non plus d'éventuels détournements, « de l'ordre de 100 millions de francs par an », selon le chiffre, aussitôt démenti, avancé par une ancienne salariée licenciée. Dans sa première partie, le rapport ne manque pas de relever une « absence de mécanismes de contrôle » des administrateurs, qui ne semblent pas jouer leur rôle. Il s'étonne également du montant des rémunérations versées à douze d'entre eux sur les dix-huit du conseil d'administration, qui s'échelonnent entre 12 000 et 120 000 francs par an. De même, il s'interroge sur le rôle et les « pouvoirs arbitraires » de l'association des Amis de la MNEF, une instance composée d'anciens et de personnes morales, dont la dissolution a, depuis, été prononcée. A partir des bilans des exercices 1992-1993 et 1995-1996, la Cour note une détérioration des résultats, bien qu'ils soient encore faiblement bénéficiaires à cette date, avant un rétablissement plus conséquent l'année suivante. Elle souligne en particulier une augmentation importante des dépenses de communication de 23 à 32 millions de francs, dont 5,7 millions de francs toutefois auraient été consacrés aux moyens mis en œuvre pour la nouvelle affiliation au régime de sécurité sociale de quelque deux cent mille jeunes âgés de 18-20 ans accédant à la majorité sociale. Cette mesure aurait entraîné un surcoût de charges, alors que les recettes cor-

La pouponnière du syndicalisme étudiant

Réfutant les accusations de financement du Parti socialiste, Olivier Spithakis, directeur général de la MNEF, a, en revanche, reconnu, dans divers entretiens à la presse, à la radio et à la télévision, « que la MNEF a été et reste la pépinière du syndicalisme étudiant ». Ce que le rapport de la Cour des comptes semble confirmer en relevant la convention de 1,18 million de francs au profit du syndicat UNEF-ID. Ce rapport évoque aussi les subventions versées à des associations créées par d'anciens présidents de ce syndicat comme l'Association pour la formation (Afeve) de Christophe Borgel (350 000 francs), ou Europe-Étudiants de Philippe Campinchi (250 000 francs). La MNEF a aussi accordé un soutien au Football club toulousain (100 000 francs) et à un club de football américain à Aix-en-Provence. La Cour s'est aussi interrogée sur les actions de certaines associations, telle MNEF-Solidarité (fondée par l'ancien trésorier évincé, Matthieu Séguela) dans la création d'un centre de santé au Cambodge qui a justifié certains déplacements ; ainsi qu'un soutien accordé à la Maison des pots de SOS-Racisme. La gestion du personnel n'est pas exempte de reproches. Outre une forte augmentation de contrats précaires - cent quinze CDD et cent dix-huit CES pour un effectif de sept cents salariés - et une aggravation de l'écart entre les hauts et les bas salaires, la direction aurait aussi procédé à des licenciements « accompagnés de fortes indemnités ». Ce fut le cas de l'ancien directeur général adjoint, Hervé Zwirn, un polytechnicien,

qui a bénéficié de 2 millions de francs, et d'une partie de son équipe. Le cas du directeur général, Olivier Spithakis, est également abordé. Ce dernier perçoit un traitement de 697 230 francs annuels (+19 % en cinq ans) et 130 000 francs de frais de déplacement.

A l'examen des bilans, il n'est pas fait état d'éventuels détournements

Une clause de son contrat l'autorise de surcroît à « exercer toute autre activité sans limite et sans avoir à en rendre compte ». Correspondant à des rémunérations dans des filiales ou des mutuelles sœurs, mais aussi à des activités personnelles dans l'immobilier, elle lui a permis d'augmenter ses émoluments d'un peu plus de 30 %. En revanche, le poste des frais de réceptions (244 563 francs), dont Emmanuel de Poncins, ancien trésorier de la MNEF, et à des cabinets d'expertise et d'avocats suscite diverses appréciations. Si le cas de Dominique Strauss-Kahn - dont le cabinet a perçu 500 000 francs hors taxes d'honoraires lors d'une transaction de 2,1 millions de francs avec la Générale des eaux - n'est pas cité, apparaît celui d'Eric Turcon, avocat proche du RPR, qui a facilité des contacts avec Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, et de Bernard Pons, lui-même ancien de la MNEF. Enfin, un chapitre particulier est consacré à quelque treize associations « satellites » subventionnées par la MNEF pour un montant de 4,2 millions de francs. Parmi elles, SOS Drogue International (90 000 francs), MNEF-Solidarité (300 000 francs), qui « paraît avoir une existence formelle », mais s'est engagée dans des opérations comme l'Université de la paix à Sarajevo, la création d'un centre de santé au Cambodge et au Laos et le Noël des enfants de toutes les couleurs, une initiative de SOS-Racisme. L'association Messagers de la santé a, elle aussi, mené des actions de promotion sur des projets subventionnés (caravane SIDA et campagne anti-tabac) et la création de terrains de football au Mali, en collaboration avec le fonds d'action sociale et la délégation interministérielle à la ville (DIV). Également concernée, l'Association Stag'études, un service de stages par télématique consulté par deux cent mille étudiants, déficitaire d'environ 2 millions de francs, ou encore l'aide apportée à l'organisation de la nuit du Web. Ces engagements sont certes sans commune mesure avec le niveau de participation et les risques encourus par la Mutuelle dans ses différentes filiales. Pour le rapporteur, « l'examen de ces différentes associations révèle un mode de gestion très éloigné des principes qui régissent la vie associative et peuvent s'entendre comme un démembrement de la MNEF (...) L'activité d'Internet ou les terrains de sport au Mali peuvent être difficilement considérés comme étant des intérêts bien entendus, au sens large, des adhérents et de leur famille ». De toute évidence, ce débat au sujet de la MNEF pourrait bien concerner l'ensemble du mouvement mutualiste.

Michel Delberghe

L'enquête sur les activités de diversification relance le débat sur le « démembrement » de la mutuelle

LE MAGISTRAT enquêteur de la Cour des comptes semble avoir éprouvé quelque peine à s'y retrouver. En s'intéressant aux activités de diversification de la MNEF, il a découvert « un enchevêtrement de participations croisées générant un écheveau de filiales et de sous-filiales en cascade, jusqu'au système degré ». Sans entrer dans le détail des comptes de chacune d'entre elles, il souligne néanmoins le degré d'engagement - et de risques - encouru par la mutuelle, souvent accompagnée dans cette aventure par des mutuelles jumelles qui, elles aussi, ont investi une partie de leurs réserves. L'exa-

men du bilan de l'année 1996, correspondant à une période de réorganisation du « groupe MNEF », n'a guère contribué à clarifier les participations effectives. CUMUL DES FONCTIONS Comme le souligne le rapport, « l'absence de compte consolidé des sociétés commerciales ainsi que de dépôt au greffe » ont contribué à renforcer la critique à l'égard « d'un manque de transparence et de contrôle ». Au passage, il ne manque pas d'égranger le cumul de fonctions, parfois rémunérées, des administrateurs et des dirigeants de la MNEF dans ces multi-

ples sociétés. Pourtant, le magistrat le reconnaît : « L'engagement de la MNEF, dans certaines activités commerciales a été très largement suscité par les promoteurs du plan « Université 2000 », qui désiraient encourager le développement des services universitaires. (...) L'investissement dans la construction de résidences correspond au désengagement des pouvoirs publics dans le logement étudiant ». Faut-il le pour autant en passer par la création d'une « nébuleuse » aux contours mal définis ? La Cour constate que « ces filiales s'adressent à l'ensemble du public jeune, au-delà de la popula-

tion étudiante ». Elle se demande si « l'objectif mutualiste peut être entendu comme justifiant l'engagement financier de la MNEF dans des activités commerciales touchant de près ou de loin à la vie étudiante ». CAPACITÉS FINANCIÈRES La Cour souligne aussi que « le développement de ces services proposés par la MNEF peut correspondre à une volonté de recherche d'indépendance et d'émancipation à l'égard des conventions collectives auxquelles échappent les salariés des filiales ». Enfin, elle considère que « les intérêts des adhérents pourraient être directement affectés

par un recours effectif à la concurrence ». Pour financer l'ensemble de ces activités, la MNEF a sans doute fait appel à des partenaires privés. Elle a aussi puisé dans ses capacités financières dans des conditions qui suscitent de sa part des « réserves ». Dans une lettre adressée le 9 juillet, le président de la commission de contrôle des mutuelles observait toutefois que « à l'examen des comptes 96-97, la norme réglementaire relative à la marge de sécurité financière est respectée ». La Cour des comptes, il est vrai, n'a pas manqué de relever les

« immobilisations » de près de 60 millions de francs pour couvrir les passifs de quelques opérations hasardeuses ou malheureuses dans l'immobilier (Immocampus...), l'imprimerie (EFIC), l'éducation privée (Eduinvest), la Carte Jeunes, ainsi que le déficit de Stag'études. En contrepartie, Olivier Spithakis ne manque pas de valoriser les réussites après l'entrée de la Générale des eaux, ou dans le secteur de l'assurance. L'utilisation de l'argent public des cotisations sociales dans des activités commerciales s'apparente-t-elle à une entreprise de « démembrement de la MNEF », comme le relevait déjà un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales en 1994 ? Pour son directeur général, ce débat a été tranché par le gouvernement depuis qu'il a récemment autorisé les mutuelles à investir dans la privatisation de la Caisse nationale d'épargne (CNP). La discussion devrait rebondir avec la mission que Lionel Jospin a confiée à Michel Rocard, député européen, à propos de l'application de la directive européenne sur les mutuelles, qui vaut à la France d'être poursuivie devant la justice communautaire.

M. D.

VENTES PAR ADJUDICATION Office Spécial de Publicité 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Communication, assurance, immobilier... La MNEF compte une quarantaine de filiales et de sous-filiales. La plupart sont regroupées dans une société holding Raspaif Participation et développement, qui inclut la participation d'une filiale de la Générale des eaux-Vivendi. ● Les prestataires de services. Une sous-filiale, la Société parisienne d'impression, assure la fabrication de tous les travaux d'impression. Politicity est une agence de communication indépendante. Les prestations

Derya-Force 1, société de location d'un bateau placée en liquidation. ● L'assurance. La société financière Figeris, contrôlée pour partie par un groupe américain, a pour sous-filiales Cap-partenaire, AIE et Cap-iram. ● L'immobilier et les services. Des filiales et sous-filiales d'aménagement de campus et de gestion de services universitaires (Interfaces...). Le secteur de la construction est réparti dans Campus-développement, Campus-habitat, ainsi que dans diverses SCI.

Plusieurs témoins accusent Florence Rey d'avoir tiré lors de la fusillade du bois de Vincennes

La cour d'assises de Paris a examiné les derniers instants de la course-poursuite

La cour d'assises de Paris a poursuivi, lundi 21 septembre, l'examen de l'équipée de Florence Rey et d'Andry Maupin, au cours de laquelle

cinq personnes, dont ce dernier, ont été tuées le 4 octobre 1994. Après des dépositions contradictoires sur le rôle de la jeune fille, place de la Na-

tion, les témoignages ont concordé sur son comportement agressif lors de la fuite et de la fusillade finale au bois de Vincennes.

AUDRY MAUPIN et Florence Rey étaient-ils encore dans la réalité, ce mardi 4 octobre 1994 vers 21 h 40, ou vivaient-ils un film, une illusion, l'une de ces « images de gangster » censées représenter pour son compagnon, selon la jeune femme, « une certaine liberté » ?

Alors qu'ils laissaient deux policiers et un chauffeur de taxi agoniser à l'issue d'une première fusillade place de la Nation (Le Monde daté 20-21 septembre), les deux jeunes gens pensaient en otage un automobiliste pour assurer leur fuite vers Vincennes, à bord d'une Renault 5.

« Audry Maupin est entré dans la voiture un fusil à pompe dans une main, un revolver dans l'autre, un deuxième revolver à la ceinture, témoigne Jacky Bensimon, acteur involontaire de ce thriller d'une nuitée de minutes valant pour lui l'éternité. Il m'a mis un pistolet (il désigne sa tempe droite). J'ai passé la première vitesse, la deuxième, j'ai grillé un feu rouge, deux feux rouges. A deux cents mètres on a croisé un motard. La fille, à l'arrière, m'a demandé si je savais faire des demi-tours comme dans les films ».

La réalité ou la fiction ? Sur la table des pièces à conviction, Jacky Bensimon a demandé, ému, qu'on écarte les fusils à pompe encore trop réels à sa vue. Place de la Nation, cet homme de trente-cinq ans a vu successivement les deux policiers s'écrouler au sol, Audry Maupin s'avancer vers sa voiture, et, à coup de crosse, éjecter son ami passager. « Je viens de buter deux filles. Ça va nous séparer là ! », lui a dit son agresseur. « Alliez ! Roulez ! Roulez ! Roulez ! » « Oui c'est ça : roulez ! Roulez ! Roulez ! », a répété la fille.

Terrorisé, Jacky Bensimon se souvient, dans son récit, du premier motard qui les a mis en chasse, d'Andry Maupin à ses côtés, « excité, en rage, "speed" », tirant au revolver par la fenêtre, puis de la détonation assourdissante qui fit partir en éclats la lunette arrière de la Renault 5. « Elle, elle lui disait : "Butte-le ! Butte-le !" ». Elle était plus calme, très calme ». Puis la voiture

s'est enfoncée dans le bois, près de l'hippodrome.

L'alerte donnée, d'autres véhicules de police, d'autres motards ont afflué, jusqu'à l'ultime rencontre. Sur le plateau de Gravelle, Guy Jacob, motard de la compagnie du Val-de-Marne qui arrivait en sens inverse, a couché son véhicule sur la route. « Florence Rey m'a mis le fusil à pompe dans les côtes, dit Jacky Bensimon. Elle m'a dit : "Si tu l'arrêtes, je te bute". J'ai eu peur, j'ai freiné, je me suis éjecté. Et ça a crepité de tous les côtés ».

La dizaine de témoignages de policiers arrivés sur les lieux de Paris ou du Val-de-Marne convergent. Alors que les véhicules se croisaient, un « nuage de poudre » s'est échappé de l'arrière de la Renault 5 en même temps que retentissait une forte déflagration. La fusillade a éclaté. Le conducteur de la voiture - Jacky Bensimon -, que plusieurs policiers, insuffisamment renseignés, ont pris pour un malfracteur, s'est tout de suite sauvé et a été blessé, avant d'être « maîtrisé ». De son côté, à pied, le motard Jacob s'est avancé vers la voiture et a tiré par deux fois en tirant l'ordre aux occupants de se rendre. Puis le policier a été touché mortellement alors qu'Andry Maupin était vu en train de tirer au revolver à l'avant et qu'un coup de fusil retentissait « concomitamment » à l'arrière. Enfin, le motard Patrice Malon a fait feu « à un mètre cinquante » sur Audry Maupin, qui s'est affalé sur le tableau de bord de la Renault 5. « Quand il est tombé, la fille à l'arrière l'a attrapé et l'a embrassé », témoigne le policier.

Le motard Jean-Luc Poulouin, trente-deux ans, qui essaya les yeux dans la course-poursuite - dont un qui transparaît le numéro de son casque - est l'un de ceux qui ont procédé à l'interpellation : « Là, j'ai vu le passager arrière... Florence Rey... Une jeune fille. Et ça m'a coupé les jambes ». « Il y avait une volonté délibérée de tirer sur nous », rapporte un autre policier. « On avait l'impression qu'ils voulaient bouffer du fic. Ils recherchaient le contact. Ce n'était pas une course-poursuite habituelle, où les malfracteurs cherchent à fuir le plus rapidement ».

Dans le box, Florence Rey écoute les charges s'accumuler. En fin de journée, elle paraît éffondrée. Parfois, la jeune femme, comme absente, jette des regards haut perchés vers les fenêtres et la liberté. Elle nie avoir fait usage d'une arme sur le plateau de la Gravelle. Mais plusieurs policiers font état de tirs provenant de l'arrière de la Renault 5 et le motard Malon affirme l'avoir vue manipuler le fusil à pompe peu de temps avant son interpellation. Elle nie avoir incité son compagnon à tuer le motard qui les suivait. Mais Jacky Bensimon persiste. Elle nie s'être servie d'un revolver. Mais, le motard Poulouin affirme que « le passager arrière, à la chevelure blonde, bras tendu, [l'a ajusté et a tiré à quatre reprises sur lui] ». Elle nie. Mais, sur la banquette arrière de la Renault 5, outre le fusil à pompe, a été retrouvé un revolver avec six douilles percutees. Un autre revolver a été saisi aux pieds d'Andry Maupin.

À ce faisceau de charges s'ajoute la confusion. Avant la fusillade, la cour d'assises a achevé l'examen de la mort de la Nation. Une succes-

sion de témoignages a transformé la scène en jeux d'ombre et de lumière. Aux témoignages les plus proches et aux conclusions des expertises balistiques qui semblent exclure la responsabilité de Florence Rey dans les meurtres se sont greffées des dépositions de témoins - souvent plus lointains - contradictoires. Certains affirment avoir vu un individu blond achever le conducteur du véhicule de police à bout portant alors qu'il se trouvait à terre. Un livreur de pizzas, dont le témoignage s'entrechoque avec d'autres, affirme qu'une fille a tiré sur le chauffeur de taxi guinéen en lançant : « Tout ça, c'est de ta faute ! » - avant de déclarer qu'il n'est « plus sûr du tout ».

Comme si, aux confins des souvenirs embrumés et des dépositions fragiles, la grande silhouette aux cheveux bruns et longs et la petite stature aux cheveux blonds et courts n'avaient fait qu'un, jusqu'à ce qu'une balle, quelques minutes plus tard, définitivement les sépare.

Jean-Michel Dumay

Condamnation de trois organismes de crédit pour publicité mensongère

LES ORGANISMES DE CRÉDIT Cofidis, Cofinoga et News Banque ont été condamnés par la 1^{re} chambre civile du tribunal de grande instance de Nanterre à payer 1 franc de dommages et intérêt à l'Union fédérale des consommateurs (UFC) pour « publicité mensongère ». Cofidis promettait, dans sa formule « Libravous », des crédits de 10 000 à 30 000 francs en vingt-quatre heures. Or, la loi donne à l'emprunteur une faculté de rétractation de sept jours qui exclut, selon l'UFC, le versement des fonds avant son expiration. Un jugement identique a été prononcé contre « News Banque », pour une publicité parue en mars dans le magazine *Télé Star*, proclamant : « Avant d'avoir raccroché, vous savez si votre prêt vous est accordé ». Enfin, un troisième jugement a condamné, sans astreinte, Cofinoga, pour son produit « Mediatix », proposant 20 000 francs en quarante-huit heures en ces termes : « Besoin de deux petites briques ? Téléphonez. C'est réglé ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le jugement rendu dans l'affaire de la vente de la tour BP, à la Défense (Hauts-de-Seine), a été confirmé, lundi 21 septembre, par la cour d'appel de Paris. Le versement de 6 millions de francs de commissions occultes avait conduit vingt personnes devant le tribunal. La cour alourdissait la peine des promoteurs José Gil, Benoît Michelon et de l'ancien adjoint (RPR) de Villeparisis (Seine-et-Marne), Alain-Guy Clavarino, à 500 000 francs d'amende.

■ L'ancien député et maire (UDF) de Sète (Hérault), Yves Marchand, a été mis en examen, vendredi 18 septembre, pour favoritisme par le juge d'instruction Jean-Louis Lesaint à Montpellier (Hérault). Des irrégularités lui sont reprochées dans l'attribution de marchés publics de la ville.

■ Un ancien étudiant de Lyon-III, Sébastien Blanchard, âgé de vingt et un ans, a été condamné, lundi 21 septembre, à cinq mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon. Il était poursuivi pour avoir agressé, avec une grenade à plâtre, trois étudiants qui distribuaient des tracts contre l'extrême droite.

■ **IMMIGRATION** : le ministre de l'Intérieur par intérim, Jean-Jack Queyranne, a adressé, lundi 21 septembre, une lettre aux préfets, leur demandant de « redire toute sa confiance » aux fonctionnaires chargés de la régularisation des sans-papiers. Il estime que l'appel à la désobéissance lancé par le Front national (Le Monde du 18 septembre) « ne saurait être admis ».



La CNP entre en Bourse

Des handicapés manifestent pour l'accès aux transports en commun

QUELQUE deux cents militants de l'Association des paralysés de France (APF) ont manifesté, lundi 21 septembre, contre l'inaccessibilité des transports publics en Ile-de-France. Les manifestants ont tenté de monter à bord de dix-sept lignes de bus et distribué des tracts exposant leurs difficultés dans les transports en commun. Aucune action n'a été entreprise dans le métro dans la mesure où les stations de Paris intra-muros ne sont pas accessibles aux handicapés moteurs. En surface, seul l'accès à deux lignes de bus sur cinquante-sept leur est facilité.

Une délégation de l'APF a ensuite été reçue au ministère des transports. Un Livre blanc sur la situation à Paris a été remis à un collaborateur du ministre, Jean-Claude Gayssot. L'APF y réclame l'organisation d'une table ronde en vue de mettre en chantier un schéma directeur de l'accessibilité des transports en commun en Ile-de-France. « Nous avons été entendus mais les décisions restent à prendre », a déclaré Marc Rouzeau, directeur général de l'APF, à l'issue de cette réunion. Il nous a été proposé d'être associés au schéma directeur des transports en Ile-de-France, ce à quoi nous sommes favorables. Quant à la table ronde, aucune date n'a encore été fixée ».

Pour l'APF, « l'accessibilité aux transports publics pour les personnes handicapées, bien que re-

connue par la loi depuis plus de vingt ans, est loin d'être une réalité en France ». Une enquête réalisée en 1993, auprès de deux mille personnes handicapées motrices révélait que 58 % d'entre elles déclaraient ne pas pouvoir utiliser les transports en commun.

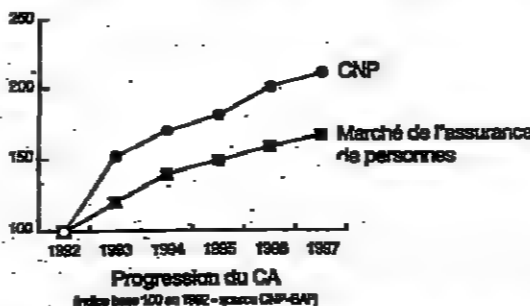
CATÉGORIE À AIDER EN PRIORITÉ

Selon un sondage BVA-AZC, réalisé à la demande de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (AAJH), 52 % des Français considèrent que les handicapés sont « tout à fait » ou « plutôt » exclus de la société française et 82 % jugent que les pouvoirs publics ne s'en préoccupent « pas assez ». Les personnes handicapées sont, parmi les groupes en situation d'exclusion, la catégorie que les Français souhaitent « aider financièrement en priorité » : 28 % des personnes interrogées les placent en tête, alors que 20 % citent les sans-abri, 17 % les malades du sida, 13 % les chômeurs de longue durée, 10 % les personnes âgées et 2 % les sans-papiers. Enfin, trois Français sur quatre jugent que le milieu scolaire est « plutôt mal » ou « très mal » préparé à accueillir des jeunes handicapés à cause de l'aménagement des locaux. 58 % pensent que les enseignants sont mal formés à cette mission.

Michèle Aulagnon

Devenez actionnaire du premier assureur de personnes en France

Parce que la CNP a plus que triplé son chiffre d'affaires en moins de 10 ans. Elle présente un taux de croissance annuel en moyenne supérieur à celui de son marché. Elle enrichit en permanence une gamme complète de produits d'épargne, de retraite, de prévoyance, de couverture de prêts et de garanties santé pour répondre aux besoins de la clientèle. le dynamisme de la CNP est un avantage pour ses assurés et un atout pour ses actionnaires.



Réservez dès maintenant en contactant votre intermédiaire financier. Pour toute information sur la CNP et sur l'opération, N° Vert 0 800 544 544. Site: <http://www.cnp.fr> ou appelez gratuitement le



Un document de référence enregistré et une note d'opération visée par la CGS sont disponibles, sans frais, auprès des Intermédiaires financiers et de la CNP.

هكذا من الإهمال

Au « procès Chalabi », le principe du débat contradictoire s'apparente à une coquille vide

Après trois semaines d'audience, le sentiment de malaise s'installe

Depuis le 1^{er} septembre, la 1^{re} chambre correctionnelle de Paris, délocalisée à Fleury-Mérogis pour la circonstance, examine les cas de 138 per-

sonnes soupçonnées d'avoir participé à un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens. L'examen des faits reprochés, à cer-

tains prévenus, qui, selon les avocats, auraient pu bénéficier d'un non-lieu en cours d'instruction, laisse parfois pantalois.

IL AURA suffi de l'incrimination générale d'« association de malfaiteurs ayant pour objet de préparer un acte terroriste » pour que 138 personnes se retrouvent depuis le 1^{er} septembre devant la onzième chambre correctionnelle de Paris délocalisée à Fleury-Mérogis, soupçonnées d'avoir participé à un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens. Une incrimination suffisamment large et floue pour mêler sur le banc des prévenus des hommes dont l'enquête policière a permis d'établir le rôle prépondérant, mais aussi d'autres, majoritaires, dont le principal tort aura été de se trouver au mauvais moment au mauvais endroit ou d'avoir « donné un coup de main » sans toujours en connaître la raison.

Depuis trois semaines que les débats ont commencé, pas un jour ne se passe sans qu'un sentiment de malaise ne vienne troubler le malgre auditoire qui continue à assister au procès. Le président Bruno Steinmann semble lui-même mal à l'aise lorsqu'il doit se contenter de lire les faits reprochés à tel ou tel prévenu, depuis qu'une majorité d'entre eux refuse de participer aux débats, comme bon nombre des avocats. Le principe du débat contradictoire n'est plus qu'un vœu pieux, une coquille vide, que le respect des règles procédurales ne parvient pas à compenser.

« EFFET DE MASSE »
Quand elles ont lieu, les audiences font apparaître le degré d'implication des uns et des autres. Selon certains avocats, elles démontrent surtout que nombre de prévenus auraient pu bénéficier d'un non-lieu en cours d'instruction et ne doivent leur présence au procès qu'à la volonté de créer « un effet de masse ». A cet égard, l'examen des cas de per-

sonnes soupçonnées d'être impliquées dans la filière des faux documents administratifs, dont le chef serait Mourad Tacine, laisse parfois pantalois.

Lors de son interpellation en février 1996, Samir B. a vingt et un ans. Il lui est notamment reproché d'avoir fourni une attestation d'assurance à son beau-frère, membre présumé du réseau et d'avoir détenu les papiers d'un ami, également impliqué, d'après l'accusation. Mais Samir B. a aussi des talents de dessinateur qui n'ont pas échappé aux enquêteurs.

Lors d'une perquisition, ils ont retrouvé une lettre rédigée par le prévenu sur laquelle figure un dessin : un cœur pris en tenaille entre un homme barbu tenant un revolver avec l'inscription FIS (Front islamique du salut) et un policier les mains en l'air. « C'était un courrier destiné à des amis en Algérie, explique Samir B. Avec le dessin, je voulais montrer que notre cœur a peur et qu'il balance entre le FIS et la police. » Cette pièce fait partie des documents accablants réunis dans cette affaire, lance le président Bruno Steinmann. Ironie sans doute.

Yahia H. n'est pas mieux loti. Sur son répertoire téléphonique figurent les coordonnées de Mourad Tacine. « Mon frère Mohamed habitait chez lui, je l'appelais régulièrement pour lui donner des nouvelles du pays. D'ailleurs en face du numéro il était écrit "Mohamed", pas "Tacine", explique le prévenu. « Et ce paquet-cadeau avec la mention "de son ami Mourad" trouvé à votre domicile ? », s'inquiète le président. « Je n'ai rien dit pas de Mourad Tacine, rétorque Yahia H. C'est un copain qui est venu à mon mariage sans que je l'aie invité et il m'a fait ce cadeau. J'avais l'intention de lui rendre, c'est pour ça que je ne l'ai pas défilé. J'ai vu ce que contenait le paquet quand les policiers l'ont ouvert. C'était un carton de verres à champagne. »

Ancien policier algérien, Mustapha Z. s'est réfugié chez sa sœur à Calais, en septembre 1993, par

crainte, dit-il, « de représailles de la part des islamistes ». Le tribunal veut connaître la nature exacte des relations du prévenu avec Mourad Tacine. Selon un rapport des renseignements généraux, le prévenu a été « destinataire de faux documents administratifs ». « Tout ça a commencé parce qu'un jour j'ai hébergé des compatriotes de passage qui devaient rejoindre la Grande-Bretagne, explique-t-il. Les hôtels étaient complets, alors j'ai eu pitié, car il y avait un bébé. Le lendemain, ils sont repartis. »

PASSEPORTS OUBLIÉS

Quelques heures après leur départ, Mustapha Z. reçoit un coup de fil de l'un de ses hôtes lui annonçant qu'il va recevoir par courrier leurs passeports oubliés à Paris. Or ces documents auraient été envoyés par Mourad Tacine. « Je ne connais personne de ce nom-là, affirme Mustapha Z. »

« J'ai demandé une confrontation entre mon client et Mourad Tacine, elle m'a été refusée », surenchérit son avocat M^{re} Marie-Louise Megretis. Pour ces faits, le prévenu a déjà accompli près de vingt-neuf

mois de détention provisoire.

Les reproches faits à certains prévenus jugés par défaut ne sont guère plus convaincants. Khaled T., connu pour avoir vendu des produits de marque contrefaits, vivait dans un squat de Clichy qui lui avait indiqué un membre présumé du réseau. Selon l'accusation, il aurait joué un rôle dans les transferts de faux papiers. Mohand R. est soupçonné d'avoir stationné une Fiat Panda dans une rue de la Plaine-Saint-Denis. Véhicule qui aurait été mis à disposition de membres du réseau pour le transport de sacs. « Sans que l'on puisse assurer qu'ils contenaient des armes », tempère le président.

Ils sont plusieurs à être jugés parce qu'ils étaient hébergés chez un membre du réseau ou parce qu'ils avaient leurs coordonnées sur eux. Du menu fretin la plupart du temps. Souvent en situation irrégulière sur le territoire. Vivant d'une activité de trébuche sur un marché de Barbès ou comptant sur la solidarité, parfois intéressée, de leurs compatriotes.

Acacio Pereira

Une grève paralyse le centre IVG de Roubaix (Nord)

Les praticiens réclament leur contractualisation

LILLE

de notre correspondante

Depuis le 10 septembre, le centre d'interruption volontaire de grossesse (IVG) de Roubaix (Nord) est paralysé à la suite d'un mouvement de grève déclenché par l'ensemble des médecins de ce service. Ces six praticiens, qui interviennent en milieu hospitalier sous forme de vacations, entendent obtenir leur contractualisation : la transformation de leur statut précaire, renouvelable chaque année sans ancienneté ni congés payés, en un contrat de trois ans.

Après plus de deux ans de négociations vaines avec la direction de l'hôpital de Roubaix, ce conflit pose la question de l'avenir de certains centres IVG. « Lorsque les centres IVG se sont créés, les médecins se sont engagés par conviction et sans statut véritable dans cette mission de santé publique. C'était un acte de militantisme », rappelle l'un des praticiens en grève. Aujourd'hui, les plus jeunes réclament de meilleures conditions de travail et une certaine reconnaissance. « A terme, plus personne ne voudra travailler dans des condi-

tions aussi peu enviables. » D'autant moins que cette activité reste mal considérée.

Depuis janvier 1995, un arrêté permet pourtant aux directions des hôpitaux de contractualiser ces médecins vacataires. Or, à Roubaix, cette disposition n'est pas appliquée. Ni le vote en début d'année de la commission médicale d'établissement de l'hôpital en faveur de la contractualisation ni les récentes déclarations en ce sens de René Vandierendonck, maire de Roubaix et président du conseil d'administration du centre hospitalier, n'ont fait évoluer la situation.

Depuis le début du conflit, différentes raisons locales ont donc été évoquées pour expliquer ces dysfonctionnements. Cela va de la « personnalité et des méthodes rigides » du directeur du centre hospitalier, déjà contestées dans le passé, à des contraintes techniques dans l'application du décret. La direction de l'hôpital continue en revanche à s'en tenir à l'argument des contraintes budgétaires.

Nadia Lemaire

La Maison de l'étranger de Marseille connaît de graves difficultés

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les difficultés de la Maison de l'étranger, à Marseille, qui l'avait conduite à annuler ses manifestations culturelles de printemps (Le Monde du 16 juillet), se sont alourdies au point que son président, M^{re} Christian Bruschi, devait demander, mardi 22 septembre, au tribunal de grande instance une mise en règlement judiciaire afin de garantir le paiement des dix-neuf personnes qui l'alimentent. Selon toute probabilité, un administrateur devrait donc être nommé dans les jours qui viennent pour redresser l'institution en cessation de paiements. La banque a en effet refusé que le découvert dépasse 1,2 million de francs, arguant du fait que les financeurs principaux avaient marqué une « rupture dans la confiance » accordée jusqu'alors à l'association, gestionnaire de la Maison.

Devant ces difficultés, un comité de soutien, présidé par l'historien qui en fut le premier

président, Emile Téminé, a été constitué afin que la Maison, créée en 1976, puisse survivre et conserver ses trois fonctions essentielles : l'accueil des étrangers, la mise à disposition d'un centre de documentation juridique sur l'immigration et l'ouverture sur les cultures du monde.

« PUISSANTE ORIGINALITÉ »

Financée depuis sa création par le FAS (Fonds d'aide sociale) et la ville, à hauteur de 50 % chacune, l'association remplit des missions de service public. Sa personnalité, elle-même, est un passif de 1,3 million de francs, à peu près le quart de son budget. Christian Bruschi se dit prêt à envisager les réformes que certains de ses bailleurs, tous présents au conseil d'administration, réclament et, en particulier, à envisager une meilleure définition de ses trois fonctions essentielles. Mais il insiste aussi sur le fait que sa « puissante originalité » réside dans cette polyvalence. Autrement dit, il sou-

tient que la vocation culturelle de la Maison, parfois discrètement contestée, fait partie intégrante de sa mission. Comme le soutient Emile Téminé, « la maison permet à l'étranger d'être aidé, facilite son intégration, mais surtout lui permet d'être chez lui ».

La procédure engagée devant le TGI peut déboucher sur une liquidation, la reprise par une autre structure - hypothèse difficilement envisageable - ou un plan de restructuration. Si le sort de l'association dépend désormais des juges, il est probable que ceux-ci prendront leurs décisions en fonction des engagements des principaux financeurs, qui ont fait savoir au conseil d'administration qu'ils n'avaient pas l'intention d'abandonner cette institution créée dans le consensus par Gaston Defferre et Paul Dijoud, alors respectivement maire de Marseille et secrétaire d'Etat à l'intégration.

Michel Samson

Votre sens des affaires doit être fine. En effet, l'ABR, le double Airbag, la climatisation, le détecteur de pluie et l'anti-démarrage code sont acquis.

PEUGEOT 605 A PARTIR DE 135 000 F TTC

* Prix spécial pour une 605 : 2.0i, essence, A.M. 99 au lieu de 160 000 F TTC (tarif conseillé au 01.07.98). Offre spéciale valable du 21.09.98 au 31.12.98 dans le Réseau Peugeot affichant l'opération. 1) Coussins gonflables de sécurité. 2) Réfrigération régulée avec filtre à pollen. 3) Essuie-vitre avant automatique à détecteur de pluie. Modèle présenté : 605, 2.0i, essence, A.M. 99 avec les options peinture métallisée et toit ouvrant.

605 PEUGEOT

PEUGEOT POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR

وكذا من الإصم

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998 / 13

Une grève paralyse
le centre IVG
de Roubaix Nord

**Aujourd'hui, 22 septembre 1998,
1^{ère} journée "Seul avec ma Saab".**

Il y a des jours comme
celui-ci, où l'on croise plus
de Saab que d'habitude.
C'est normal, plus de
20 % des Saab vendues
entre septembre 97
et août 98 roulent au GPL,
contre 1 % en moyenne
pour l'ensemble
du marché Français.

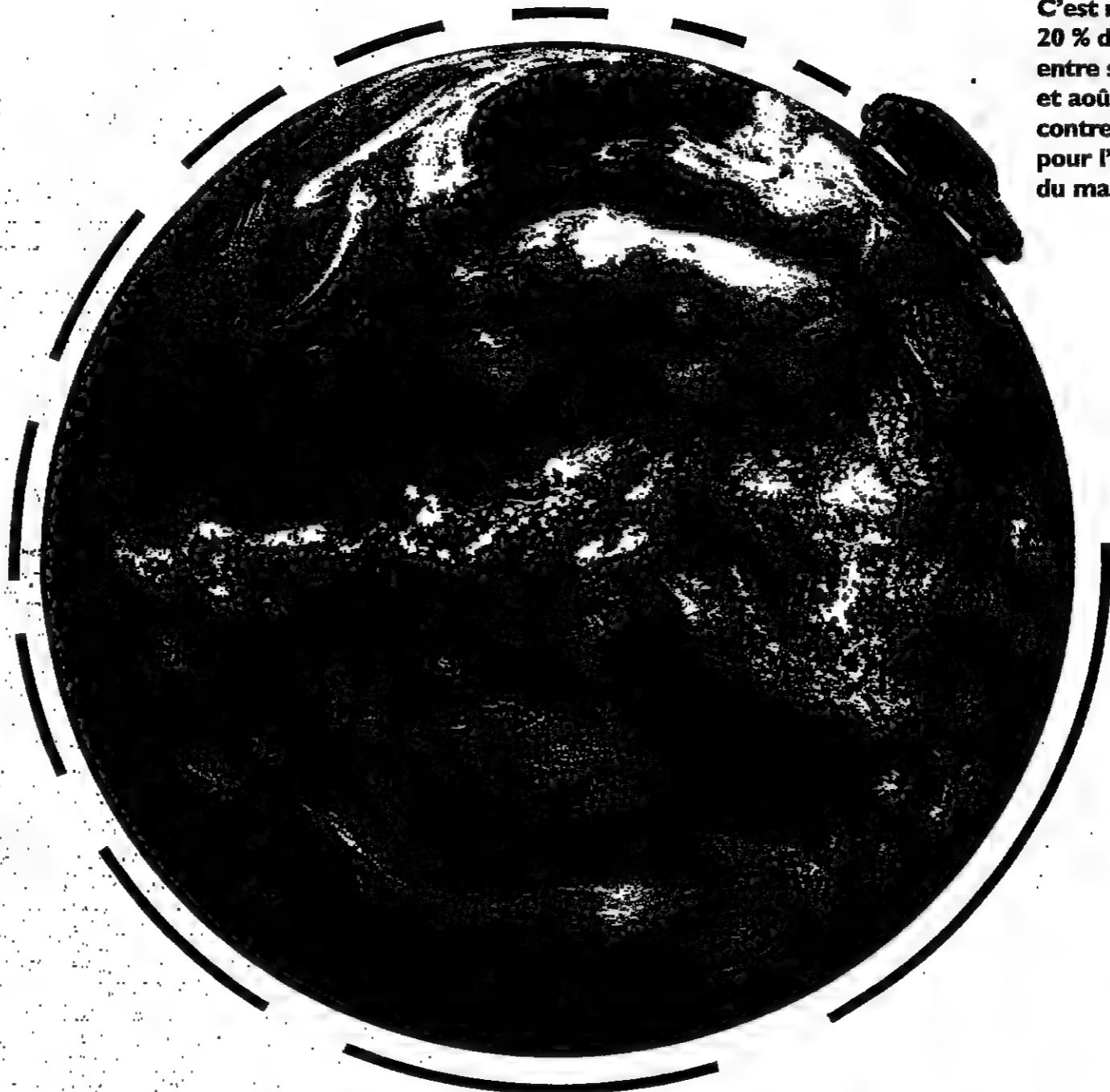


Photo : © FOTOGRAFIA-STONE EBMK, Hongaie.

605
MUCCHIO

كلد ان رايصل

Naissances

M. et M^{me} Jean BOUTILLIER a la joie d'annoncer la naissance de son treizième et ultime arrière-petit-enfant...

M^{me} Miriam Abou-Diwan, M. et M^{me} Joseph Abou-Diwan, M. et M^{me} Nasr Abou-Diwan, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de...

Monaco, M. et M^{me} Bernard Cellario, M. et M^{me} Claude Cellario, M. Hugues Salvo et M^{me} née Dominique Cellario...

M^{me} Suzanne Aélion, son épouse, Albert Yves et Mathilda, ses enfants, François, son neveu, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de...

Michel et Maryse Gevrey, ses parents, Patrick Plichon, sa compagne, Lucie Gevrey et Odette Bouquier, ses grands-mères...

Il y a vingt ans disparaissait Bernard HALPERN, Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont aimé, se souviennent de lui.

Anniversaire de naissances

Pour Lin Très heureux anniversaire 40 ans le 27 septembre 1998 L. et J.A.

M^{me} Simona CHAUFOUR, née CAZALA, survenue le 19 septembre 1998, à Juvisy-sur-Orge, à l'âge de soixante-huit ans.

M^{me} Adrienne CELLARIO, née MATTEUDI, chevalière du Mérite culturel, survenue à Monaco, le 21 septembre 1998.

M. Pierre GALANTE officier de la légion d'honneur journaliste et écrivain ancien secrétaire général à Paris Match, survenue le 20 septembre 1998.

M. Luciane MARTIN-ROBERT, survenue le 19 septembre 1998, La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 septembre 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, Paris-7^e.

Il y a dix ans déjà, le 20 septembre 1988, Christophe LÉGER-PATURNEAU nous quittait.

Décès

M. André DUFOUR, survenu à Creil (Oise) le 17 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-septième année, il a été inhumé selon ses vœux.

M. André DUFOUR, survenu le 19 septembre 1998, à Juvisy-sur-Orge, à l'âge de soixante-huit ans. Priez pour elle.

M^{me} Suzanne Aélion, survenue le 17 septembre 1998, à son domicile de Ville-d'Arvey, le jeudi 17 septembre 1998.

M. Robert MOUSSU, ingénieur en Chef, conseiller du service géologique national, survenue le 18 septembre 1998.

M. Robert MOUSSU, ingénieur en Chef, conseiller du service géologique national, survenue le 18 septembre 1998.

M. Georges ARION, 5 août 1920 - 23 septembre 1997 En ce 23 septembre 1998, il y a déjà un an que mon époux et père attentionné nous a quittés.

OFFRES

La Scène Nationale de Cergy-Pontoise recrute son directeur poste à pourvoir au 1^{er} décembre 1998

CABINET DE FORMATION EURO recherche ANIMATEUR dynamique Pour ateliers spécialisés, mise en place technique de l'Euro en entreprise.

L'INTERTELEPHONIE PME de 120 personnes Spécialisée dans l'intégration de systèmes de communications et précurseur dans son domaine depuis plus de 50 ans.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS recherche un ENSEIGNANT-CHERCHEUR EN CAO Sa tâche consistera d'une part à animer les cours et travaux pratiques relatifs à l'enseignement de la CAO.

PORT AUTONOME DE ROUEN recherche CADRE COMMERCIAL (H/F) Mission : Recherche et mise en place de nouveaux trafics et consolidation des trafics existants en France et à l'étranger.

DEMANDES SPECIALISTE DE L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL Connaissance globale de la fonction RH Diplômé de l'Institut de Gestion Sociale.

Pour vos annonces dans L'EMPLOI Tél. : 01.42.17.39.33 Fax : 01.42.17.39.38

SECRETAIRE DE REDACTION 4 ans exp. cherche poste Tél. : 06-89-72-40-09 Cadre 37 ans rech. poste Directeur restaurant relations publiques ou responsable boutiques sur région Midi-Pyrénées.

Tristesse de faire part du décès de Augustus SEYMOUR HOUGHTON officier de la Légion d'honneur, survenue le 20 septembre 1998, à Aix-les-Bains, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Pas de fleurs mais des dons seront reçus en son nom à SOS Village d'Enfants. « L'homme qui se fait de son être d'un vêtement celui qui est nu... est homme est juste, est certainement il vivra du le Sertemps l'Eternel, Eschylus, XVIII, 27. »

M. et M^{me} Jean-Georges Masler, et leurs enfants, M. et M^{me} Yves Molty, et leurs enfants, M^{me} Christiane Mongollet, ont la douleur de faire part du décès de...

M. Edmond MACLER professeur honoraire en odontologie à la faculté Garancière, lieutenant colonel de réserve de l'Armée de l'Air, survenue le 19 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans à Villejuif.

Port d'Alon M. Robert MOUSSU, née Jonette Delphy, son épouse, Pauline et Bruno Hugues Mousou, Sylvia et Philippe Mousou, Martha et François Mousou Gonzales, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de...

M. et M^{me} Odette Pory, son épouse, Jean-Louis et Marie-Danièle Pory, ses fils et sa belle-fille, Lolé et Nicolas Pory, ses petits-fils, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de...

M. et M^{me} Jean-Georges Masler, et leurs enfants, M. et M^{me} Yves Molty, et leurs enfants, M^{me} Christiane Mongollet, ont la douleur de faire part du décès de...

Remerciements - Michel Cartry et ses enfants, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de...

Souvenir M. Georges ARION 5 août 1920 - 23 septembre 1997 En ce 23 septembre 1998, il y a déjà un an que mon époux et père attentionné nous a quittés.

Conférence Le centre d'éducation permanente de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne propose, en collaboration avec l'UFR d'art et d'archéologie des cycles de conférences dans le cadre de l'Université permanente.

Communications diverses « An CBL 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 24 septembre à 20 h 30, Les Humour's Juifs : professeur J. Kizman : Histoire de l'humour juif (éd. Que Sais-je ?) et docteur A. Nahoun : Humour et sagesse judéo-arabe (éd. Desclée). TEL : 01-43-71-68-19 »

CARNET DU MONDE - TARIFS 98 - TARIF à la ligne DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSÉ, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT TARIF ABONNÉS 95 F HT

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

L'Ile-de-France prépare la révolution du tramway

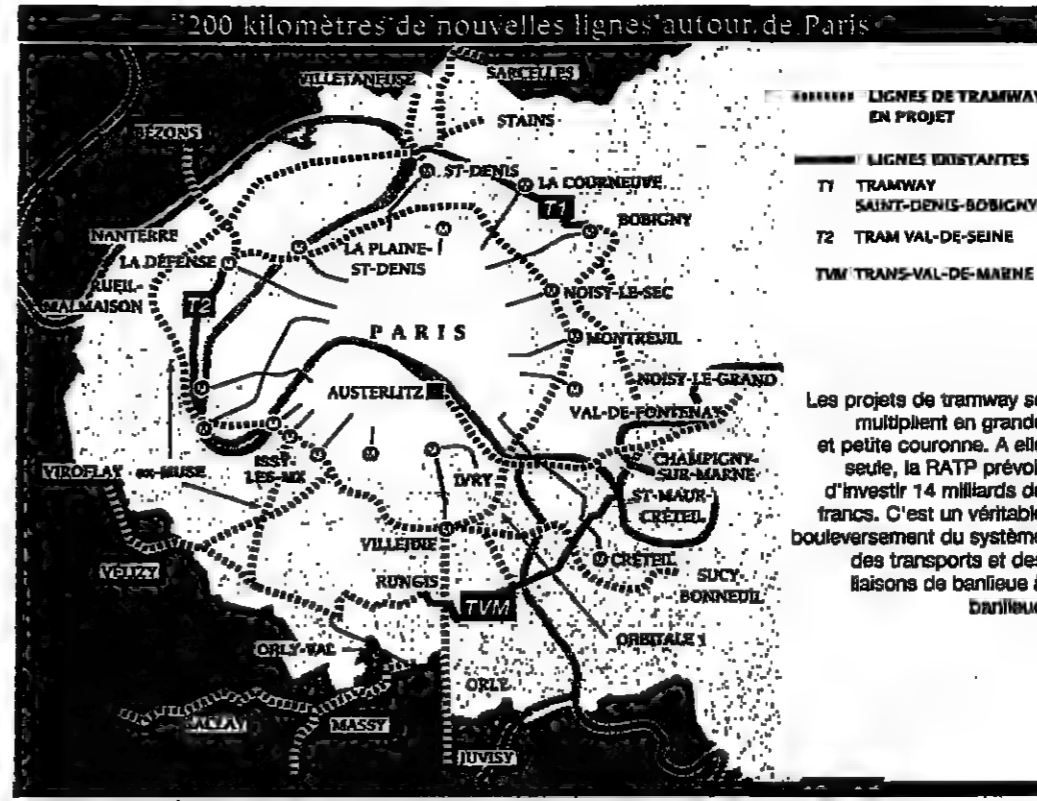
Après avoir quasiment disparu et devant les succès rencontrés par les lignes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Seine, ce mode de déplacement bénéficiera de l'essentiel des prochains investissements pour les transports dans la région. Son « retour » devrait permettre de restructurer les banlieues.

C'EST UNE REVANCHE tardive mais symbolique. A l'heure où la part de la voiture dans les transports en Ile-de-France est remise en cause, le tramway apparaît aujourd'hui comme la solution d'avenir pour désengorger la banlieue. Alors que Paris et sa région disposaient en 1921 de 960 kilomètres de ce réseau fermé de surface, le département de la Seine, cédant au chant des sirènes automobiles, a commencé dès 1927 à préconiser la suppression des tramways dans la capitale. L'arrachage des rails commença en 1931 et la dernière rame circula le 14 mars 1937. Un an plus tard, le bus l'emporta aussi en banlieue. Les flots de résistances sont rares, et le dernier tramway d'Ile-de-France disparut de Versailles en 1956.

Il faudra attendre 1992 pour revoir un tramway circuler en Seine-Saint-Denis, entre la basilique et la nouvelle préfecture du nord de Paris. Ce succès - auquel ne croyaient vraiment que la RATP et les élus communistes du département - confirmé par la montée en puissance beaucoup plus rapide que prévu du « vrai-faux-tramway » du Tram-Val-de-Seine, une ligne « relookée » par la RATP sur d'anciennes infrastructures de la SNCF, ont remis à l'honneur l'idée du tramway. Alors qu'il ne se passe plus une semaine sans qu'un élu de la région ne revendique l'équipement pour sa commune, deux autres éléments interviennent pour permettre un retour généralisé du tramway en Ile-de-France. Métro, la 14^e ligne de métro, sera inaugurée le 15 octobre par Jacques Chirac.

Dans un peu plus d'un an, l'ouverture du premier tronçon d'Bole illustrera un peu plus l'absurdité qui a consisté à consacrer la quasi-totalité des crédits des deux derniers contrats de plan pour des travaux dans la capitale. Taux d'infrastructures adaptées, les liaisons de banlieue à banlieue enregistrent ainsi une croissance catastrophique des déplacements en voiture individuelle.

UNE « SOLUTION MODERNE »
Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, souhaite que « 200 kilomètres de nouvelles lignes de tramway [soient] inscrites dans les deux prochains contrats de plan Etat-régions ». Pour Serge Méry, vice-président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France chargé des transports, le tramway est une « solution moderne, propre, efficace et sécurisante, ainsi qu'une garantie de transferts en provenance de l'automobile ». A côté des tangentes ferrées réservées à la grande couronne, les deux pro-



Le premier élément pris en compte est bien entendu celui du trafic attendu. Si une ligne de RER peut transporter 50 000 voyageurs à l'heure dans chaque sens, le métro jusqu'à 25 000, le tramway n'en transporte que 1 500 à 4 000. Le tracé d'une ligne de tramway doit également être « structurant ». Il doit constituer un réseau, en correspondance soit avec une ou plusieurs lignes de métro, soit avec plusieurs bus. Enfin - et c'est la principale réussite de la ligne Saint-Denis-Bobigny - le tramway devra permettre une « requalification » urbaine.

L'évaluation multi-critères voulue par M. Gaysot tendra également compte des effets d'une ligne de tramway sur les déplacements et les réseaux existants, des services rendus à la population, des zones desservies, des temps de parcours, des améliorations de l'environnement (bruit, pollution), de la reconquête de la voirie, des objectifs de la politique de la ville, ainsi que de la desserte des quartiers en difficulté.

Autant d'éléments qui ne devront pas ignorer certaines contraintes. La première est naturellement d'ordre financier et obligera certainement à revoir la répartition des investissements pris en charge par l'Etat, la région et les communes concernées.

Christophe de Chenay

A Argenteuil, un havre de paix dans le maelström automobile

« J'AIMERAIS bien revoir ça tous les matins, dit cette habitante de l'avenue Gabriel-Péri à Argenteuil (Val-d'Oise). Quel calme dans notre appartement, c'est ce qui nous a permis de nous installer ici. »

Dans une rue adjacente, une jeune femme promène son chien au milieu de la chaussée. Un homme sort de son immeuble d'un pas décidé. « Je croyais que toute circulation était interdite. Alors je pars au travail à pied, dans la zone industrielle à la sortie de la ville. » Une dame attend le bus pour Gennevilliers : « Je vais voir combien de temps je vais mettre en transports en commun. » Les cyclistes qui passent sur l'avenue sont tous très équipés. Un homme aux cheveux grisonnants en tenue de vététiste a le sourire aux lèvres :

« Quel régal de respirer ! Je vais souvent à la Défense en VTT, j'ai douze kilomètres à faire depuis les coteaux d'Argenteuil. En voiture, je ne sais jamais combien de temps je vais mettre. »

Au nord du quadrilatère d'une centaine d'hectares interdit aux voitures, les automobilistes tentent d'échapper à la nasse. Venus de la vallée de Montmorency, ils se retrouvent chaque matin dans les rues de cette ville de 95 000 habitants à chercher une voie libre pour atteindre un des ponts de la Seine. C'est tout le

nord de l'Ile-de-France qui, chaque jour, hâte au volant pour franchir cet obstacle naturel vers Paris ou vers la petite couronne et la Défense. D'un côté, le pont de Gennevilliers, sur l'A 15, opère comme un gigantesque entonnoir qui refoule les automobiles bloquées sur l'autoroute dans toute la banlieue. De l'autre, le pont de Bezons, constamment saturé, laisse les embouteillages s'emplier sur plusieurs kilomètres en amont jusqu'à Sartrouville.

C. de C.

REPORTAGE
La ville s'est associée au ministère pour la journée sans voitures.

me faufile entre les pare-chocs pour conduire mon fils à l'école. » Le centre-ville d'Argenteuil est un havre de paix au milieu du maelström automobile de la banlieue.

Mardi 22 septembre, le soleil se lève sur une avenue quasiment déserte dans une des quatre villes d'Ile-de-France à s'être associée à l'initiative du ministère de l'environnement, une journée sans voitures. Des barrières métalliques canalisent les taxis au centre de la chaussée. Aux deux extrémités de la voie, bordée de tours d'habitation, le personnel communal hésite et ne laisse finalement passer que les véhicules d'urgence et les vélos.

Un jeune homme en voiture s'impatiente. « Je veux simplement déposer mes cassettes au vidéoclub. » L'employé lui demande de se garer et de faire vingt mètres à pied. « Pas question, vous nous faites vraiment ch... avec vos... » Beaucoup d'automobilistes tentent, eux aussi, de passer. Le long des trottoirs déserts, les commerçants dressent leurs étals en maugréant. « On va voir si, ce soir, les clients viennent faire leurs achats en rentrant du travail, comme d'habitude, dit le boucher. On apprécie tout de même le silence de l'avenue. Les autres jours, le bruit est infernal. »

GFC
GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le Conseil d'Administration s'est réuni le vendredi 18 septembre 1998 sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Les comptes consolidés du premier semestre 1998 font apparaître les évolutions suivantes :

En millions de francs	1 ^{er} sem. 1998	1 ^{er} sem. 1997	Variations
Loyers	231,1	229,4	+ 0,70 %
Résultat courant	121,3	118,1	+ 2,71 %
Bénéfice net	91,5	90,5	+ 1,04 %

Ces comptes n'intègrent pas les éléments d'exploitation des sociétés UIF et FONCIÈRE VENDOME, qui n'étaient pas entrées au 30 juin dans le périmètre de consolidation.

EXPLOITATION
L'exploitation locale se déroule de manière satisfaisante. En effet, le taux d'occupation du patrimoine d'exploitation s'établit comme suit à fin août 1998 :

Habitation	Surfaces commerciales
97,32 %	95,93 %

RESTRUCTURATION JURIDIQUE DU GROUPE
Le Conseil a pris connaissance du projet de restructuration juridique du Groupe et a décidé :
- de lancer une Offre Publique de Retrait, qui sera suivie d'un Retrait Obligatoire, sur les actions de la Société FONCINA. Au terme de cette procédure, cette dernière sera absorbée par la Société FONCIÈRE VENDOME ;
- d'approuver le principe de la fusion-absorption d'UIF par le GFC. Le projet de traité de fusion sera soumis à un prochain Conseil d'Administration qui se réunira courant octobre 1998.

PERSPECTIVES
Les résultats favorables de l'acquisition d'UIF et de FONCIÈRE VENDOME n'auront qu'une incidence limitée sur les comptes 1998, en raison :
- de la date de l'acquisition (juillet 1998) ;
- des conséquences comptables de la restructuration juridique envisagée, et de l'harmonisation des méthodes qu'elle implique, et trouveront leur plein effet pour les exercices 1999 et suivants.
Le nouveau Groupe ainsi constitué entend poursuivre sa politique de distribution.

Communication financière : Tour Franklin - 92042 PARIS LA DÉFENSE - Tél. 01 49 01 13 68

FONCINA

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 14 septembre 1998 sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Les comptes du premier semestre 1998 font apparaître les évolutions suivantes :

En millions de francs	1 ^{er} sem. 1998	1 ^{er} sem. 1997	Variations
Loyers	54,1	50,3	+ 7,53 %
Résultat courant	25,5	22,2	+ 14,82 %
Bénéfice net	21,0	19,3	+ 8,81 %

EXPLOITATION
L'exploitation locale se déroule de manière satisfaisante. En effet, le taux d'occupation du patrimoine d'exploitation s'établit comme suit à fin août 1998 :

Habitation	Surfaces commerciales
97,89 %	97,73 %

PROJET DE FUSION
Le Conseil a pris connaissance du fait que le GFC a décidé de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait suivi d'un Retrait Obligatoire visant les actions de la société.

Par ailleurs, il a approuvé le principe d'une fusion-absorption de FONCINA par FONCIÈRE VENDOME, société qui sera détenue en totalité par le GFC au terme de la procédure de retrait obligatoire. Cette fusion sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Communication financière :
Tour Franklin - 92042 PARIS LA DÉFENSE - Tél. 01 49 01 13 68

UIF

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 septembre 1998 sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Les comptes du premier semestre 1998 font apparaître les évolutions suivantes :

En millions de francs	1 ^{er} sem. 1998	1 ^{er} sem. 1997	Variations
Loyers	108,6	102,3	+ 6,19 %
Résultat courant	94,7	97,7	- 3,07 %
Bénéfice net	85,6	88,0	- 2,68 %

La légère diminution du résultat n'est pas imputable à l'activité.

EXPLOITATION
L'exploitation locale se déroule de manière satisfaisante. En effet, le taux d'occupation du patrimoine d'exploitation s'établit comme suit à fin août 1998 :

Habitation	Surfaces commerciales
98,5 %	94,3 %

PROJET DE FUSION
A la suite de l'OPA/OPE du GFC, qui contrôle désormais 94,5 % du capital d'UIF, le Conseil a considéré que la fusion constituait l'aboutissement logique du processus de rapprochement engagé en mai 1998. En conséquence, il s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'un projet de fusion avec le GFC à effet rétroactif au 1^{er} janvier 1998. Le projet de traité de fusion sera soumis à un prochain Conseil d'Administration, qui se réunira courant octobre 1998.

Communication financière :
Tour Franklin - 92042 PARIS LA DÉFENSE - Tél. 01 44 38 01 23

HORIZONS

REPORTAGES

Pollution en capitales

Paris et trente-quatre autres villes viennent de vivre un jour sans voitures. Nos correspondants à Bangkok, Mexico et Athènes, trois des capitales les plus polluées, font le point des mesures contre les émanations toxiques

Bangkok

Le parcours asphyxiant des écoliers

AVANT l'aube, ils apparaissent déjà, en uniforme propre, cartable au dos, sous les aubus ou sur les pontons des navettes fluviales. Pour rejoindre l'école, il leur faut utiliser ces aubus bondés, sans climatisation et qui aspirent les fumées des boulevards de Bangkok. On emprunte aussi l'une de ces vedettes effilées et bruyantes, qui soulèvent l'eau noire des derniers grands canaux à jour. La route de l'école peut prendre jusqu'à deux heures.

Les moins fortunés, dans une métropole où les embouteillages demeurent redoutables, surtout en saison des pluies, se font conduire en voiture par leurs parents. Moyennant un détour, on dépose l'enfant sur le chemin du bureau, ce qui permet de gagner une heure de sommeil et d'échapper un peu aux émissions de gaz. Le petit déjeuner se termine dans la voiture et, depuis quelques années, les véhicules sont souvent équipés de Comfort-100, des bouteilles opaques en plastique qui font office de toilettes portables, même pour les femmes. Des purificateurs d'air individuels sont également à la disposition des gens coincés dans les encombrements.

Remède indirect, la crise économique régionale, ajoutée à l'ouverture de voies express, a contribué à décongestionner Bangkok-Thonburi, une métropole de 7 millions d'habitants construite sur les rives du fleuve Chao Phraya. Au plus fort du boom économique, de 1993 à 1996, de 150 000 à 170 000 nouveaux véhicules étaient introduits, chaque année, dans les rues de la capitale thaïlandaise. Ce chiffre est tombé à 130 000 en 1997 et il a probablement encore baissé de moitié cette année. On peut circuler à Bangkok si l'on a les moyens d'utiliser les autoroutes payantes ou si l'on connaît les astuces, notamment les détours par des ruelles qui permettent de contourner l'air irrespirable des carrefours embouteillés ou les avenues transformées en chantiers par la construction de voies surélevées.

Mais la plupart des écoliers et des étudiants n'ont pas cette chance et le ramassage scolaire reste le privilège d'écoles de riches, souvent étrangères. L'écolier moyen est contraint d'emprunter les transports publics : autobus souvent dégingnés, qui font la queue le long des trottoirs censés leur être réservés sur les grandes artères ; navettes sur les canaux dont les puissants moteurs dépeignent, eux aussi, d'imposantes fumées. C'est le cas aussi de la majorité des salariés dont les bureaux se situent le plus souvent dans des centres éparpillés, loin de leurs domiciles, regroupés dans des cités aménagées pendant la décennie du boom (1986-1996).

Quelque 70 000 enfants, à Bangkok, risquent de perdre au moins quatre points de QI à la suite de l'inhalation de doses trop fortes de plomb, a estimé une étude de l'ONU diffusée en septembre. « Les enfants de Bangkok respirent des fumées et se nourrissent mal. Naturellement, leurs cerveaux ne se développent pas

complètement et, en conséquence, ont tendance à être moins performants », a résumé Victor Ordoñez, représentant de l'Unesco. L'introduction, voilà deux ans, de l'essence sans plomb n'a encore que des effets limités.

« Les enfants de Bangkok respirent des fumées et se nourrissent mal. Leurs cerveaux ne se développent pas complètement et ont tendance à être moins performants »

L'un des charmes apparents de Bangkok est offert par la restauration, peu onéreuse, qui jouxte souvent les marchés sur les trottoirs. Elle fonctionne jour et nuit, à la disposition d'employés de bureau qui n'ont pas les moyens de fréquenter les restaurants climatisés, ou des noctambules. A n'importe quelle heure, on peut ainsi se régaler à bon prix ou faire du shopping dans une ville animée, dont les habitants font preuve d'un étonnante résignation face à la pollution, aux engorgements et à l'enlaidissement. Il est vrai qu'une famille thaïlandaise n'hésitera pas à passer deux heures dans une voiture pour aller goûter les spécialités de ses restaurants préférés.

Par milliers, vendeurs de soupes, de fruits de mer, de sucreries, de boissons installent tables et tabourets autour de leur petite cuisine ambulante. Les vendeurs ont beau la recouvrir soigneusement de plastique, la nourriture offerte n'en est pas moins contaminée par les émissions des véhicules. En 1993 déjà, la mort des suites d'un cancer du poumon d'un agent de la circulation, qui n'avait jamais fumé, a fait les gros titres de la presse. Les Bangkokiens ont alors découvert que poussière et fumées faisaient plus d'un millier de victimes chaque année.

Les émissaires de Louis XIV, qui se rendaient au royaume de Siam dans la seconde moitié du XVII^e siècle, y découvrirent un peuple aquatique, trempant dans l'eau de ses rizières, de ses canaux et de ses fleuves. Sur le Chao Phraya, à la hauteur du futur Bangkok, aménagés sur des marécages, les gens vivaient tels des poissons. Aujourd'hui, le fleuve, qui abrite le premier port de Thaïlande, et ses canaux sont tellement pollués et noirs de saletés que personne ne se risquerait à s'y baigner.

Un doublement tous les dix ans du produit national brut (PNB), ce qui a été le cas de la Thaïlande pendant la décennie du développement, multiplie par cinq la pollution. La décroissance du niveau de pollution ne s'amorce que lorsque le revenu annuel par tête atteint le seuil des

30 000 francs. Bangkok, et non la Thaïlande, a failli franchir ce cap, mais la crise ouverte en 1997, à la suite de l'effondrement de la monnaie, a provoqué une contraction de l'économie évaluée, en 1998, dans une fourchette de 5 % à 7 %. Selon un calcul récent, plus de 2 % du PNB sont aujourd'hui engloutis dans les embouteillages en Thaïlande, contre 1,8 % à Singapour, qui est pourtant une ville, et 0,4 % en Corée du Sud. Rien n'indique, en outre, que le taux de pollution ait commencé à diminuer dans la Cité des anges.

Sur les grands boulevards empruntés par les autobus, les émissions d'oxyde de carbone sont quatorze fois supérieures à la norme tolérée. L'examen, en 1996, de 2 500 agents de la circulation a montré que 60 % d'entre eux avaient des problèmes de santé : près d'un tiers souffraient d'affections pulmonaires et un cinquième de désordres respiratoires. En 1993 déjà, la pollution était la cause de 10 % des visites chez le médecin. En 1996, un Bangkokien sur six était victime d'allergies et le nombre des cancers du poumon y était trois fois plus élevé que dans le reste du pays. Cet état de choses ne s'est que légèrement amélioré depuis.

Avec les policiers, les plus exposés à la pollution sont les enfants et les jeunes adultes qui, aux carrefours, le temps d'un feu rouge, vendent journaux ou guidons en se faufilant entre les files de voitures à l'arrêt, ou qui essuient les pare-brise dans l'espoir d'une pièce de monnaie. Les chauffeurs d'autobus ou les ouvriers des chantiers à ciel ouvert sont aussi en première ligne.

A l'angle des rues qui donnent sur les principales avenues de la ville, des motocyclistes vêtus de dossards numérotés attendent le client. Les autobus ne pouvant se glisser dans des rues trop étroites, c'est à cheval sur ces taxis-motos, peu coûteux, que l'écolier ou l'employé de bureau regagne son domicile. Avec les camions et les autobus, les motocyclistes sont l'une des sources les plus polluantes de la ville. Les contrôles épisodiques d'émissions de gaz, mis en place voilà quelques années, demeurent insuffisants.

En saison sèche, la poussière des chantiers, moins nombreux depuis la crise, couvre les habitations du voisinage. Des chimistes ont retrouvé, en 1995, treize types de champignons pathogènes et seize sortes de bactéries dans des particules de poussières suspendues dans l'air.

En saison des pluies, ce sont les inondations qui sont les plus redoutées dans certains quartiers mal drainés. Le 17 septembre, à l'occasion d'un violent orage, le gouvernement de la capitale, Bitchit Rattakul, a consacré une partie de sa nuit à inspecter les secteurs les plus touchés. Quatre des grandes artères de la ville se sont retrouvées, en fin de journée, sous trente centimètres d'eau, provoquant pendant plusieurs heures de sérieux encombrements. La municipalité a dû faire fonctionner, toute la nuit et à plein rendement, ses mille six cents pompes pour assécher ces avenues avant l'heure de pointe du petit matin. Celles de écoliers.

Jean-Claude Pomonti

Mexico

Le marché noir de la « pastille verte »

NEUF individus lourdement armés ont volé au cours de la nuit quatre-vingt mille hologrammes de la Commission de contrôle de la qualité de l'air. Cette information, publiée en août, prouve que les banques et les commerces de la capitale mexicaine ne sont plus les seuls objectifs de la délinquance organisée. Les autocollants attribués par l'administration aux véhicules à moteur en fonction de leur capacité à polluer sont désormais très convoités, au même titre que les faux papiers pour entrer aux Etats-Unis. A la différence de la « pastille verte » française, la décalcomanie mexicaine vaut de l'or, ou presque.

L'achat d'un hologramme sur le marché noir permet, en effet, d'échapper au calvaire de la vérification semestrielle, obligatoire, dans les garages agréés par les autorités pour mesurer les émanations des trois millions de véhicules qui contribuent à faire de Mexico une des capitales les plus polluées. Au moins 70 % des émissions de polluants sont attribuables à l'insente circulation automobile dans cette agglomération de 17 millions d'habitants perchée à 2 240 mètres d'altitude.

« Pour m'écarter la décalcomanie, le garagiste exige que je fasse des réparations qui vont me coûter 5 000 pesos (environ 3 500 francs) », raconte Arturo, indigné, un automobiliste qui vient d'apprendre la mauvaise nouvelle après avoir perdu une partie de sa matinée. « Si j'achète la décalcomanie dans la rue, ça va me coûter vingt fois moins ! », ajoute-t-il, expliquant qu'il a absolument besoin de sa camionnette Ford, modèle 1982, pour son travail. Il n'aura finalement pas à chercher bien loin : pour 300 pesos (175 francs), trois fois le tarif officiel, un intermédiaire du garagiste s'empresse de lui offrir le précieux autocollant, peut-être prélevé sur le lot d'hologrammes volés. C'est ça ou alors, faute de moyens pour payer les réparations, l'immobilisation de sa voiture, qui, comme la moitié du parc automobile de Mexico, est antérieure à 1985 et pollue ostensiblement. Le marché est aussitôt conclu et rendez-vous est pris pour renouveler l'opération dans six mois.

Arturo aurait pu s'éviter tous ces tracés s'il avait pris la peine d'investir 50 pesos (moins de 30 francs) dans une visite préalable à la « vérification » officielle. A l'entrée des quatre-vingt-seize centres de vérification agréés de la zone métropolitaine, une hygiène de petits garagistes ambulants offrent leurs services pour cette modique somme. « Notre travail consiste à améliorer la combustion des moteurs avant de les soumettre au contrôle officiel », explique l'un d'eux, installé à quelques mètres d'un gigantesque centre de vérification, dans un quartier de classe moyenne, près du boulevard périphérique. « Nous offrons une garantie absolue », clame une banderole posée sur la petite roulotte qui abrite les outils radicaux du garagiste. L'opération

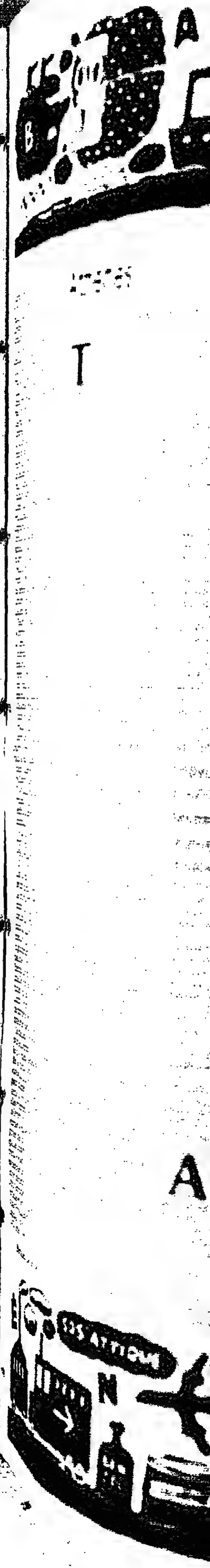
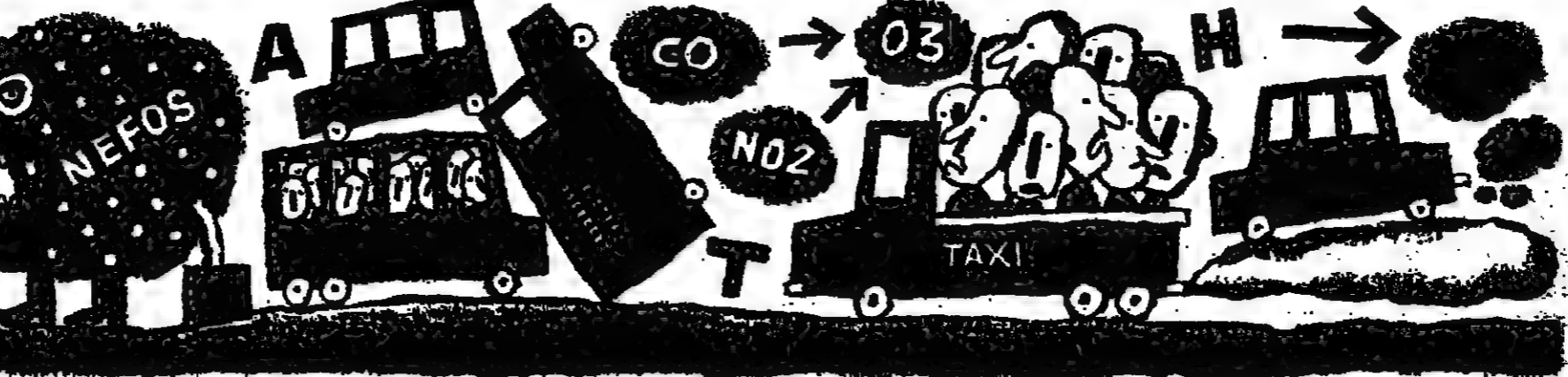
consiste à installer un filtre sur le carburateur pour réduire l'arrivée d'essence et, par conséquent, les émissions de polluants à la sortie du pot d'échappement. Une fois la révision passée, on enlève le filtre pour redonner au moteur sa puissance normale.

« Les employés du garage agréé sont parfaitement au courant du truc, mais tant que leur ordinateur ne décode rien au moment de la vérification, ils ne peuvent pas refuser de nous donner la décalcomanie. En fait, je crois qu'ils sont tous complices et qu'ils se partagent les bénéfices à la fin de la journée », raconte un automobiliste qui vient de passer avec succès l'examen et procède au démontage du filtre. Il reconnaît que son véhicule ne respecte pas les normes en vigueur mais, dit-il, « tout le monde fait pareil, sauf ceux qui ont les moyens de s'acheter une voiture neuve équipée d'un pot catalytique et d'un système d'injection d'essence ».

Quelle que soit la méthode utilisée, légale ou pas, pour obtenir la « pastille », tous les propriétaires de modèles américains à 1993 doivent se soumettre aux règles de la circulation alternée et laisser leur véhicule au garage une fois par semaine en fonction de la couleur de la décalcomanie apposée sur la vitre arrière. Selon la direction générale de la prévention et du contrôle de la pollution du district fédéral (Mexico), les modèles fabriqués à partir de 1993, qui sont exemptés de la circulation alternée, sont « trois fois plus propres que les voitures de 1991 et 1992 et cinq fois plus propres que celles des années précédentes ». Ces dernières ne peuvent pas circuler deux jours par semaine lorsque le niveau d'ozone ou de particules en suspension oblige les autorités à décréter la première phase de l'état d'urgence.

« Si j'achète la décalcomanie dans la rue, ça va me coûter vingt fois moins ! »

Mexico vit pratiquement toute l'année sous une épaisse couche de pollution - la norme d'ozone maximale autorisée par l'Organisation mondiale de la santé a été dépassée durant 337 jours en 1997 - mais la situation s'aggrave encore pendant la saison sèche, entre janvier et mai, lorsque les pics d'ozone franchissent aisément la barre des 200 points de l'indice métropolitain de la qualité de l'air (Imqa). A Paris, cela obligerait les autorités à décréter le troisième seuil d'alerte. A Mexico, il faudra attendre que l'ozone monte à 240 Imqa pour que la « phase 1 » de l'état d'urgence entre enfin en vigueur avec son cortège de mesures : réduction de 40 % de la circulation automobile, suspension de la production dans les usines les plus pol-



capitales

de vivre un jour sans voitures
à Athènes, trois des capitales
contre les émanations toxiques



Mexico

N

l'alerte a été particulièrement chaude cette année, ce qui a donné lieu à un débat entre experts à propos de l'efficacité des mesures destinées à lutter contre la pollution. Les effets pervers de la circulation alternée ont été, une fois de plus, dénoncés par les organisations écologistes, comme Greenpeace, qui préconisent une amélioration des transports en commun, actuellement défectueux - sauf le métro -, et la création de pistes cyclables. Depuis l'entrée en vigueur de la circulation alternée, en 1989, à la suite d'une série d'inversions thermiques préoccupantes, le parc automobile a augmenté de 50 % du fait de la croissance démographique mais surtout de l'acquisition de véhicules d'appoint par les familles qui veulent pouvoir rouler tous les jours. C'est pourquoi la circulation ne semble pas diminuer substantiellement lorsque la « phase 1 » est déclenchée.

Selon le ministère de la santé, « environ la moitié des habitants de la capitale ont ressenti des maux respiratoires, des picotements oculaires et des irritations dans la gorge » lors de la crise de mai. En juin, soutient le directeur de l'Institut national de recherche nucléaire du Mexique, Miguel Yacamán, les particules en suspension représentent un risque beaucoup plus élevé que l'azote pour la santé et on ne sait pas encore comment y faire face. Il aura fallu le cri d'alarme lancé par plusieurs scientifiques, qui rendent la pollution responsable de 4 000 à 5 000 décès par an, pour que la population de Mexico commence enfin à donner des signes de préoccupation.

Bertrand de la Grange

Athènes

Néfos, le dieu maudit du Parthénon

TOUT dépend du vent. Si ça souffle, même un peu, ça va. Sinon, on risque une descente aux enfers, surtout les jours de canicule.

L'Athénien a l'habitude quand il se lève - très généralement - de jeter un coup d'œil sur le ciel de l'Attique, réputé depuis l'Antiquité pour sa couleur bleue. Si la couleur vire au jaune moutarde foncé, il doit craindre le pire. Selon les cas, ses yeux le piqueront, il aura une migraine constante, voire des nausées ou des vertiges. S'il habite Patissia, un quartier très dense au nord, il ne verra même pas le ciel. Au sud, quand il viendra du bord de mer, il ne pourra plus admirer le Parthénon sur le rocher sacré.

L'Athénien connaît bien la source de ces maux, il l'appelle Néfos (« nuage » en grec), qui règne au gré des vents depuis vingt ans sur sa capitale. C'est un mauvais démon qui a grandi et s'est transformé avec le développement de la ville.

Raconter l'histoire de Néfos, c'est raconter une bonne partie de l'histoire de la Grèce et de son développement depuis la fin de la dictature et du changement de mode de vie.

circulation est limitée les jours ouvrables du matin au soir. Des seuils de pollution sont créés et des mesures d'urgence prévoyant l'interdiction de la circulation dans le centre-ville et la réduction de la consommation de carburant pour les industries sont prises quand les taux de monoxyde de carbone (CO), de dioxyde d'azote (NO₂) et de fumée dépassent la cote d'intervention.

La situation pendant les années 80 empire. On assiste à des taudis de pollution. Néfos est au cœur de la ville et des occupations des habitants. On étouffe, on suffoque, les journaux mènent des campagnes. Athènes devient l'exemple d'une des capitales les plus polluées.

La ville est devenue tentaculaire. Le bassin athénien comprenant la capitale, le Pirée et la grande banlieue abrite quelque 4 millions d'habitants sur une population totale de 10 millions de Grecs, elle concentre toutes les administrations, plus de 50 % de l'activité industrielle, plus de la moitié des voitures, une armée jaune de 15 000 taxis diesel polluant énormément. Avec moins de 5 % d'espaces verts. Le relief ne l'aide pas : Athènes est bordée de montagnes, l'Algalio, le Parnés, le Pentelique et Hymette, qui dépassent 1 000 mètres et qui bloquent le Néfos au-dessus de la crête athénienne. Le climat non plus : le soleil est omniprésent, la température atteint 40 degrés en été.

« L'oxone reste un véritable problème, c'est désormais le polluant le plus nocif », assure Louizos Viras, le responsable de la direction de la qualité de l'air du Perpa, le Centre de protection et de lutte contre la pollution atmosphérique à Athènes, créé en 1973. « L'oxone est difficile à combattre, il faut diminuer de 50 % les émanations de NO₂ et de CO pour qu'il baisse de 10 % ». La Grèce, avec ses températures élevées, présente des conditions idéales pour sa formation. Même sur l'Olympe, la plus haute mon-

tagne du pays, le taux d'ozone a augmenté ! « Il faut se battre », insiste M. Viras, sur la qualité des hydrocarbures. De nouveaux programmes sur la purification de l'essence vont être lancés. Le Perpa va également se procurer de nouveaux appareils et mesurer, à partir de 1999, de nouveaux agents polluants photochimiques : le benzol, le toluène et le xylène, des hydrocarbures aromatiques cancérogènes mis au jour en 1994, dans de fortes proportions au centre d'Athènes, dans le cadre d'un programme financé par Bruxelles.

Le plan comprend des programmes portant sur la construction de garages, le contrôle des usines polluantes, la mise en place d'un contrôle obligatoire des gaz d'échappement, une réforme des transports urbains, l'échelonnement des horaires de travail selon les secteurs d'activité, une réduction supplémentaire des teneurs en soufre et en plomb dans les carbu-

La Grèce, avec ses températures élevées, présente des conditions idéales pour la formation de l'ozone. Même sur l'Olympe, la plus haute montagne du pays, le taux de ce polluant a augmenté !

« L'oxone reste un véritable problème, c'est désormais le polluant le plus nocif », assure Louizos Viras, le responsable de la direction de la qualité de l'air du Perpa, le Centre de protection et de lutte contre la pollution atmosphérique à Athènes, créé en 1973. « L'oxone est difficile à combattre, il faut diminuer de 50 % les émanations de NO₂ et de CO pour qu'il baisse de 10 % ». La Grèce, avec ses températures élevées, présente des conditions idéales pour sa formation. Même sur l'Olympe, la plus haute mon-

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

Le meilleur instrument de mesure pour le commun des mortels reste les trois photos aériennes de la vallée de Mexico installées sur le site <www.calidad-del-aire.gob.mx> pour illustrer « la variation des niveaux de pollution ». Deux d'entre elles montrent, l'une, un jour « particulièrement pollué » et, l'autre, une journée « hautement polluée » : une purée de pois, plus ou moins épaisse, couvre la ville. La troisième photo, « un jour sans pollution », est destinée aux nostalgiques et aux jeunes générations qui n'ont pas connu l'époque où la silhouette majestueuse et les neiges éternelles du volcan Popocatepetl dominaient la capitale mexicaine de ses 5 452 mètres. Déprimant.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

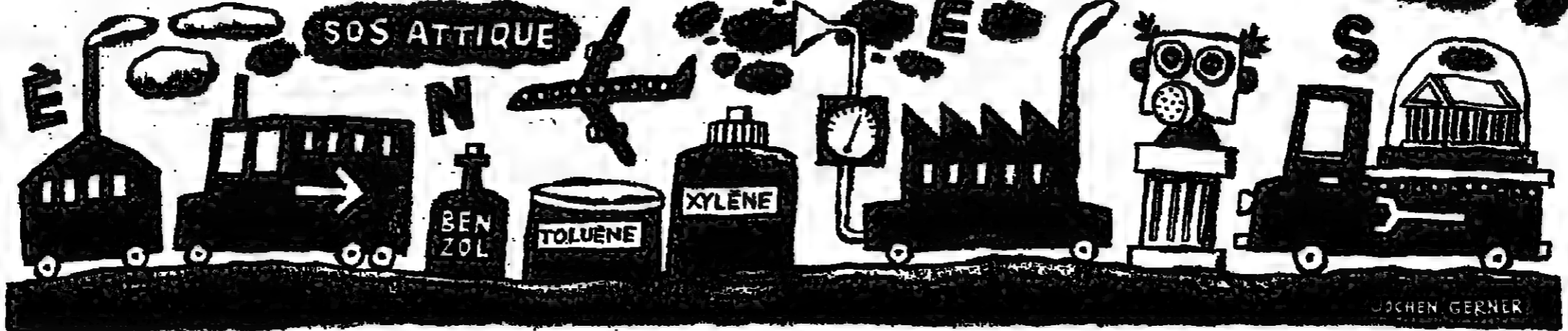
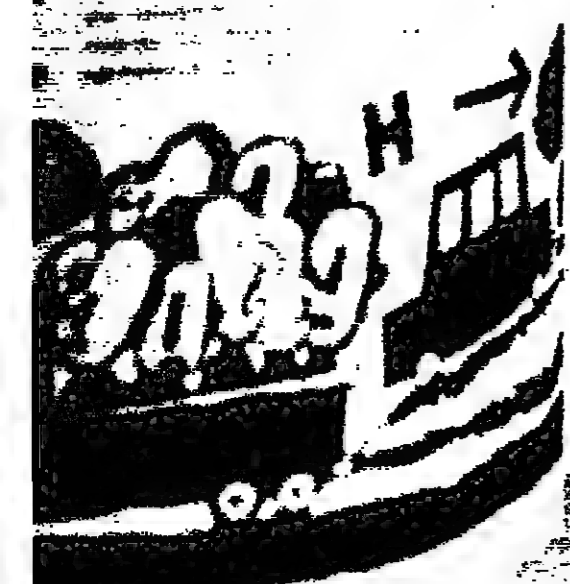
« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour ou lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.



Jochen Gerner

La gauche, le capital et les stratégies d'appropriation sociale

par Anicet Le Pors

ON assiste à une étrange convergence entre le Parti socialiste, qui prépare activement pour novembre une convention nationale afin de démontrer que, si Lionel Jospin a privatisé plus qu'Alain Juppé, il y avait à cela de solides raisons théoriques qui ne pouvaient être exposées qu'une fois ces privatisations réalisées, le Parti communiste, qui expose docilement dans une déclaration de son bureau national que l'ouverture du capital des entreprises publiques à des investisseurs privés n'est plus une question taboue (participation gouvernementale oblige), et des idéologues qui expliquent aux uns et aux autres que la gauche doit encore faire un dernier effort de repentance en se débarrassant du dogme de la propriété publique pour admettre qu'aujourd'hui « la véritable force révolutionnaire est le néolibéralisme ».

Ils ont ensemble le mérite d'aborder enfin une question cruciale qui nous laisse espérer que nous allons bientôt savoir pourquoi ce qui était sacré il y a une vingtaine d'années n'a plus aujourd'hui d'importance et que l'essentiel est ailleurs. La démonstration risque d'être périlleuse, car il suffit de lire la presse quotidienne pour constater que les enjeux de pouvoir impliqués par les mouvements de la propriété du capital n'ont jamais connu une telle ampleur.

Au premier semestre 1998, les fusions aux Etats-Unis ont atteint quelque 5 600 milliards de francs au premier semestre, soit autant que pour toute l'année 1997. Les grands groupes français, qui voient leurs résultats prospérer, connaissent des restructurations gigantesques à coups de rapprochements faisant largement appel aux fonds étrangers, d'OPA hostiles ou amicales, d'ouvertures du capital des entreprises publiques au capital privé, et ce au prix d'un sous-investissement massif depuis déjà plusieurs années. Le doute n'habite pas ces groupes financiers. Comme le disaient les socialistes autrefois, ils considèrent simplement que « là où est la propriété, là est le pouvoir ».

Il fut un temps où l'observation méthodique des mouvements de capitaux constituait pour la gauche la pierre angulaire de ses constructions économiques et politiques. Cette nécessité aurait diminué aujourd'hui ? Certainement pas. La politique des « *noyax durs* » sous Edouard Balladur a, au contraire, concentré le champ des centres de pouvoir dans la technocratie, et leur connaissance conditionne la mise en œuvre de toute politique de développement industriel, de recherche, de coopération internationale. L'évolution plus récente de recentrage sur les marchés financiers sous l'impulsion des fonds de pension, selon le modèle anglo-saxon, pose une question déterminante pour la mise en valeur du capital : le placement serait-il en passe de prendre le pas sur le pouvoir que confère la propriété ? Comment gouverner à gauche en éludant ces questions ?

Ce qui s'est passé en réalité, c'est que la pensée unique développée sous le dogme du traité de Maastricht en faveur d'une « économie de marché ouverte où la concurrence est libre » a asphyxié la recherche de la gauche qui n'est pas parvenue à faire échec à la domination idéologique du néolibéralisme. A l'impératif de l'intérêt général,

sous-tendu par les principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité du service public, a été substitué un impératif économique-financier fondé sur le système européen des banques centrales, l'indépendance par rapport aux gouvernements nationaux imposée à celles-ci, l'euro, ses critères de convergence et son pacte de stabilité. Sur le mode tautologique de la miété dès 1983, puis du « *ni-ni* » en 1988, elle a surenchéri sur les privatisations de la droite en 1997 sous le slogan trompeur du « *ni privatisation ni statu quo* ».

Ce laisser-aller idéologique a de graves conséquences théoriques et même morales puisqu'il conduit à un reniement sans raisons explicites. Le vocabulaire contourne la notion de service public (intérêt économique général des traités européens, schémas de services collectifs du récent projet de loi d'aménagement du territoire). Le caractère public ou privé n'est considéré qu'au niveau micro-économique alors que les principales justifications de la propriété publique se situent au niveau de la société tout entière. Les missions de service public sont de plus en plus réputées indifférentes au régime de propriété ; mais s'il est vrai que des missions de service public peuvent, dans certains cas, être mis à la charge d'organismes privés (ce qui au demeurant n'est pas nouveau), rien n'autorise à généraliser ces exemples en principe.

Le plus fâcheux est que ce que certains se hâtent de considérer comme un *aggiornamento* se produit au moment même où se confirme la nécessité de traduire dans la réalité un besoin grandissant de solidarités internationales dans les domaines les plus divers : gestion des ressources naturelles, protection de l'écosystème mondial, télécommunication, recherche scientifique, entre autres finalités, dont la définition et l'organisation collective ne peuvent relever que de la mise en commun, c'est-à-dire, pour l'essentiel, de la concertation des puissances publiques sur des bases juridiques stables engageant les Etats-nations. L'évocation de la destination universelle des biens par les travaux de Vatican II ou du patrimoine commun de l'humanité pendant la guerre du Golfe ne doit rien au hasard et ouvre des perspectives internationales qui confortent les justifications nationales de service public et de propriété publique.

Mais il ne saurait être question de revenir simplement aux schémas anciens. La propriété est un terme générique qui recouvre en réalité des formes et des contenus de complexité croissante.

La propriété individuelle a été reconnue comme un « *droit inviolable et sacré* » du citoyen par la Déclaration de 1789, qui lui a cependant fixé une limite : la « *nécessité publique, légalement constatée* », disposition reprise par le code civil.

La propriété publique a consacré une socialisation plus poussée des bases économiques et l'affirmation de la spécificité de l'intérêt général conduisant le préambule de la Constitution de 1946 à prévoir que « *tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité* ».

Ces dispositions, qui ont été explicitées en 1972 par les critères de nationalisation du programme commun de gouvernement du PS

et du PCF, font toujours partie du bloc de constitutionnalité. Leur justification est d'abord politique : il s'agit de faire pièce à la domination du capital, d'assurer la cohésion sociale et de favoriser l'épanouissement de la citoyenneté. Elle est ensuite économique, car seule la propriété publique permet de prendre correctement en compte les externalités, de développer des stratégies d'aménagement pluriannuelles, d'impulser un volonta-

riété sociale qui marque, par rapport aux acceptions antérieures, trois différences. Il s'agit, en premier lieu, de tenir compte de la diversification des finalités du service public. Au-delà des fonctions publiques civiles et militaires de l'Etat et de la plupart des collectivités publiques dont la propriété publique totale des bases matérielles n'est pas sérieusement contestée, celle-ci ne peut être exclusivement fondée sur la spécial-

isation d'entreprises publiques monopolistiques, principe qui caractérise les lois de nationalisation de 1946. La diversification de ces entreprises est nécessaire, à la fois pour des raisons d'efficacité économique et d'équilibre financier, au-delà de la « *marge légale admissible de diversification* » que leur a reconnue le Conseil d'Etat.

En deuxième lieu, le concept de propriété ne peut se réduire à un simple transfert juridique. L'appropriation sociale doit être regardée comme l'action par laquelle la propriété publique, au-delà des critères élémentaires de la propriété privée, tend à intégrer l'ensemble des éléments techniques, financiers, économiques et politiques de la maîtrise du service public et à leur donner une traduction juridique affirmant la primauté de l'intérêt général dans l'organisation de la société.

En troisième lieu, il découle de ce qui précède que l'appropriation sociale peut prendre des formes juridiques très diverses : transferts de propriété, mais aussi droits réels nouveaux et conclusion de conventions structurantes. Elle ne saurait se résumer en un « *seul minimum de nationalisations* » comme dans

les années 70, et elle est appelée à se développer aux niveaux infra et supranationaux.

Cela dit, tout ne doit pas être mis sur le même plan, la nation est et demeure le principal niveau d'articulation du général et du particulier, celui où s'affirme la vocation universelle des valeurs condensées dans la souveraineté nationale et populaire ; la nationalisation est donc une pièce maîtresse dans l'élaboration d'une subsidiarité démocratique. L'article 222 du traité de Rome, qui dispose que « *le présent traité ne préjuge en rien le régime de propriété dans les Etats membres* », n'y fait pas obstacle et la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes a fait récemment un pas dans le sens de la conception française. Reste à manifester une volonté politique suffisamment forte pour en donner une traduction conforme.

Ainsi, si la propriété individuelle est un droit et la propriété publique une fonction, l'appropriation sociale est une stratégie. La seule qui permettrait, de façon créatrice, d'identifier la gauche sans doute possible.

Anicet Le Pors est conseiller d'Etat et ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives.

Le caractère public ou privé n'est considéré qu'au niveau microéconomique alors que les principales justifications de la propriété publique se situent au niveau de la société tout entière

risme d'ordre public dans l'administration des choses. Elle est enfin sociale et culturelle, comme le mouvement de novembre-décembre 1995 en a apporté une démonstration et parce que le secteur public a permis l'élaboration de statuts dont la base réglementaire prend le contrepied du développement libéral inégal.

Nous sommes aujourd'hui à un nouveau stade du développement du concept de propriété, celui de

l'appropriation sociale qui marque, par rapport aux acceptions antérieures, trois différences. Il s'agit, en premier lieu, de tenir compte de la diversification des finalités du service public. Au-delà des fonctions publiques civiles et militaires de l'Etat et de la plupart des collectivités publiques dont la propriété publique totale des bases matérielles n'est pas sérieusement contestée, celle-ci ne peut être exclusivement fondée sur la spécial-

isation d'entreprises publiques monopolistiques, principe qui caractérise les lois de nationalisation de 1946. La diversification de ces entreprises est nécessaire, à la fois pour des raisons d'efficacité économique et d'équilibre financier, au-delà de la « *marge légale admissible de diversification* » que leur a reconnue le Conseil d'Etat.

En deuxième lieu, le concept de propriété ne peut se réduire à un simple transfert juridique. L'appropriation sociale doit être regardée comme l'action par laquelle la propriété publique, au-delà des critères élémentaires de la propriété privée, tend à intégrer l'ensemble des éléments techniques, financiers, économiques et politiques de la maîtrise du service public et à leur donner une traduction juridique affirmant la primauté de l'intérêt général dans l'organisation de la société.

France Télécom.
Les mobiles, c'est l'avenir.
La preuve, nous avons gagné
2 millions de nouveaux abonnés
Itineris en un an.

En octobre dernier, lors de l'ouverture du capital de France Télécom, nous vous avons annoncé que notre activité "Mobiles" allait connaître un fort développement. Aujourd'hui, nous avons pleinement réalisé nos objectifs. Le chiffre d'affaires "Mobiles" a en effet augmenté de 47,7% entre le 30/06/97 et le 30/06/98. Sur ce marché en forte expansion, France Télécom profite au mieux de cette révolution des télécommunications grâce à la qualité de son réseau et à ses initiatives commerciales ambitieuses (Mobicarte, OJa, Loft...) en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs. Avec Itineris, France Télécom confirme sa place de leader avec 51% de part de marché et 4 millions d'abonnés.

AU COURRIER DU « MONDE »

PURITANISME

Si l'on vous reproche bientôt un certain anti-américanisme, n'en soyez pas étonnés : le discours de ce Joseph L. Lieberman (*Le Monde* du 10 septembre), moralisateur en diable, avait tout pour écoeurer un lectorat français du puritanisme anglo-saxon. Pour ma part, excusez-moi de cette réaction viscérale, j'ai été incapable d'en achever la lecture. M. Lieberman affirme que « *quelque chose de triste et de sombre est arrivé pour qu'on ne puisse plus regarder le journal télévisé avec sa fille de dix ans* » ; comme si une tache de sperme était plus dangereuse que le sang qui s'étale à longueur de journaux télévisés. Il semble aussi n'avoir d'autres soucis que d'échapper aux « *questions intimes et souvent inconvenantes que les jeunes enfants posent* » depuis

qu'ils suivent l'affaire Lewinsky, considérant implicitement que guerres, meurtres et tueries, qui ne suscitent pas le même genre de questions, sont donc convenables.

Morale contre morale, je dirai que ces propos sont ignobles comparés aux destins cruels que subissent trop d'enfants dans le monde, y compris à l'intérieur des frontières américaines. Certains meurent de faim, d'autres sont réduits au trafic de drogue, à l'esclavage ou à la prostitution (...). Si l'Amérique doit se battre et son chef s'offrir en exemple, ce ne sera pas avec cette morale aveugle et hypocrite mais en regardant la réalité en face. (...) Et si je m'indigne, c'est de voir une tache de sperme peser plus lourd qu'une usine pharmaceutique (entre autres exemples).

Didier Mermin
Paris

... de

... gagné

... abonnés

Le sport au risque de l'argent-roi

par Jean-Pierre Karaquillo

Le but de l'activité sportive d'élite n'est pas de dégager des profits mais d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans la compétition en disposant, naturellement, pour ce faire de moyens humains, techniques et financiers adaptés. Ce propos, véhiculé dans le mouvement sportif français et européen, n'est-il pas excessivement naïf, rétrograde et simpliste ? N'est-il pas à ce jour démenti par les événements récents touchant le football, le rugby et le cyclisme ? N'est-il pas temps de s'inspirer du système américain ?

D'aucuns s'y essaient déjà. En toute conscience, des conséquences d'une telle option pour certains, avec la tentative de création d'une « superligue européenne » (exotisme aux organisations de l'Union européenne de football association) par quelques-uns des plus puissants clubs de football européens. De manière plus conjoncturelle et moins mûrie pour d'autres, avec l'annonce par neuf clubs français d'élite de rugby de rejoindre les clubs anglais dans une épreuve créée en dehors des structures fédérales.

L'évolution n'est-elle d'ailleurs pas déjà en marche ? Les clubs professionnels, les organes des fédérations sportives (les ligues professionnelles, d'élite ou de haute performance) chargés de la gestion des activités sportives profession-

nelles de leur discipline, n'ont-ils pas d'ores et déjà une volonté de « maximisation » du profit ? Il est des autorités communautaires pour le prétendre, en vilipendant le monopole des fédérations sportives, plus spécialement il est vrai internationales, ou en encourageant indirectement la prise de contrôle par des groupes financiers de plusieurs clubs participant à la même compétition. Il est, aussi, des juges nationaux pour le croire, en analysant des décisions de fédérations sportives uniquement sous l'angle de la libre concurrence.

La rupture entre le sport d'élite et le sport de masse serait suicidaire

Et, pourtant, ces « orientations officielles » sont empreintes d'un aveuglement partiel, de confusions ou de manques de nuances par méconnaissance des principes présidant à l'élaboration des réglementations relatives à l'organisation et au fonctionnement du sport français, et des autres pays européens, et s'opposent, au demeurant, à la réalité des faits.

L'argent est à l'évidence de plus en plus présent dans le sport français et

dans le sport européen en général. Mais il est clair que tout dans l'esprit des règles - tant celles provenant de l'Etat que celles à l'origine desquelles se trouve le mouvement sportif fédéral - démontre que la préoccupation des « législateurs » est d'assurer l'équilibre et l'équité de la compétition quand bien même cela serait au détriment des profits, dont la réalisation ne demeure qu'un moyen. Sinon, comment, par exemple, justifier que la loi interdisant l'usage de substances dopantes soit limitée à l'activité sportive ? La « mutualisation » par la Ligue nationale de football et la redistribution aux clubs des recettes de télévision et de marketing n'a pas un objectif différent.

Aux Etats-Unis, la compétition n'est pas ignorée ; il est même important qu'elle ne soit pas déséquilibrée. Sans doute, il reste toutefois que les mesures concernant son organisation ont pour but de « maximiser » les profits. En bref, le résultat sportif n'a pas en lui-même d'importance ; il ne s'accompagne d'aucune promotion ou sanction sportive. Seul compte le spectacle sportif en tant que produit économique ; la compétition sportive est, dans ce système, l'épiphénomène, un instrument au service d'une politique économique menée au sein de ligues fermées (avec épreuves sans montées, ni descentes) réunissant les propriétaires

de club fort logiquement indifférents au sport de masse et à la formation sportive, pris en charge avant tout par l'école et l'université.

Alors n'y aurait-il pas illusion à vouloir « américaniser » le sport professionnel français, et celui des autres pays européens ? Nos approches éducatives et philosophiques ne nous commandent-elles pas plutôt de renforcer, tant au plan fédéral qu'au plan des clubs, la liaison entre l'élite et la masse, à fortifier les prérogatives des fédérations nationales et internationales lorsqu'elles mettent en place des organisations et des règles protectrices des intérêts sportifs compétitifs ? Gageons que les pouvoirs publics français ne méconnaîtront pas ces aspects quand il s'agit, prochainement, de légiférer sur le sport. Ils se souviendront sûrement, au moment d'entreprendre la réforme du statut juridique des clubs professionnels et des systèmes fédéraux, que la préservation de l'intérêt de quelques-uns n'est pas une ligne de conduite, que la recherche du profit pour le profit n'est pas à développer et que la rupture sport d'élite/sport de masse serait suicidaire.

Jean-Pierre Karaquillo est professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges et directeur du Centre de droit et d'économie du sport.

Pour une approche progressiste de la démographie

par Henri Leridon

CETTE année, la Conférence sur la famille a été l'occasion d'une réflexion constructive sur les relations entre la gauche et la famille. Les rapports des députés socialistes Dominique Gillot et Marisol Touraine, et de la sociologue Irène Théry, ont marqué cette volonté et la possibilité de construire une politique de la famille qui ne se confonde aucunement avec les systèmes de valeurs trop longtemps imposés par les forces traditionnelles. Il était temps. Et c'était inévitable.

Pourquoi ? Parce que, sans s'embarasser du point de vue de certains idéologues se croyant de gauche, les Françaises et les Français continuent de construire leurs familles, tout en en transformant sensiblement les formes. Ils avaient compris, sans qu'on leur explique, que la famille reste ce lieu de composition des liens de la conjugalité, de la filiation et de la parenté, indispensable non seulement à la socialisation de chacun, mais aussi à la construction de sa propre identité. Position essentiellement pragmatique, qui n'a pas besoin de s'appuyer nécessairement sur des références éthiques, politiques ou religieuses profondes.

On peut relever dans les deux premiers rapports précités, ou dans la déclaration récente du premier ministre, plusieurs références explicites aux questions démographiques, principalement à la natalité. Cette rencontre était, en fait, aussi inévitable que la précédente. D'abord parce que la politique familiale est indissociable de toute politique de soutien à la natalité (même si l'on subordonne la seconde à la première), tout comme elle est indissociable de la politique sociale. Ensuite parce que l'évolution démographique actuelle ne peut laisser indifférent : les politiques économiques et sociales auront, fatalement, à en gérer les conséquences.

Il est donc sans doute temps de réfléchir aux fondements possibles d'une approche progressiste des questions démographiques. En premier lieu, il faut affirmer clairement qu'aucune des libertés conquises depuis trente ans ne doit être remise en cause : libre accès à la contraception, possibilité de recourir à l'avortement dans de bonnes conditions, égalité des droits des femmes et des hommes (en particulier pour l'activité professionnelle), diversification des formes familiales... L'enfant, en toutes circonstances, ne peut être que l'aboutissement d'un projet construit par ses parents, et doit être accueilli par la société dans les meilleures conditions possibles. Des nombreux travaux de l'Institut national d'études démographiques (INED), on peut notamment retenir les points suivants :

- le modèle familial de référence se concentre sur deux, et souvent trois enfants ; peu de couples en souhaitent moins, très peu en veulent davantage ;
- en pratique, la dimension moyenne de la famille est proche de la dimension souhaitée, mais avec un peu plus de familles réduites (parfois involontairement) et de familles nombreuses ;
- le nombre des naissances et des grossesses non voulues a considérablement baissé depuis trente ans ;
- les acquis évoqués plus haut sont soit plébiscités, soit soutenus par une nette majorité ;
- la contribution de l'immigration à la croissance de la population a été substantielle depuis le début du siècle ;
- la croissance ou la stabilité de la population est considérée comme un objectif souhaitable par une large majorité de l'opinion.

Comme pour les choix économiques, la liberté de chacun doit rester entière en matière de reproduction. Cela ne dispense pas l'Etat d'observer l'évolution de la natalité, des flux migratoires et de l'effectif de la population, et

de fixer des orientations souhaitables. Ces orientations devront se traduire en termes de politique, nataliste ou non, favorable à l'immigration importante ou non. Il faudra ensuite définir les moyens acceptables d'appuyer ces orientations, ce qui ramènera inévitablement à certains aspects de la politique familiale.

Le moment est favorable pour une telle réflexion. La situation démographique française n'est pas encore grave : le retard croissant à la maternité, qui maintient l'indice conjoncturel de la fécondité autour de 1,7 enfant par femme, et qui laisse attendre une descendance finale inférieure à 2 enfants à partir de la génération 1963, est encore compensé par l'effectif des générations d'âge reproductif, qui sont celles du baby-boom. L'immigration

L'enfant, en toutes circonstances, ne peut être que l'aboutissement d'un projet construit par ses parents, et doit être accueilli par la société dans les meilleures conditions possibles

contribue aussi, pour un quart environ, à la croissance de la population. Quant à la mortalité, elle évolue favorablement, mais contribue essentiellement maintenant à l'augmentation du nombre des personnes les plus âgées.

Mais si l'on ouvre les yeux sur l'extérieur, on peut s'inquiéter d'évolutions possibles : dans plusieurs pays européens, les décès l'emportent déjà (Allemagne, Italie, Hongrie, Roumanie, République tchèque...) ou l'emportent bientôt sur les naissances (Belgique, Espagne, Portugal...). Or les explications proposées par les spécialistes de ces pays pour expliquer les niveaux très faibles de leur fécondité n'ont rien de vraiment spécifique, et peuvent le plus souvent s'appliquer à l'ensemble de l'Europe. S'il y a, à cet égard, une « spécificité française », il importe d'en comprendre au plus tôt les raisons et de les prendre en compte pour préparer l'avenir.

Certaines évolutions sont contrôlables, d'autres non ; dans le second cas, il est inutile de laisser croire le contraire. Rappelons, par exemple, que, quoi qu'il advienne à la fécondité dans les dix ou quinze ans à venir, la part et le nombre des personnes âgées dans la population continueront de s'accroître, surtout à partir de 2010. Ce type d'échéance doit être préparé.

Le souci de l'enfant et l'intérêt porté à la famille sont des éléments essentiels du contrat inter-générationnel dans toute société. L'action politique n'a de sens que dans la durée, avec une perspective assez longue. C'est ainsi qu'il faut juger des politiques familiales ou démographiques, plutôt que de perdre son temps, d'un côté, à se lamenter sur l'évolution des structures familiales ou à opposer les générations entre elles (comme dans l'appel « SOS-jeunesse » de janvier 1996), et, de l'autre, à fantasmer sur le mot « natalisme » chaque fois que les termes « famille » ou « démographie » sont prononcés.

Henri Leridon est chercheur à l'Institut national d'études démographiques et rédacteur en chef de « Population ».

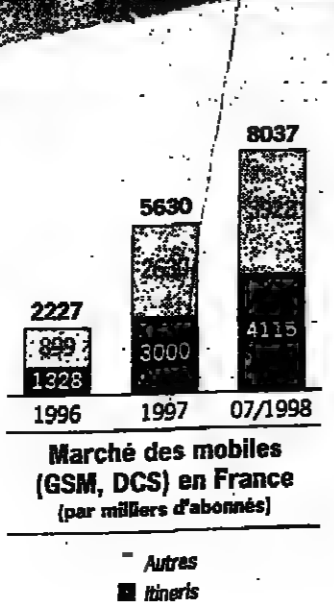
appropriation social

com. c'est l'av

ve, nous gagnés

s de nouveaux abonnés

en un an



Un marché en croissance exponentielle.

Le marché des mobiles en France est en pleine croissance. Grâce à une politique commerciale innovante, France Télécom conforte sa position de leader. L'objectif d'atteindre 5 millions d'abonnés en fin 2000 devrait être atteint dès la fin de l'année 1998.

Initiatives commerciales pleinement réussies.

Au cours du 1^{er} trimestre 1998, France Télécom a revu son offre commerciale. Le lancement de Mobicarte MCT, destinée aux jeunes, est d'ores et déjà un succès. Ola bénéficie d'une nouvelle option tarifaire avec Ola Loisirs et le nouveau contrat Loft satisfiera tous ceux qui parcourent l'Europe.

Tous les atouts pour l'avenir.

Le marché des mobiles recèle encore un fort potentiel. La pénétration en France est inférieure à la moyenne européenne : 13,1 % contre 17,8 % au 30 juin 1998.

France Télécom bénéficie de tous les atouts pour en tirer parti, grâce au réseau itinérant dont le nombre de relais a été doublé en dix-huit mois et qui assure une couverture optimale du territoire.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
- appelez gratuitement le 1010 ou le 0 800 05 10 10
- 3614 ou 3623 code 1010 FT r.377/nml
- <http://www.1010.francetelecom.fr>

Nous allons vous faire aimer l'an 2000. **France Telecom**

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

FINANCE Le lundi 21 septembre a encore pris l'allure d'une journée noire sur les places financières européennes. L'inquiétude et la nervosité des opérateurs se transformant

parfois en mouvements de panique se sont traduites par des plongées comprises entre 3,5 % et 6 %. ● LA RÉSISTANCE de Wall Street (+ 0,48 %) après la diffusion de la déposition

du président Bill Clinton devant le grand jury permettant mardi 22 septembre aux marchés asiatiques et européens de se reprendre, mais la situation reste préoccupante. ● LE

JAPON ne semble toujours pas se donner les moyens de sauver son système bancaire et de relancer la croissance de son économie. ● LE BRÉSIL, LA CHINE ET HONGKONG ne

semblent pas en mesure de résister encore très longtemps à la pression spéculative sur leurs devises. Et la situation politique et sociale en Russie reste incertaine.

L'accumulation de risques économiques et financiers tarabuste les marchés

Lundi 21 septembre a été une nouvelle journée noire pour les places boursières européennes. La fragilité du Japon, du Brésil, de la Russie et de la Chine et les incertitudes sur la croissance des pays du Vieux Continent préoccupent les investisseurs

JUSQU'OU tomberont-ils? Les marchés boursiers ont à nouveau plongé, lundi 21 septembre, l'inquiétude et la nervosité des opérateurs débordant, par instants, en mouvements de panique. Dans le sillage de Tokyo (-2,76 %), l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance en baisse de 3,54 %, après avoir cédé près de 6 % en cours de journée: quelques titres vedettes de la cote ont connu des replis spectaculaires (-16 % pour Bouygues, -10 % pour Renault, -8 % supplémentaires pour Alcatel). Les autres places européennes ont enregistré des replis du même ordre. Francfort a cédé 3,98 %, Madrid 5,47 %, Milan 5,75 %; Amsterdam a été le plus durement touché, avec un recul de 5,93 %, affectée par la chute historique de Philips (-17,2 %). Devant l'aggravation de la crise boursière, les investisseurs ont acheté en masse, lundi, par souci de sécurité, des emprunts d'Etat: le rendement de l'obligation du Trésor français à dix ans est ainsi tombé - les taux baissent quand le cours des titres monte - à un niveau jamais atteint de 4,08 %.

Alors que les experts se contentent jusqu'à présent d'évoquer un simple mouvement de correction, apparaissant comme logique après de longs mois de forte hausse, ils n'hésitent plus désormais à employer celui de krach. Depuis les records historiques atteints à la mi-juillet, Paris a perdu 24 % et Francfort 28 %. En quelques semaines, les gains accumulés depuis le début de l'année ont fondu. La Bourse américaine affiche une performance de 0,32 % depuis le 1^{er} janvier et celle de Francfort de 5,09 %. Zurich, Amsterdam, Londres et Stockholm sont pour leur part en baisse. Et si Paris dégage encore un solide rendement positif (+11,46 %), elle ne le doit qu'à la progression spectaculaire du titre France Télécom (+34 %), qui a un poids important dans l'indice CAC 40. Sans lui, la Bourse de Paris s'inscrirait en repli depuis le 1^{er} janvier. Pour quelques-unes des plus grandes actions de la cote parisienne, le recul depuis le début de l'année prend des proportions inquiétantes: -33 % pour Alcatel, -18 % pour Charbourg, -26 % pour Michelin, -34 % pour Pechiney, -18 % pour Rhône-Poulenc, -16 % pour Schneider,

-13 % pour la Société générale et -35 % pour Usinor. Davantage que la retransmission télévisée de la déposition du président Bill Clinton (lire pages 2 et 3), c'est l'évolution de la situation financière au Japon qui a été à l'origine, lundi, du regain de pessimisme sur les places boursières. Les opérateurs ont mal accueilli l'accord sur le plan de sauvetage des banques signé à la veille du week-end à Tokyo entre le gouvernement et l'opposition: ils mettent en cause son contenu et s'interrogent sur sa date de sa mise en application. Ce programme ne leur paraît pas à la hauteur de la gravité de la crise du système financier dans l'archipel: que se passera-t-il si, dans les prochains jours, plusieurs grandes banques japonaises se retrouvent en faillite?

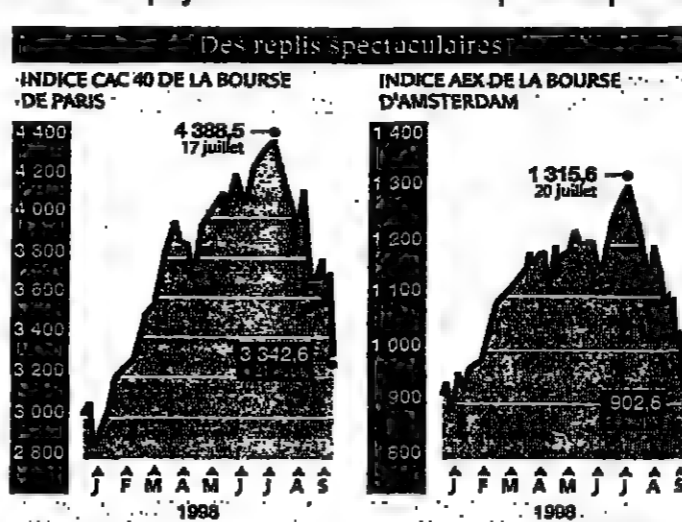
DÉFAILLANCE EN CHAÎNE ?

Cette question préoccupe d'autant plus les marchés que les banques occidentales ont d'importants engagements avec les établissements nippons. Le risque serait alors celui d'une défaillance en chaîne - d'une crise systémique, selon l'expression des spécialistes. La défiance de la communauté financière internationale à l'égard du Japon a été symbolisée, lundi, par la décision de l'agence financière Fitch Ibc a d'abaisser la note attribuée à la dette du Japon. Ce dernier s'est vu retirer son triple A et exécuter du club très fermé des grands pays industrialisés disposant de ce label. Lundi, le Fonds monétaire international a, pour sa part, estimé que le Japon constitue un «risque majeur».

Si les difficultés économiques et financières nipponnes sont au centre des préoccupations actuelles des marchés, plusieurs autres sujets et zones géographiques les inquiètent et laissent supposer que le pire n'est pas passé. Combien de temps le Brésil pourra-t-il résister à la pression sur le real et à la fuite des capitaux? La Chine et Hongkong vont-ils maintenir longtemps leur stratégie monétaire consistant à animer leurs devises au dollar? Comment va évoluer la situation politique et sociale dans une Russie où les autorités monétaires ont décidé de faire fonctionner la planche à billets et

où l'hyperinflation apparaît inévitable? A ces incertitudes s'ajoutent les interrogations sur la capacité du système bancaire mondial à résister à la tempête des deux derniers mois. Depuis plusieurs jours, des rumeurs de graves difficultés de grandes banques d'investissement, notamment américaines, circulent avec insistance. Elles ne disposeraient plus des liquidités nécessaires pour faire face aux pertes qu'elles enregistrent sur leurs portefeuilles de valeurs mobilières et sur leurs opérations de marché. Prises à contre-pied par le brusque renversement de tendance observé depuis la mi-juillet, elles auraient en particulier subi des dégâts considérables dans leurs activités sur les instruments financiers à fort effet de levier (options, contrats à terme).

Même si les banques de marché parviennent finalement à absorber



Si la Bourse de Paris affiche encore une performance positive (+11,46%) depuis le début de l'année grâce à France Télécom, la Bourse d'Amsterdam est revenue sous son niveau du 1^{er} janvier.

ce choc sans connaître de défaillance majeure - du type de celle de la Barings en 1995 -, elles pourraient être tentées de se montrer moins généreuses dans la distribution de crédit aux entreprises et aux ménages. Un tel phénomène de «credit crunch» pèserait sur l'activité économique en Occident. A ce sujet, l'optimisme inébranlable affiché par les dirigeants économiques et politiques européens sur la poursuite de la croissance paraît de plus en plus déplacé aux yeux des opérateurs de marchés. «L'activité économique devrait atteindre 2,8 % cette année», dans l'Eurozone et «se maintenir à un niveau soutenu en 1999», a répété lundi Yves Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des questions monétaires. Mais ces propos rassurants n'ont apparemment plus de prise sur la Bourse.

Pierre-Antoine Delhommeaux

AS/400e = Croissance comprise

Vous étendez votre activité sur le Web? Le serveur AS/400e est très exactement ce dont une entreprise qui aborde le e-business a besoin pour sa croissance. Il supporte les technologies Web dernier cri comme Windows NT, Lotus Domino, Netscape et Java. Il offre une fiabilité absolue 24h/24. Il garantit une sécurité béton. Bref, il est beaucoup plus grand qu'il n'en a l'air. Pour en savoir plus sur l'AS/400e, rendez-vous visio sur www.as400.ibm.com/croissance



e-business tools

"Renter toute votre vie à cette taille? Vous plaisent-ils..."



Road Show eVolution AS/400 • Strasbourg • Montpellier • Bordeaux • Lyon Inscription: 0 801 800 801



TROIS QUESTIONS À ... KENNETH COURTIS

1 Comme économiste en chef de la Deutsche Bank à Tokyo, vous suivez la région depuis de longues années. Le compromis sur les mécanismes de sauvetage du système financier nippon, intervenu vendredi 18 septembre entre le gouvernement et l'opposition, a été mal accueilli par les marchés. Cette défiance est-elle justifiée?

Il est important que le Japon commence à faire quelque chose. L'opposition tourne autour du pot avec sa vaine hésitation sur l'utilisation des fonds publics: quelle que soit la manière dont on tranchera le problème, c'est le contribuable qui va payer. Le plan gouvernemental - qui reposait sur la mise en place de banques-relais - était plus réaliste. On intervenait pour redresser la situation des établissements défallants avant leur fermeture, ce qui est toujours plus facile.

2 Une amorce d'assainissement du système bancaire peut-elle laisser présager une sortie de crise?

Il faut renverser la dynamique à la baisse, plus grave qu'après la crise pétrolière du début des années 70 (consommation et investissements en chute libre), car on est désormais entré dans une phase où l'on est en train de créer de nouvelles créances douteuses. On parle de celles des banques, mais guère de celles des ménages.

Avec la perte de la valeur des logements et le chômage qui s'accroît, on risque de voir des défaillances dans les remboursements des prêts garantis sur des biens immobiliers hypothéqués par des particuliers. Ces hypothèques se chiffrent au montant faramineux de 7 500 milliards de dollars (cinq fois le produit intérieur brut de la France), dont la valeur est tombée de 60 %. Le problème politique et social latent est évident.

3 Que faut-il faire pour échapper à ce cercle vicieux?

Pour sortir l'économie de l'ornière, on sait ce qu'il faut faire: jouer de tous les instruments en même temps: recréer une demande stimulée par les dépenses et une baisse des impôts et recapitaliser les banques. Encore faut-il que ces mesures aient un processus. On ne doit pas s'y tromper: une purge de grande ampleur de l'économie est en cours. La restructuration est beaucoup plus profonde que celle des Etats-Unis dans les années 90, et les entreprises qui survivront seront d'une force incroyable. C'est au Japon que peut se concrétiser le plus grand risque pour l'économie mondiale depuis les années 30, ou, au contraire, se dessiner un début de solution. Il n'y a aucun moyen de stabiliser l'Asie sans stabiliser le Japon et aucun moyen de stabiliser l'économie mondiale sans stabiliser l'Asie.

Propos recueillis par Philippe Pons

Les contraintes liées à l'environnement redonnent ses chances à l'énergie nucléaire

Priorité à la baisse des émissions de gaz à effet de serre

Réunis aux Etats-Unis pour leur congrès annuel, les professionnels de l'énergie ont estimé que le respect des contraintes antipollution est devenu une de leurs priorités. Mais les pays en voie de développement, dont la demande va croissant, ne pourront assumer seuls le surcoût.

HOUSTON
de notre envoyé spécial
Une atmosphère optimiste a régné sur le 17^e congrès mondial de l'énergie, qui s'est tenu du 13 au 17 septembre à Houston (Texas). L'abondance énergétique, qui devrait se maintenir durant la prochaine décennie, et les faibles coûts ont contribué à cette euphorie. Un sentiment relativisé toutefois lorsque les experts ont rappelé que deux milliards de personnes n'ont pas accès aux formes commerciales de l'énergie et à l'électricité, et n'ont pour seules ressources que du bois ou des excréments d'animaux. A l'opposé, 30 % des habitants de la planète consomment 80 % de l'énergie produite.

« Comparé au précédent congrès de Tokyo de 1995, sur le fond, l'état d'esprit a peu changé. Ce sont les mêmes certitudes. L'industrie pourra répondre aux besoins. La seule différence, c'est que les entreprises ont bon gré mal gré dû intégrer une nouvelle donne, l'environnement », résumait un habitué au sortir des réunions. Le protocole de Kyoto, signé en 1997, visant à réduire les émissions de gaz carbonique (CO₂) pour lutter contre l'effet de serre, ne fait pas l'unanimité chez les professionnels de l'énergie, même si ces derniers reconnaissent la nécessité de faire des efforts, puisque 80 % des émissions actuelles de gaz à effet de serre proviennent d'utilisation de l'énergie.

« IL NOUS FAUT DU TEMPS »
Selon Pierre Gadonneix, président de Gaz de France, cette évolution ajoute une troisième priorité dans la politique des firmes, aux côtés de la croissance et de la réduction des coûts. « A cela se greffe désormais une stratégie qui conduit à privilégier les investissements réduisant les gaz à effet de serre. » Mais les réticences sont encore nombreuses. Les industriels critiquent souvent les niveaux décidés par les politiques à Kyoto pour chaque pays, les jugeant parfois irréalisables.

« Les énergéticiens que nous sommes ont des difficultés », reconnaît Tom Burke, conseiller du président du groupe minier Rio Tinto pour les questions d'environnement. Ce responsable souhaiterait que les recherches scientifiques prouvent indiscutablement l'impact de l'homme sur le réchauffement de la planète. Mais, reconnaît-il, il faut tenir compte de l'opinion publique et donc agir.

Abordant ce sujet avec « anglo-saxonne », Clement Mallin, vice-président des affaires internationales de Texaco, évoque les risques liés

aux futures réductions d'émissions de gaz imposées par les Etats : « Ce type de démarche peut déboucher sur une réduction de l'énergie, compromettant le développement et imposant des rationnements, des relèvements des coûts et des impôts. » Déplorant l'absence d'un cadre politique raisonnable, il espère « que la réalité économique va rendre les dispositions du protocole de Kyoto plus raisonnables ». Mais, comme le souligne William

Stavropoulos, le patron de Dow Chemical, « il nous faut du temps pour concevoir des techniques propres et les appliquer aux procédés industriels ». Il préconise des politiques fiscales pouvant encourager le renouvellement des installations.

La pile à combustible pour chauffer sa maison

L'une des vedettes du Salon du 17^e congrès mondial de l'énergie, à Houston, a été la pile à combustible de General Electric, Plug Power 7000. Le groupe américain proposera aux particuliers, dès l'an 2000, un système de cogénération très écologique fournissant à la fois de l'électricité et de la chaleur à partir du gaz. De la taille d'une machine à laver, cette installation repose sur une réaction chimique entre l'hydrogène et l'oxygène dont le sous-produit principal est l'eau. L'hydrogène est obtenu par dissociation du propane, du méthane ou du gaz naturel. La pile a une puissance de 7 kilowatts, de quoi alimenter un petit appartement. On peut la porter à 15 kW ou, en y ajoutant d'autres unités, à 35 kW.

Présentée comme facile d'entretien et peu polluante, elle aura un prix situé entre 3 000 et 5 000 dollars (de 18 000 à 30 000 francs). General Electric prend ainsi de vitesse ses concurrents, en ayant réussi la miniaturisation d'une technique ancienne. De telles piles ont équipé les cabines spatiales Apollo et sont aussi en développement dans l'industrie automobile pour les futures voitures électriques.

« Il est normal que ceux qui sont les plus forts et ont les épaules les plus larges assument leurs responsabilités ». L'une des solutions serait le transfert rapide des technologies modernes et moins polluantes vers les pays en déve-

loppement, ce qui pose alors les problèmes de financement. Aux contraintes de l'environnement s'ajoutent les besoins liés de la croissance démographique. Selon le Conseil mondial de l'énergie, la Terre, qui compte aujourd'hui 5,9 milliards d'habitants, devrait en avoir 2 milliards de plus en 2020, principalement dans les pays en voie de développement. Sur la même période, la consommation d'énergie devrait progresser

de 50 %. Si les combustibles fossiles sont suffisants pour répondre aux besoins, il faut néanmoins faire des progrès technologiques et s'intéresser aux nouvelles formes d'énergie. Pour Adrian Zaccaria, président du groupe d'ingénierie américain Bechtel, il faut concevoir des centrales au charbon rejetant moins de CO₂, étudier de nouveaux systèmes de gazéification, améliorer l'efficacité énergétique, développer des installations de cogénération produisant de l'électricité et de la chaleur et s'intéresser aux piles à combustible. « Le nucléaire, qui est moins polluant, est une solution à long terme qu'il ne faut pas négliger, même si les Américains pour l'instant l'ont écarté. »

L'atome est à nouveau évoqué, avec prudence, pour un futur lointain, certes, mais il n'est plus écarté. Son devenir a même été abordé dans les conclusions du congrès. Il en est de même pour les énergies renouvelables. Le vent, le soleil et la biomasse, jusqu'alors considérés comme de doux rêves, commencent à être pris en considération depuis que des pétroliers, comme Shell ou BP, ont décidé de s'y engager.

Dominique Gallois

Alcatel



Deduit

Arkopharma
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

(en millions de francs)	1 ^{er} sem. 1998	1 ^{er} sem. 1997	Variation %
CHIFFRE D'AFFAIRES dont CA International	464,3	420,2	+ 10,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68,2	55,0	+ 24,0
RÉSULTAT COURANT	65,3	53,4	+ 22,3
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	32,7	26,5	+ 23,4

Des résultats en nette progression
Soutenues par un fort développement de l'activité à l'international, les ventes du Groupe sont en progression de 10,5 %.
Les investissements réalisés ces deux derniers ans ont permis au Groupe de dégager des gains de productivité au cours de ce premier semestre. La montée en puissance des ventes à l'international contribue également à l'amélioration de la marge opérationnelle. Le résultat d'exploitation s'établit à 68,2 MF en hausse de 24 %.
Le résultat net, part du Groupe ressort à 32,7 MF marquant une hausse de 23,4 % par rapport au premier semestre 1997.

Perspectives
La tendance de progression des ventes observée sur le troisième trimestre est en ligne avec les prévisions. Sur le marché français, l'activité semble retrouver un regain de croissance qui laisse augurer un meilleur second semestre. A l'international, la demande reste toujours à un niveau élevé. La Direction d'ARKOPHARMA est très confiante sur l'objectif de croissance de 15 % du résultat net annoncé en début d'année et estime, compte tenu de l'acquis du premier semestre, être en mesure de dépasser cet objectif.

Responsable de l'information financière : Jean-Jacques ROBERT - Tél. 1 74 92 08 97

ARKOPHARMA, L'AUTRE MÉDECINE

FRANCE RAIL LANCE

FIRST CLASS

LE PREMIER RÉSEAU

A LA HAUTEUR

DES PREMIÈRES CLASSES

FIRST CLASS a été conçu pour répondre aux besoins et attentes des voyageurs haut de gamme. Ses aménagements, ses services personnalisés sur les quais des grandes gares TGV, la proximité immédiate des voitures de 1^{re} classe, son impressionnante équipement en confort, ses services de restauration à la carte en 1^{re} classe et nous assure une attention de qualité 7 jours sur 7. (341) de 10,50 € à 11,50 € par voyageur, supplément 100% obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, de 11,50 € à 12,50 € par voyageur. Réservez dès maintenant au 01 40 40 23 23

France Rail Publicité
Bien avis, bien reçus

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

Les professionnels du dessin animé réclament une révision de l'accord franco-canadien

Le partenariat conclu en 1983 entre les deux pays pour la coproduction de films d'animation a tourné à l'avantage de l'industrie canadienne, plus concentrée, donc mieux placée pour négocier les droits de diffusion

FAUT-IL RENÉGOCIER l'accord franco-canadien sur la coproduction des dessins animés ? Ce débat devrait agiter les couloirs du Forum Cartoon, qui réunit du 23 au 27 septembre en Grèce les professionnels européens de ce secteur. Les Français s'inquiètent du fait que cet accord profite désormais plus aux Canadiens qu'à eux-mêmes. Et au fur et à mesure qu'approche le mois de novembre, pendant lequel doit se réunir la commission mixte chargée de la révision de cet accord, les pressions se font plus vives.

Signé en 1983, l'accord prévoit les règles destinées à encourager la coproduction de films d'animation entre la France et le Canada. Résultat : à condition de respecter certains critères, les coproductions franco-canadiennes sont considérées comme canadiennes au Canada et européennes en Europe. Avec toutes les conséquences que cela a en matière de quotas de diffusion et d'accès aux aides publiques.

Au cours des dix dernières années, l'application de cet accord a permis le financement de plus de cinquante films, aussi célèbres que « Les Aventures de Tintin », « Spirou », « Bob Morane », « Poi de ca-

rotte, etc. Entre 1994 et 1997, les financements sont passés de 163 à 308 millions de francs. Du côté français, une vingtaine d'entreprises en ont profité, contre une dizaine du côté canadien.

DÉSÉQUILIBRE

Cette différence est une des causes du déséquilibre constaté aujourd'hui. En effet, durant cette période, l'évolution des entreprises n'a pas suivi la même courbe des deux côtés de l'Atlantique. En France, même si l'on constate une tendance à la concentration, les trente-six entreprises du secteur restent de taille moyenne et elles sont plus préoccupées de production que de distribution. Par ailleurs, selon les professionnels, la part des aides publiques dans le financement a baissé. « La participation du Compte de soutien, qui représentait 30 % du financement, est maintenant de 12 % », affirme le Syndicat des producteurs de film d'animation (SPFA).

Au Canada, la concentration a été beaucoup plus rapide et une dizaine de sociétés se partagent le marché. Deux phénomènes ont provoqué cette évolution : le sys-

tème d'aides, notamment fiscales, a encouragé les entreprises de ce pays à lever des fonds sur le marché boursier ; par ailleurs, l'évolution à la baisse du dollar canadien et la structure des salaires font que globalement les coûts de production y sont moins élevés qu'en France. En outre, pour les sociétés canadiennes, l'accès au marché américain et aux recettes des droits dérivés constitue une source supplémentaire d'enrichissement.

Au fil des années, les Canadiens ont tiré l'application de l'accord bilatéral à leur avantage. Alors que jusqu'en 1997, les Français étaient majoritaires dans les productions, sur les six premiers mois de 1998, la part canadienne arrive en tête : respectivement 56 % et 32 % du montant total des projets. Une seule œuvre est majoritairement française, les huit autres sont majoritairement canadiennes.

Une des raisons de l'agacement des professionnels français est la traduction de ce déséquilibre lors de la négociation des droits de diffusion. Or, dans ce secteur du dessin animé où les œuvres ont une durée de vie très longue et où la richesse d'un catalogue fait celle

d'une entreprise, la détention des droits de diffusion est cruciale. Selon le SPFA, la part des droits de diffusion détenue par les Canadiens dépasse souvent leur apport en capital. Et ils peuvent ainsi en espérer des recettes futures.

Pour les sociétés françaises qui en ont les moyens, la détention de 50 % du capital est, bien évidemment, la meilleure solution pour obtenir de bonnes conditions de négociation. Pour les autres, cer-

tains envisagent une révision des critères de coproduction dans lesquels les points accordés à la partie artistique pourraient être réévalués. Au Centre national de la cinématographie (CNC), chargé de la distribution des aides, on estime qu'il conviendrait de revoir le système d'aides, plafonné à 6 millions de francs pour 14 millions dépensés en France. Sa diminution lorsque les dépenses baissent pénalise les entreprises françaises.

S'il estime nécessaire de « faire un bilan après quinze ans de travail », Christian Davin, président du SPFA, ne veut pas « diaboliser les Canadiens ». Car pour les professionnels français qui, par ailleurs, plaident pour un système d'aides européennes, le partenariat avec le Canada représente aussi « un pont » vers les États-Unis. Et il n'est pas question de s'en passer.

Françoise Chirot

France 2 lance un magazine pour les 15-25 ans

LES TÉLÉVISIONS draguent les jeunes téléspectateurs. Confrontés à un vieillissement de leur audience, elles cherchent à attirer cette génération qui préfère la radio. Conçue dans cette perspective à la demande de Jean-Pierre Cottet, ancien directeur de l'antenne de France 2, l'émission « Rince ta baignoire » sera diffusée, chaque semaine, à partir du samedi 3 octobre. Enregistrée en public, elle s'essaye à une écriture originale : cadrages inhabituels, films façon clip, inscriptions ins-

pirées des bandes dessinées. « Avant de concevoir l'émission, nous avons d'abord cherché à mieux connaître le milieu auquel nous nous adressons afin de comprendre ses aspirations, son mode de vie, ses relations avec la famille, la politique et... la télévision », explique Rachel Kahn, chargée des programmes jeunesse de France 2. C'est une des premières fois qu'une émission est bâtie à partir d'une étude préalable ; à la télévision, l'habitude est plutôt de tester une fois que le travail est achevé.

L'étude ethnologique réalisée, en avril, par la Cofrencia confirme que les jeunes cohabitent plus longtemps chez leurs parents, une « informalité des mœurs », notamment dans le domaine alimentaire, une « prise d'autonomie complexe ». Outre une grande vitalité, cette étude constate « un réel désarroi ». Peu sensibles aux événements hexagonaux, ils sont attirés par « un mondialisme autour de valeurs planétaires de partage » et sont « pessimistes quant à l'avenir de la société ».

« AU FEELING »

Une seconde enquête menée par les bials d'entretiens individuels avec des jeunes gens habitant Paris, Troyes et Limoges a tenté de mesurer leur relation avec la télévision. Si « elle fait partie intégrante de leur univers », ils n'ont pas de relations passionnelles avec elle : ils consultent peu les programmes et y entrent « au feeling », ils zapent et utilisent

beaucoup le magnétoscope. Ils la regardent plutôt seuls qu'avec leurs copains et ils font autre chose en même temps. Ils considèrent qu'il s'agit d'un « moment régressif ». D'une émission qui leur serait destinée, ils craignent le risque de « ghettoïsation » et détestent tout ce qui « fait jeune ».

REPORTAGES

Sur la base de ces données, Rachel Kahn et son équipe ont bâti une émission de vingt-six minutes. Diffusée chaque samedi à 11 heures, elle est construite à partir d'une démarche journalistique. Les journalistes ont été sélectionnés à partir d'articles écrits par eux dans des magazines.

Intitulé « Techno, musique ou daube ? », le premier numéro sera consacré à cette nouvelle musique. Composé de plusieurs reportages, il abordera ce sujet sous différentes facettes : qualité musicale, déroulement des soirées rave, mode vestimentaire, activités industrielles et commerciales. Plusieurs interventions, notamment celles de Jack Lang et de Bernard Kouchner consistent à démontrer que la techno n'est pas plus dangereuse que ne le furent le rock et les bals marseillais. Le sexe et la drogue n'y font pas plus de dégâts qu'ailleurs. Les thèmes des prochaines émissions sont : « Fou de ton corps : les filles qui osent les séduire ou les fuir » et « Vivre à vingt-cinq ans chez papa et maman : planque ou galère ? ».

R. Ch.

L'histoire du grain de sable, vous connaissez.

bien en matière de bureautique, c'est exactement la même chose. Un fax capricieux qui fait attendre vos interlocuteurs, un photocopieur qui rame par manque de puissance, une chaîne bureautique inadaptée... Apparemment, rien de plus qu'un simple détail. Un détail qui peut tout bouleverser. En choisissant IKON, premier distributeur mondial multi-marques de photocopieurs, fax et équipements multi-fonctions, vous choisissez de vous doter de solutions spécialement adaptées à la typologie de votre entreprise. Des systèmes qui évoluent en fonction de vos besoins et vous apportent le meilleur de la technologie avec des marques comme Canon, Ricoh, Nashuatec, Sharp, Lanier, Panasonic et Océ. En choisissant IKON, vous vous donnez les moyens d'atteindre le seul objectif qui compte : gagner.



Des solutions bureautiques pour gagner.

www.ikon.fr

Gérard Eymery rejoint France Télévision

DANS LA PERSPECTIVE du futur holding préconisé par le projet de loi sur l'audiovisuel public qui doit être discuté cet automne, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, vient d'appeler à ses côtés un « poids lourd » de France Télécom, Gérard Eymery, afin d'exploiter le potentiel de France Télévision en matière de services en ligne et d'Internet, et de hisser la télévision publique au rang de groupe industriel en rassemblant toutes ses participations télévisuelles ou multimédias. Actuel PDG de France Télécom Multimédia et directeur de la division multimédia du groupe présidé par Michel Roux, Gérard Eymery, cinquante-sept ans, devrait rejoindre France Télévision à la mi-octobre. Il y sera chargé du pôle développement et multimédia de la future société holding coiffant les télévisions publiques. A France Télécom, il s'occupait déjà du bouquet Télévision par satellite (TPS), de ses chaînes thématiques comme Mezzo, Histoire ou la Chaîne des régions mais également d'Internet et des services en ligne. M. Eymery est entré à FORTIF au milieu des années 60 après des études à Polytechnique, avant de collaborer ensuite à TMC, à la Sofrad et à la Cogécom, à l'époque où l'une des filiales, TDF, était dirigée par M. Gouyou Beauchamps.

DÉPÊCHES

■ **FORMATION** : une école de journalisme franco-bosniaque sera inaugurée à Sarajevo, le 5 octobre. Créée à l'initiative de l'école supérieure de journalisme de Lille (ESJ) et de la société bosniaque Media-Plan, elle vise à offrir une « formation professionnelle à des jeunes journalistes bosniaques entrés dans les médias pendant la guerre et qui doivent maintenant réapprendre à traiter une actualité qui redonne peu à peu normale ». La première promotion de vingt journalistes suivra, durant neuf mois, des cours dispensés par des enseignants de l'ESJ et des journalistes professionnels bosniaques. (Corresp.)

■ **TELEVISION** : Denis Olivennes, directeur général de NC Numéris-Cable, a été nommé, lundi 21 septembre, secrétaire général de Canal Plus auprès de Pierre Lescure, PDG, et Marc-André Feffer, vice-président. Denis Olivennes dirigera la coordination, les ressources humaines, les services généraux, l'audit, les achats hors programmes et la sécurité.

■ **RADIO** : le personnel de RMC a repris le travail, lundi 21 septembre, après une semaine de grève. Les salariés protestent contre le plan social qui prévoit quelque 120 suppressions d'emploi sur 249 personnes. Selon le protocole conclu entre la direction et l'inter-syndicale, la direction se serait, selon les syndicats, engagée à proposer cinquante reclassements d'ici six mois, à négocier sur la réduction du temps de travail et à accorder des incitations financières au départ.

■ **AFICHAGE** : More Group France a annoncé, lundi 21 septembre, avoir acquis auprès du holding britannique indépendant Newspress la totalité du capital de la société Sirocco, spécialisée dans le mobilier urbain. La transaction a été réalisée pour un montant de 495 millions de francs. Les deux marques More et Sirocco sont conservées.

هكذا من الإصم

TABLEAU DE BORD

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998 / 25

AFFAIRES

INDUSTRIE
POLYGRAM: la Commission européenne a autorisé, lundi 21 septembre, le rachat de la maison de disques PolyGram par le groupe canadien Seagram.

BULL: le groupe français négocie avec Ingenico en vue de rapprocher leurs activités respectives dans le domaine des terminaux de paiement.

SHELL: la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a annoncé, lundi 21 septembre, son alliance avec le groupe britannique Cairn Energy pour le développement de champs gaziers et pétroliers en Inde et au Bangladesh.

MICHELIN: le groupe a été autorisé par la direction régionale du travail et de l'emploi (DRTE) de Rhône-Alpes à faire fonctionner le dimanche son unité de production basée dans la Loire, à-t-on appris mardi 22 septembre.

MCKEY: les 120 salariés de la société McKay de Henry-les-Antrains (Loiret), qui fournit la viande de bœuf à tous les restaurants McDonald's de France, sont en grève illimitée depuis lundi matin.

FRANCE TÉLÉCOM: l'opérateur baisse de 10 % à 20 % ses tarifs téléphoniques vers neuf pays (Japon, Chine, Inde, Israël, Brésil, Australie, Hongkong, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande).

TÉLÉPHONE MOBILE: la France comptait 8,5 millions d'abonnés à un service de téléphone mobile au 31 août, selon l'Autorité de régulation des télécommunications.

SCOR: le groupe de réassurance lance un programme de rachat d'actions qui pourrait atteindre 10 % de son capital.

BNP: la banque reprend une partie des activités d'intermédiation en Australie de Prudential-Bache Securities, à la suite de l'annonce de la fusion de ses filiales BNP Equities Australie et A. B. S. White & Co.

PRICE WATERHOUSE: le cabinet d'audit américain a annoncé, mardi 22 septembre, avoir réglé 95 millions de dollars (535 millions de francs) aux liquidateurs de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) pour soldes de tout compte dans la faillite frauduleuse de cette banque, en 1991.

DMC: le groupe textile français a réduit sa perte nette consolidée de 46 % au premier semestre 1998, à 79 millions de francs, contre 147 millions un an plus tôt.

LABORATOIRES PIERRE FABRE: Jean-Luc Bélingard, cinquante ans, membre du comité exécutif du groupe pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche, rejoindra le 1er janvier 1999 le groupe Pierre Fabre en tant que vice-président directeur général.

LAZARD: Michel Laffitte va rejoindre la banque pour diriger le département conseil aux gouvernements, pour une période minimale de cinq ans. Agé de trente-huit ans, X-ENA, il était sous-directeur en charge des participations au Trésor depuis 1997.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

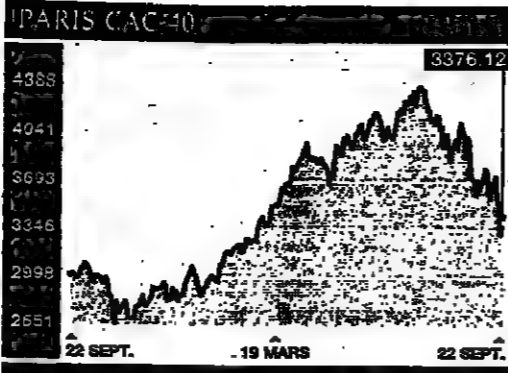


Tableau des hausses et baisses des actions principales.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS: MARDI 22 SEPTEMBRE à midi, l'indice CAC 40 progressait de 1,68 %, à 3 398,97 points. Les investisseurs ont retrouvé un peu de sérénité après la bonne tenue des Bourses américaine et japonaise.

FRANCFORT: LA BOURSE de Francfort a ouvert, mardi 22 septembre, en forte hausse. L'indice DAX a regagné 2,78 %, à 4 562,42 points.

TOKYO: MARDI 22 SEPTEMBRE, l'indice Nikkei s'est redressé pour terminer la séance sur un gain de 1,42 %, à 13 789,81 points.

AMSTERDAM: LUNDI 21 SEPTEMBRE, l'indice AEX a chuté de 3,93 %, à 902,62 points.

NEW YORK: LUNDI 21 SEPTEMBRE, la Bourse américaine n'a pas suivi ses consœurs européennes dans la baisse.

LONDRES: LUNDI 21 SEPTEMBRE, l'indice FTSE 100 a chuté de 1,17 %, à 5 077,20 points.

Valeur du jour: Philips sanctionné à Amsterdam

APRÈS ALCATEL, fortement sanctionné à la Bourse à Paris, c'est au tour du groupe d'électronique néerlandais Philips de subir, lui aussi, les foudres des investisseurs.

Malgré tout, la direction de Philips a tenu à tempérer la révision à la baisse de ses ambitions pour l'année par l'annonce d'une probable amélioration de son résultat courant à compter du dernier trimestre et celle de la poursuite d'une réduction des coûts.

Matières premières

Tableau des cours des matières premières (métaux, pétrole, etc.).

Pétrole

Tableau des cours du pétrole.

Or

Tableau des cours de l'or.

MONNAIE

Dollar: mardi 22 septembre au matin, le billet vert a progressé face à la devise japonaise à 135,36 yens contre 133,25 yens la veille.

Cours de change

Tableau des cours de change.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt.

Marché des changes

Tableau du marché des changes.

TAUX

France: le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 22 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 56 centimes, à 110,15 points.

ECONOMIE

Le commerce extérieur français excédentaire en juillet

LE COMMERCE extérieur de la France a dégagé un excédent de 14,073 milliards de francs en juillet, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, contre 14,701 milliards de francs en juin.

EURO: la crise boursière ne remet pas en question la convergence des taux et du rendement des emprunts d'Etat dans la zone euro, a estimé le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg.

JAPON: la contraction de l'activité économique au cours de la présente année fiscale devrait dépasser 1,5 %, selon les propos du chef des services économiques du gouvernement japonais, Taichi Sakaiya.

ALLEMAGNE: les prix à l'importation ont chuté de 0,6 % en août, par rapport au mois précédent, ce qui porte leur baisse sur un an à 4,7 %, a indiqué, mardi 22 septembre, l'Agence des statistiques.

ITALIE: l'inflation s'est ralentie en septembre, avec une hausse de 1,7 % sur un an, selon une estimation effectuée lundi 21 septembre sur la base des données communiquées par six villes de la péninsule.

RUSSE: le ministère des finances russe discutera, mercredi 23 et jeudi 24 septembre, avec les banques occidentales détentrices de bons du Trésor et d'obligations d'Etat russes (GKO et OFZ) d'un nouveau mécanisme pour la restructuration de la dette intérieure russe.

ALLEMAGNE: les prix à l'importation ont chuté de 0,6 % en août, par rapport au mois précédent, ce qui porte leur baisse sur un an à 4,7 %, a indiqué, mardi 22 septembre, l'Agence des statistiques.

SYNDICAT et patron de la métallurgie est-allemande ont conclu, lundi 21 septembre, un accord sur l'alignement des salaires dans l'ex-RDA sur ceux de l'Allemagne de l'Ouest.

ITALIE: l'inflation s'est ralentie en septembre, avec une hausse de 1,7 % sur un an, selon une estimation effectuée lundi 21 septembre sur la base des données communiquées par six villes de la péninsule.

ESPAGNE: le gouvernement a annoncé, lundi 21 septembre, pour la première fois officiellement, qu'il allait réviser en légère baisse ses prévisions de croissance économique en 1999.

CHINE: le pays devrait rester en 1998 le premier producteur mondial d'acier pour la troisième année consécutive, grâce à une légère hausse de sa production en dépit de la crise financière asiatique.

RÈGLEMENT MENSUEL MARDI 22 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre Taux de report : 3,50 Cours relevés à 12h31

Table of stock market movements for French companies, including Renault, Peugeot, and others, with columns for course, change, and volume.

Table of international stock market movements, listing various foreign companies and their performance.

Table of international stock market movements, continuing the list of foreign companies and their performance.

COMPTANT MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of bond yields and interest rates, including OAT and CTF series.

COMPTANT MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of bond yields and interest rates, continuing the list of OAT and CTF series.

COMPTANT MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of bond yields and interest rates, continuing the list of OAT and CTF series.

SECOND MARCHÉ MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of second market transactions, including various financial instruments and their prices.

SECOND MARCHÉ MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of second market transactions, continuing the list of financial instruments.

SECOND MARCHÉ MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of second market transactions, continuing the list of financial instruments.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds, listing various investment vehicles and their performance.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds, continuing the list of investment vehicles.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds, continuing the list of investment vehicles.

Advertisement for the Sharan 1.8T 150 ch. car, featuring an image of the vehicle and technical specifications.

Table of various financial products and services, including insurance and investment options.

NOUVEAU MARCHÉ MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of new market transactions, listing various financial instruments and their prices.

NOUVEAU MARCHÉ MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of new market transactions, continuing the list of financial instruments.

NOUVEAU MARCHÉ MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of new market transactions, continuing the list of financial instruments.

MARCHÉ LIBRE MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of free market transactions, listing various financial instruments and their prices.

MARCHÉ LIBRE MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of free market transactions, continuing the list of financial instruments.

MARCHÉ LIBRE MARDI 22 SEPTEMBRE

Table of free market transactions, continuing the list of financial instruments.



AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

SPORTS La sprinteuse américaine Florence Griffith-Joyner, double recordwoman du monde (100 m et 200 m) et triple championne olympique aux Jeux de Séoul (100 m,

200 m et 4 x 100 m), en 1988, est morte, lundi 21 septembre, à Mission Viejo, en Californie, d'une attaque cardiaque, à l'âge de trente-huit ans. ● EN MOINS DE DIX ANS, «Flo-Jo»

était passée de l'anonymat à la gloire, accomplissant des performances dont les spécialistes se demandent encore quand on pourra les égaler. ● LES RUMEURS DE DO-

PAGE ont accompagné toute la carrière de la championne sans qu'elle soit jamais contrôlée positive. ● ELLE AVAIT PRIS SA RETRAITE en 1989, au moment où les autorités de

l'athlétisme mondial intensifiaient leur lutte contre les tricheurs. ● RIEN NE PROUVE pour l'instant que son décès soit la conséquence de l'absorption de produits interdits.

Florence Griffith-Joyner emporte avec elle le secret de ses exploits

La détentrice des records du monde du 100 m (10 s 49) et du 200 m (21 s 34) a succombé à une attaque cardiaque. Triple médaille d'or aux JO de 1988, l'athlète américaine, soupçonnée de dopage mais jamais contrôlée positive, avait mis un terme à sa carrière il y a près de dix ans

SON SURNOM, «Flo-Jo», claquait comme les ordres d'un starter. Ses ongles étaient aussi longs que ceux de la sorcière Turlin. Ses tenues de meetings semblaient dessinées par quelque costumier de cabaret parisien. Sa foulée - ample, brève, dynamique - rappelait l'élégance des meilleurs trotteurs de Vincennes. Ses performances (records du monde du 100 m, en 10 s 49, et du 200 m, en 21 s 34, triple médaille d'or des Jeux olympiques de Séoul sur 100 m, 200 m et 4 x 100 m) en avaient fait l'étoile la plus filante de l'histoire de l'athlétisme. Elle avait également des épaules de démenageur, de cuisses d'haltérophile, un drôle de duvet au-dessus de la lèvre supérieure et une voix bien trop grave pour une jeune femme de son âge. Des attributs qu'on croyait jusque-là réservés aux coureuses-bolides de RDA. Et aujourd'hui tout le monde s'interroge sur les causes de l'attaque cardiaque qui a emporté Florence Griffith-Joyner, lundi 21 septembre, à l'âge de trente-huit ans, dix années après sa retraite sportive.



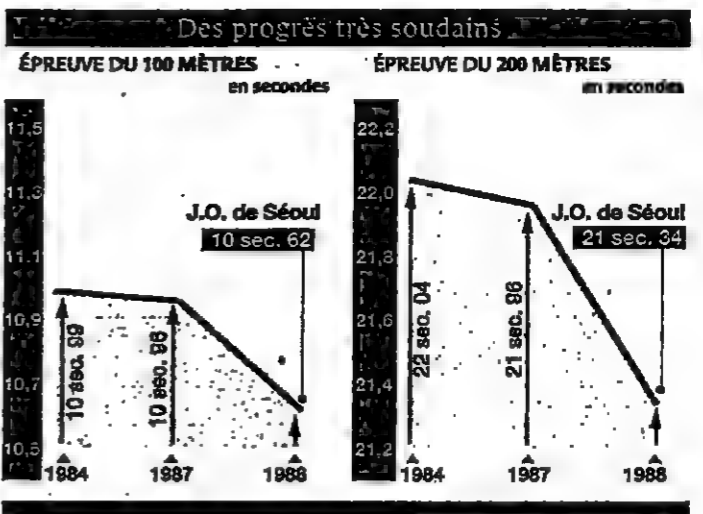
Séoul. «J'avais à son sujet les mêmes informations que sur Ben Johnson. [...] Dans le milieu de l'athlétisme, l'opinion qu'elle s'était dopée était générale», écrit Carl Lewis dans son autobiographie, Inside Track.

RETRAITE À POINT

La chronique de l'athlétisme retiendra que Florence Griffith-Joyner appartenait au groupe de champions - Greg Foster, Jackie Joyner, Gail Devers - animé par Bob Kersee, dont les méthodes et les résultats ont soulevé bien des doutes. On se souviendra aussi

qu'elle accomplissait ses exploits dans les années 80 (avant Séoul, elle avait brillé à Los Angeles, en 1984, avec une médaille d'argent sur 200 m), époque à laquelle le premier des sports olympiques se demandait encore comment il pourrait éradiquer le dopage, et qu'elle prit sa retraite au moment même où les contrôleurs inopinés entraient en vigueur. On retiendra, enfin, que son compatriote Darrell Robinson, coureur de 400 m, raconte au magazine allemand Stern comment et à quel prix (2 000 dollars) elle voulut acquiescer auprès de lui, avant les

JO de Séoul, 10 cm³ d'anabolisants. Mais à l'heure de la disparition de la championne, l'Amérique préfère se souvenir de la trajectoire d'une jeune fille pauvre qui permit aux athlètes de l'Oncle Sam de reprendre aux ennemis de l'Allemagne de l'Ouest le record du 200 m féminin alors détenu conjointement par Marita Koch et Heike Dreschler (21 s 71). L'événement s'était déroulé le 29 septembre 1988. Deux jours auparavant avait éclaté l'affaire Ben Johnson. Si la trajectoire sportive de Florence Griffith-Joyner laisse rêver - une



L'évolution des meilleures performances de Florence Griffith-Joyner, a connu une soudaine embellie entre 1987 et 1988, date des Jeux olympiques de Séoul (photo ci-contre). Cette courbe n'intègre que les résultats homologués, donc avec un vent faible. Le record du monde en 10 s 49, établi à Indianapolis en juillet 1988, est encore aujourd'hui contesté, la fiabilité de l'anémomètre étant suspectée.

deuxième gagnée en une année sur 100 mètres, passant de 10 s 99 à 10 s 49 -, son histoire aussi a de quoi étonner. Née d'un père électricien et d'une mère institutrice, membre d'une famille de onze enfants, élevée dans le quartier de Watts, banlieue pauvre de Los Angeles, elle découvre l'athlétisme grâce à la fondation Ray-Sugar-Robinson. Elle quitte son travail d'employée de banque pour rejoindre Bob Kersee à l'université d'UCLA après avoir obtenu une bourse d'études en commerce et psychologie.

Sur les pistes de cette prestigieuse institution, elle fait preuve d'un inaltérable enthousiasme, celle-là même qui, dit-on, la poussait, enfant, à courir après les «jackrabbits», ces lapins californiens dotés d'une pointe de vitesse de missiles de croisière, jusqu'à en attraper un. Selon son entraîneur, c'est cette volonté, quelques cuillerées de protéines et un zeste d'acides aminés qui lui ont permis en quelques années de devenir une athlète musculueuse capable d'effectuer des flexions de jambes avec une barre de 145 kilos sur les épaules et de prendre ainsi deux kilos de muscle en moins d'un an (au temps de sa splendeur, elle pesait 61 kilos pour 1,68 m). Mais la volonté ne suffit pas toujours. Retirée des stades, la superstar annonça son intention de s'attaquer au marathon. Elle n'en fit rien, hormis une timide apparition lors de l'épreuve de Los Angeles en 1995.

On murmure que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), lui aurait suggéré de prendre sa retraite avant que n'éclate sur un scandale comparable à celui écia-boussant Ben Johnson. En 1989, Florence Griffith-Joyner retra sa ses pointes le temps de donner une petite fille à son mari, Al Joyner, champion olympique du triple saut à Los Angeles. Plus tard, elle devint directrice du President's Council on Physical Fitness à la demande de Bill Clinton. Lundi, à l'annonce du décès, le président de l'IAAF, Primo Nebiolo, a déclaré : «Jamais je n'oublierai cette athlète extraordinaire qui a étonné le monde entier.»

Michel Dalloni

Un concert de louanges et une question qui dérange

● Bill Clinton, président des Etats-Unis, «Nous étions éblouis par sa vitesse, béats devant son talent et captivés par son style. Bien qu'elle ait réussi à atteindre les plus hantes sphères du sport mondial, elle n'a jamais oublié d'où elle venait. Elle consacrait une grande partie de son temps et de ses revenus à venir en aide aux enfants des quartiers difficiles. Cette face de sa personnalité la rend encore plus talentueuse.»

● Craig Masback, directeur général de la Fédération américaine d'athlétisme. «Les records de Florence Griffith Joyner risquent d'être battus avant le début du XXI^e siècle mais elle restera dans l'histoire pour d'autres raisons. Elle a notamment révolutionné l'habillement et les tenues des athlètes. Son flair et tout ce qu'elle entreprenait capturaient littéralement l'imaginaire des passionnés d'athlétisme.»

● Terry Crawford, entraîneur de la sélection féminine américaine en 1988. «Elle restera dans l'histoire comme une des plus grandes athlètes de la planète. Elle avait répondu à tous les contrôles (anti-

dopage). Ce serait malheureux de placer une référence négative à côté de son nom.»

● Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme. «L'annonce de ce décès a constitué un grand choc pour moi. J'en suis très triste. Florence Griffith-Joyner avait comme récemment quelques problèmes cardiaques. Je ne l'ignorais pas, mais je n'imaginai pas qu'il s'agissait de quelque chose de sérieux. Jamais je n'oublierai cette athlète extraordinaire qui a étonné le monde entier à Séoul, il y a dix ans. Malheureusement, sa vie a été aussi vite que ses courses.»

● Bruno Surin, sprinteur canadien. «Je suis vraiment surpris. Je n'en reviens pas. Cela fait peur. J'avais eu l'occasion de la côtoyer de près en 1988 (à Séoul) - j'étais spectateur en longueur à l'époque - et cela m'avait impressionné. Elle était la grande dame des Jeux. Je sais que l'on doit tous y passer mais ça donne des frissons.»

● Jacques Pisenta, entraîneur de Christine Arron. «De 1984 à 1987 à UCLA, je l'ai vue s'entraîner. A vrai dire, c'était dé-

vantage la longueur de ses ongles que son gabarit ou ses performances qui m'impressionnaient. Pour moi, c'était alors juste une bonne sprinteuse, sans plus. [...] Puis, au fil du temps, j'ai vu sa morphologie changer à une vitesse étonnante. Avec ses chronos, elle entraînait presque dans le 4 x 100 m masculin. C'est sûr, ça surprend, j'étais évidemment soupçonneux, mais je n'avais aucune preuve formelle de son dopage. Et puis, qui vous dit que son décès est dû au dopage ? Je n'ai simplement pas compris qu'elle mette un terme à sa carrière alors qu'elle était au sommet de son art.» (Déclaration à L'Equipe.)

● Ray Buck, chroniqueur sportif de CBS Sportsline, l'un des trois grands sites multimédia américains consacrés au sport (<http://www.sportsline.com>). «A moins de vivre comme une autruche, la tête dans le sable, la plupart des gens savent que le monde de l'athlétisme mérite autant notre suspicion que notre adoration. Par exemple, quand un athlète meurt dans la fleur de l'âge sans que son décès ne soit la

conséquence immédiate d'un accident d'avion, d'un coup de feu ou d'une maladie incurable, nous sommes obligés de nous poser une question difficile : pourquoi ? [...] Le décès de Florence Griffith-Joyner n'est pas suspectueux en lui-même, seul son sport l'est et le demeure. [...] Florence Griffith-Joyner, quant à elle, n'a jamais été contrôlée positive et elle a toujours affirmé qu'elle ne s'était jamais dopée. Reste maintenant à espérer que ses déclarations seront pour toujours défendables. [...] «A quel point suis-je rapide ?», se demandait-elle dans une récente interview. [...] «J'ai capturé un lapin quand j'avais six ans et, en 1988, j'ai été enregistrée à 23,5 miles par heure sur 100 mètres. Pour moi, c'est tout naturel. Je bois beaucoup de lait et je m'entraîne dur.» Nous devons espérer que nos athlètes s'entraînent effectivement très dur et qu'ils boivent beaucoup de lait. Les suspects de mensonge sont un scandale. Mais, il est tout aussi scandaleux que, parfois, leurs comportements nous incitent à les suspecter de la sorte.»

Ben Johnson reste suspendu à vie

Ben Johnson s'est vu refuser, lundi 21 septembre, par la cour d'appel de l'Ontario (Canada), la levée de la suspension à vie des compétitions qui lui avait été imposée en 1993 par la Fédération internationale d'athlétisme. Le juge George Finlayson a rejeté l'appel de l'ancien sprinter canadien d'une première décision rendue par un tribunal, le 25 juillet 1997, confirmant ainsi l'irréversibilité d'une requête visant à lui permettre de reprendre la compétition. L'interdiction avait été imposée à Ben Johnson après qu'il eut été convaincu de dopage à deux reprises, lors des Jeux olympiques de Séoul, en 1988, puis lors d'un championnat d'athlétisme à Montréal, en 1993. A Séoul, Ben Johnson avait gagné la médaille d'or du 100 m en établissant un nouveau record du monde (9 s 79), mais on lui avait retiré médaille et record après un test démontrant qu'il avait utilisé des stéroïdes anabolisants.

COMMENTAIRE

UNE ET UNE SEULE

Mourir quelques semaines avant son 39^e anniversaire quand on a été et qu'on reste depuis dix ans la sprinteuse la plus rapide de tous les temps, tel aura été le destin paradoxal de Florence Griffith-Joyner. Tout est allé trop vite dans la vie de celle que les Américains appelaient «Flo-Jo». Si vite qu'au moment où tout s'arrête, on se demande si elle n'a pas pris le risque de brûler son existence en endossant une réaction en chaîne forcément mortelle.

Faute d'avoir probablement jamais de certitudes, il restera le doute et le soupçon. Deux ombres tenaces sur une carrière qui avait tout pour être exemplaire. Florence Griffith-Joyner a été une athlète modèle du rêve américain, un exemple d'intégration. Elle a aussi été la première à comprendre que le chronomètre, le toise et le double décimètre n'étaient pas les seuls principes sur les pistes d'athlétisme. Elle

leur a ajouté sa marque, des maillots moulat et colorés, et sa grille, des ongles interminables laqués aux couleurs de l'Amérique et de la victoire.

Quelle athlète ne recourt pas désormais à ces procédés pour attirer l'attention ? La piste est devenue avec «Flo-Jo» un lieu de parade. Elle est aussi devenue la scène d'exercices. On dirait que les records surnaturs qu'elle a établis en 1988 - année des Jeux olympiques de Séoul au cours desquels le Canadien Ben Johnson a été convaincu d'utilisation des anabolisants - ne passeront pas le cap de l'an 2000. Et, au-delà de l'émotion que provoque sa mort, cela est franchement inquiétant. Il serait bien mieux pour la santé de l'athlétisme et des sportifs qui le pratiquent que ce genre de barrières ne soient plus jamais franchies. Rien ne justifie qu'une femme aille aussi vite, sinon qu'elle ne le soit plus tout à fait. Pions pour que «Flo-Jo» soit à cet égard à tout jamais unique.

Alain Giraud

L'AFFAIRE PINTER
UN PUTAIN DE CONTE DE FEE

ENFIN UNE COMÉDIE COMIQUE... ÉCRITE ET RÉALISÉE PAR G. PINTER

A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE 1998
DU MARDI AU SAMEDI À 20H30
AU CINÉ THÉÂTRE 13
1, AVENUE JUNET 75013 PARIS - MÉTRO : LAMARCK-CALLANECOURT
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
TÉL : 01 42 51 13 79

Le spectacle
qualifié de Feydeau de l'An 2000.

HIRE & CHANSONS CA VOUS CHANGE DE LA RADIO!

La variabilité du virus de la grippe est une menace pour l'espèce humaine

Trois pandémies d'infection grippale ont, au cours du siècle, tué plusieurs dizaines de millions de personnes. La quatrième est en gestation. La « bouffée épidémique » de « grippe du poulet » observée l'an dernier à Hongkong est un signe d'alerte pour les scientifiques

Comme tous les ans, le vaccin mis sur le marché à partir de mercredi 23 septembre a été élaboré à partir des prélèvements de virus effectués sur les premiers malades durant les

mois précédents. L'origine et les circuits conduisant à la contamination humaine sont aujourd'hui relativement bien connus. Les oiseaux migrateurs sont les premiers réservoirs

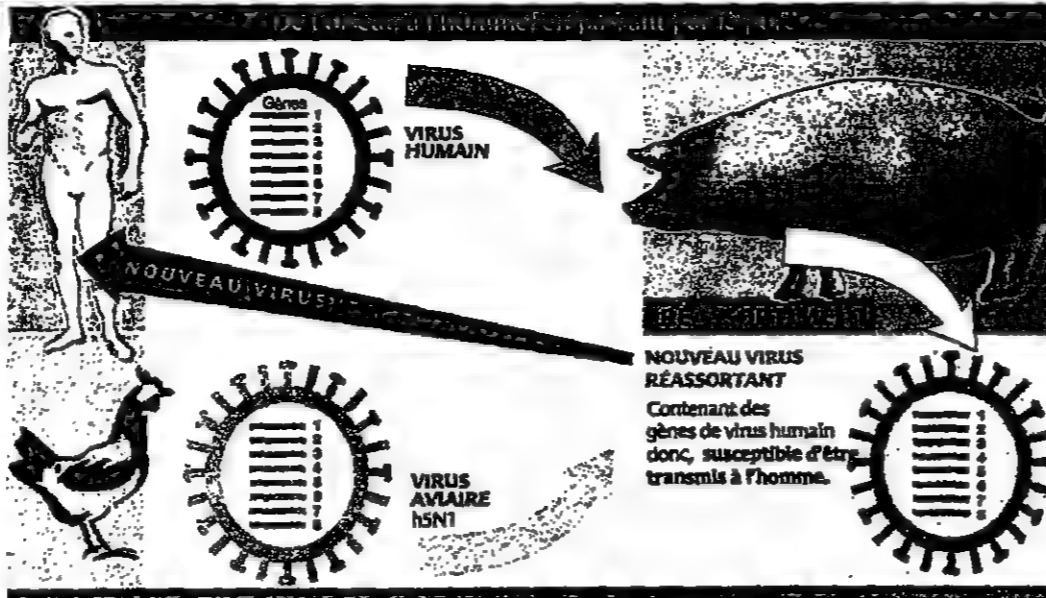
et le porc le « support » qui permet au virus de muter pour infecter l'homme. La surveillance épidémiologique internationale, indispensable pour prévenir les grandes pandémies, n'est pas toujours suffisante,

notamment dans les régions les plus sensibles comme l'Asie, là où les oiseaux sont en contact étroit avec les porcs. A Hongkong, la « grippe du

poulet » a provoqué l'an dernier la mort de 6 patients sur 18 atteints. Cet épisode augure de ce que pourrait être la prochaine grande pandémie mondiale.

BIARRITZ
de notre envoyé spécial
Manifestation visant à l'incitation, par voie médiatique, à la vaccination antigrippale, les dernières « Rencontres européennes sur la grippe et sa prévention » ont, cette année, été principalement consacrées à la fort inquiétante « bouffée épidémique » de « grippe du poulet » observée fin 1997 à Hongkong. S'il fut rapidement circonscrit – grâce, semble-t-il, à l'abandon des volailles porteurs du nouveau virus pathogène –, ce phénomène a été vécu comme un formidable signe d'alerte par l'ensemble de la communauté scientifique et médicale spécialisée. L'augure de ce que pourrait être – de ce que sera – la prochaine pandémie grippale.

Depuis le début du siècle et la dramatiquement célèbre « grippe espagnole » de 1918, les pandémies grippales ont fait plusieurs dizaines de millions de victimes. Les épidémiologistes et les virologistes séparent dans ce domaine trois épisodes distincts : la grippe espagnole (due à un virus de type H1N1, qui a circulé de 1918 à 1957), la grippe asiatique



Le porc, qui peut être infecté à la fois par les virus grippaux d'origine aviaire et humaine, est le support idéal pour ces derniers. Un peu à la manière d'un jeu de construction, ces agents pathogènes peuvent échanger les gènes de leur patrimoine héréditaire pour donner naissance à des formes nouvelles. L'homme, mais capable de l'infecter.

(virus de type H3N2, qui a circulé de 1957 à 1969) et depuis trente ans, la grippe de Hongkong (virus H3N2). Les dénominations des virus grippaux correspondent aux motifs antigéniques présents à leur surface. On sait que la très grande faculté de cet agent pathogène à modifier la composition de son patrimoine héréditaire impose de changer chaque année, à l'échelon mondial, la composition du vaccin visant à prévenir cette infection.

L'origine et les circuits conduisant à la contamination humaine sont aujourd'hui relativement bien connus. Tout indique que ce sont les oiseaux aquatiques sauvages et migrateurs qui sont les premiers réservoirs des virus grippaux. Ce sont eux qui peuvent contaminer les oiseaux d'élevage, les virus circulant ensuite chez le porc puis l'homme.

Une série d'éléments (fortes concentrations de populations animale et humaine, proximité et promiscuité entre les oiseaux et le porc) font que la Chine et le Sud-Est asiatique constituent un important creuset infectieux, source de nouvelles structures virales pathogènes pour l'homme. Or, alors que plusieurs pays européens ont ces dernières années intensifié le « maillage » de surveillance épidémiologique des virus grippaux, les pays a priori les plus concernés ne disposent pas d'un tel dispositif préventif.

« TROU NOIR »
« En Chine, on ne compte que huit laboratoires spécialisés dans ce domaine, tous financés par les Etats-Unis, ce qui est, à l'évidence, totalement insuffisant. Et à Hongkong, il n'existe plus de réseaux de médecins libéraux sentinelles, explique le docteur Jean-Claude Manigault, codirecteur du centre national de référence pour la grippe à l'Institut Pasteur de Paris. Comme en Afrique, où l'on sait que des virus circulent, et en Europe centrale et orientale, nous sommes face à une sorte d'inquiétant « trou noir ». Or seule la détection la plus précoce possible peut nous permettre de réagir suffisamment tôt pour la fabrication du vaccin. »

Lors de la pandémie de 1968, le pic de l'épidémie à Hongkong avait précédé de sept mois celui de l'épidémie à Paris. Ce délai avait permis aux industriels fabricants de vaccins de s'organiser. Mais rien ne permet de penser que l'Europe pourra réagir aussi rapidement lors de la prochaine pandémie, la multiplication des transports aériens internationaux constituant un facteur majeur de dissémination des agents pathogènes. Il faut également, souligne le docteur Manigault, tenir compte de l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau virus grippal en Europe. Cette hypothèse, millement fantaisiste, soulèverait de considérables problèmes pour la fabrication et la distribution des lots vaccinaux. C'est ainsi que des travaux italiens et hollandais ont permis d'isoler chez des enfants, en 1995, un virus d'oiseau similaire à celui observé il y a quelques mois à Hongkong.

Même si les conditions d'élevage sont différentes de celles de la Chine, on sait qu'en Bretagne ou aux Pays-Bas des élevages industriels de porcs et de volailles voisinent. Cette situation qui ne peut que faciliter l'émergence de nouvelles entités virales impose la plus grande vigilance. En France, celle-ci est assurée par différents réseaux d'observations épidémiologiques animés par le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires

de Ploufragan (Côtes-d'Armor) et de Nancy, ainsi que par l'Office national de la chasse.

En médecine humaine, neuf pays se sont associés pour coordonner leurs réseaux de médecins sentinelles. Ces praticiens libéraux (la détection des nouvelles souches virales est plus précoce en médecine ambulatoire qu'à l'hôpital) effectuent des frotis dans le nez ou la gorge des patients puis envoient, par la poste, les écouvillons aux centres de référence. C'est ainsi que deux des trois composants du vaccin qui sera commercialisé à partir du 23 septembre pour la saison 1998/1999 proviennent des observations faites lors de la troisième semaine de janvier par une pédiatre de Basse-Normandie.

La campagne de vaccination commence

Le vaccin contre la grippe sera en vente dans les pharmacies à partir de mercredi 23 septembre. Un imprimé de prise en charge permettant de se le procurer gratuitement avec une ordonnance du médecin sera envoyé personnellement aux quelque 6,3 millions de personnes les plus menacées par la maladie. Il s'agit des plus de 70 ans, ainsi que des personnes atteintes d'affections de longue durée (insuffisances respiratoire, cardiaque ou rénale graves, diabète traité à l'insuline ou ne pouvant pas être stabilisé par le régime alimentaire, mucoviscidose, myopathie, etc.).

Malgré une épidémie d'intensité moyenne, la grippe a touché, l'hiver dernier, 2,4 millions de personnes en France et, chaque année, 2 500 décès. Ils sont encore, en moyenne, imputables parmi les plus de 75 ans. Les amertumes médicales rappellent que cette maladie est particulièrement dangereuse pour les personnes dont la santé est fragilisée par l'âge ou par la maladie, mais que le vaccin permet de s'en protéger efficacement.

Si elle est très précoce pour la définition des nouvelles souches utilisées dans les vaccins, la virologie moléculaire n'a pas encore identifié les bases de la très grande dangerosité du virus responsable de la grippe espagnole qui, selon les estimations les plus basses, a fait plus de vingt millions de morts à travers le monde. Diverses études en cours ont d'ores et déjà permis de conclure qu'il s'agissait d'un virus H1N1 (Le Monde du 31 décembre 1997 et du 10 septembre). Mais la quête demeure pour découvrir les raisons de l'extrême virulence de ce micro-organisme. De même, si l'on sait que l'émergence de nouveaux sous-types viraux correspond généralement à une diffusion pandémique, la pathogénicité ne peut encore, pour l'essentiel, être mesurée que via le nombre des hospitalisations et des décès.

Rien ne permet donc, encore, de dire quand et où apparaîtra la prochaine cassure et la pandémie meurtrière qui en résultera. Mais, pour le professeur Claude Hamon, spécialiste de la grippe à l'Institut Pasteur de Paris, « une seule chose est certaine : nous n'avons jamais été aussi près d'un tel événement. »

Jean-Yves Nau

BRAVO
L'Espagne
BRAVO
Paradores

Retour vers le passé.
Châteaux, romans, châteaux, monastères, palais médiévaux, les Paradores d'Espagne sont des lieux uniques d'hier et d'aujourd'hui. 86 hôtels magiques pour découvrir et apprécier la diversité des paysages, la gastronomie et l'histoire de l'Espagne.

FRANCE Tél. 0800 503 777, ESPAGNE Tél. 00 34 91 516 56 66

Cinéma
Cinéma

Tout le Cinéma sur Internet
Critiques du Monde, Grands événements,
Dossiers thématiques, Actualités et box-office,
Bandes-annonces, Musiques...
Programmes France entière par salles, films et horaires

www.lemonde.fr
— également sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 Fmn)

KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

EN VUE

L'espèce Periplaneta americana résiste mieux que Blatella germanica et Periplaneta australiana au produit qui vient de mettre au point l'Institut de santé végétale de La Havane pour combattre blattes et cafards.

Le milliardaire Kiran Ilioumjinov, président de la Kalmoukie, a fait pivoter le Léline qui, depuis quarante ans, au centre d'Elista, « offensait les croyants » en tournant le dos au sourire d'un Boud-dha.

Judi 17 septembre, à Londres, dans une vente aux enchères d'accessoires des films de James Bond, sept balles de calibre 007 gravées ont atteint chacune 1 500 livres (14 250 francs).

Avant le Nouvel An, quelque chose arrivera », avait prophétisé le rabbin Fred Neulander, de Cherry Hill, dans le New Jersey, devant sa maîtresse qui lui demandait de quitter sa femme. Peu après, Carol, l'épouse, avait été tuée par un livreur de pizzas. Aujourd'hui, le rabbin, qui demande pardon pour sa liaison cachée, accusé d'avoir commandité l'assassinat, clame son innocence. Ses fidèles en doutent : il a menti.

Récemment, un curé d'Ascholtshausen, en Bavière, accusé de viol par sa gouvernante, plaçant l'innocence, a expliqué devant le tribunal de Regensburg : « En vérité, elle veut se venger d'une autre gouvernante dont j'étais aussi l'amant. »

Le tribunal de Cologne a condamné, lundi 21 mars, à deux ans de prison avec sursis un vieillard sénile de Leverkusen, qui, ne sachant plus où donner de la tête, ayant en outre à s'occuper du chat qui « miaulait tellement », a laissé sa femme, alitée, mourir de faim et de soif.

Soudain, Fawakeh Ibrahim Abdel Latif, une paysanne égyptienne de la région du Fayoum, apprenant que Sayyed Zaki Ahmed, quatre-vingt ans, favorise les enfants de sa première épouse, court comme une furie vers son mari courbé sur son champ, le frappe de son bras puissant, le renverse à terre, puis s'assoit de tout son poids sur sa victime, qui faiblement s'agite et meurt étouffée.

Japhet Banda, juge zambien, menace de libérer, si leurs conditions de détention ne s'améliorent pas, soixante-dix-sept prisonniers accusés d'une tentative de coup d'Etat, contraints de manger les hiboux et les serpents qui pénètrent dans les cellules férides et surpeuplées.

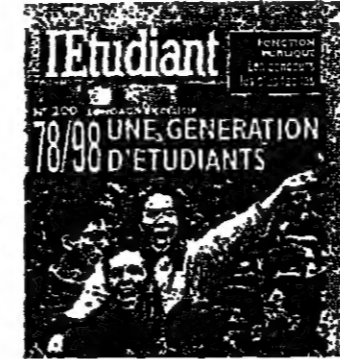
Judi 17 septembre, à l'appel de l'Association internationale de la police (IPA), trois cents policiers sont venus de toute l'Europe à Wlhelczka, en Pologne, participer à un tournoi de football au fond d'une mine de sel.

Christian Colombani

LES ÉTUDIANTS ont-ils changé en vingt ans ? A priori, la réponse est évidente. Le temps d'une génération, le paysage de l'enseignement supérieur français a été bouleversé dans des proportions autrement plus considérables qu'au cours des dernières décennies. Le nombre d'étudiants a augmenté de plus de 50 % depuis le début des années 90 avec l'arrivée de nouvelles générations de bacheliers dont la culture d'origine est fort éloignée de celle des Héritiers décrits en 1966 par les sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (Miroit, 78 F). Les universités se sont multipliées sur l'ensemble du territoire tandis que la palette des formations a été considérablement élargie. Ce seul constat devrait suffire à confirmer une évolution radicale décrite dans les analyses de l'Observatoire de la vie

de l'étudiant (OVE). Et pourtant. Pour son 200^e numéro, qui correspond aussi au vingtième anniversaire de sa création, le magazine mensuel L'Étudiant (tirage 120 000 exemplaires) publie un sondage qui tend, d'une certaine façon, à atténuer cette appréciation. A partir de questions identiques posées en 1978 et 1998 sur les études, la famille, le comportement sexuel, le haschisch, l'emploi et les loisirs, cette enquête ne relève guère de changements radicaux. Est-ce surprenant ? Elle dresse plutôt le portrait d'un étudiant moyen, dépolitisé, bien intégré dans son environnement malgré les craintes d'un avenir incertain.

A près de 80 %, les étudiants de 1998 seraient plutôt satisfaits de leurs études, alors qu'ils n'étaient que 64 % en 1978. Ce jugement mérite certes d'être nuancé. Ceux



qui ont choisi une formation correspondant à leur désir, en médecine, sciences, droit et sciences économiques, se déclarent nettement plus heureux de leur condition que les étudiants de lettres et sciences humaines, des filières fréquentées par « défaut ».

Côté famille, les conflits générationnels de 68 sont oubliés depuis belle lurette. Souvent contraints de prolonger leur séjour au domicile parental, 88 % des sondés se réjouissent du climat quasi idyllique de leurs relations avec papa et maman. Est-ce véritablement une surprise, si 87 % des étudiants (73 % en 1978) indiquent avoir eu des relations sexuelles à un âge de plus en plus précoce, soit 38 % avant dix-sept ans, au lieu de 28 % il y a vingt ans ?

Autre évolution des mœurs, la consommation du haschisch aurait tendance à se banaliser. 40 % des étudiants interrogés déclarent en fumer « régulièrement » ou « de temps en temps », alors qu'ils n'étaient que 13 % en 1978. Côté tabac, la loi Evin et les campagnes de prévention ne sont guère d'une grande efficacité : si les fumeurs

occasionnels ont tendance à baisser, les « accros » en revanche sont passés de 39 % à 44 %.

A l'égard de la politique, la mélanche se serait même renforcée. 84 % des étudiants interrogés, contre 73 % il y a vingt ans, ne se retrouvent pas dans les partis actuels, même si la génération Mitterrand penche toujours à gauche, à 52 %, plutôt en faveur du Parti socialiste, alors que le Front national ne suscite que 1 % d'adhésion.

Avec les effets de la crise économique, il n'est pas étonnant que plus de deux étudiants sur trois s'attendent à éprouver des difficultés pour trouver un travail correspondant à leur souhait, surtout pour ceux qui ont choisi des filières aux débouchés incertains, notamment en lettres et sciences humaines.

Symbole ultime de leur intégration dans la société, voire d'un certain conformisme, le seul vrai changement de comportement révélé par ce sondage porte sur la télévision. En 1978, ils n'étaient que 16 % à la regarder tous les jours. Vingt ans plus tard, après l'éclosion des chaînes privées et du câble, ils sont plus de 50 % à passer quelques heures devant le petit écran, au détriment d'autres activités sportives. La génération 98 serait-elle devenue pantouflarde ? L'histoire démontre que, malgré les apparences, les jeunes, et les étudiants en particulier, sont capables de réactions inopinées sur des sujets où on les attend le moins.

Michel Delberghe

DANS LA PRESSE

BFM Christine Ockrent

Oui, je l'avoue, j'ai regardé hier après-midi CNN, qui diffusait in extenso la déposition du président Clinton devant le grand jury, filmée en août dernier. Et je ne le regrette pas. Car rarement un document aussi statique qui ne montre, dans une même valeur de plan, que le visage du président des États-Unis, rarement un document aura exprimé un tel mélange d'humiliation, d'embarras, de honte, de talent, de dignité, avec des moments de rouerie et de

fausse candeur puérile, une telle intensité de sentiments, une telle dramaturgie. On observait, gêné, le visage d'un être à nu, privé de ce voile qui nimbe les puissants. Le front luisant, des taches rouges lui marbrant les joues au moment délicats, rajouté comme on peut l'être à confesse, Clinton démontre en même temps une maîtrise de soi, une volonté d'utiliser tous les ressorts de l'intelligence, de triompher de cette forme d'inquisition à l'âge de la vidéo qui forçait le respect. Au moment même où les télévisions américaines diffusaient ce document, le président des États-

Unis, à New York, avait droit à l'ovation, debout, Nelson Mandela en tête, de ses pairs réunis aux Nations unies en assemblée générale.

LE FIGARO

Charles Lambroschini La majorité républicaine du Congrès n'a plus d'alibi moral pour se justifier d'avoir livré au public, qui n'en demandait pas tant, l'enregistrement vidéo de l'interrogatoire de Clinton. Par lâcheté devant l'opinion ou par calcul électoral, les députés n'ont pas résisté à la tentation de porter le coup de grâce au président.

Puisque la première opération n'a pas entamé le soutien du pays, ils en tentent une deuxième. La faute du Congrès est impardonnable. En érigeant des futurs présidents un passé d'enfant de chœur, il condamne d'avance les meilleurs candidats. Franklin Roosevelt, mort dans les bras de sa maîtresse, et John Kennedy, Casanova de la Maison Blanche, n'ont pas été de petits saints. Pourtant, ils furent de grands présidents. C'est le message qu'ont voulu faire passer les chefs d'État venus à l'ONU pour écouter Clinton : ils l'ont accueilli debout, l'applaudissant pendant plus d'une minute.

www.publivore.com

Dix mille spots publicitaires de tous les pays et toutes les époques, à visionner ou à télécharger

QUE L'ON SOIT plutôt Coca ou Pepsi, Nike ou Adidas, professionnel ou amateur, peu importe : Publivore.com s'adresse à tous les dévoreurs de spots publicitaires pour le cinéma ou la télévision. Le site Web, ouvert au printemps, est le prolongement en ligne de la célèbre « Nuit des publivores », qui, chaque année depuis dix-huit ans, présente dans des salles de cinéma une sélection internationale de 200 films publicitaires. Voyageant de ville en ville, elle s'exporte aujourd'hui dans quarante pays : « Une bonne raison d'avoir pignon sur le Web », explique Jean-Marie Bousicot, fondateur et patron de la manifestation.

Passionné par la publicité depuis toujours, M. Bousicot possède aujourd'hui une collection de 460 000 films, dont 10 000 sont déjà numérisés et stockés sur un serveur Internet, ce qui représente environ 88 heures de visionnage. Les visiteurs du site peuvent visionner gratuitement les films de leur choix en temps réel. En revanche, s'ils souhaitent les télé-



charger, ils doivent payer 20 dollars (environ 120 francs) par lot de huit clips. Ils obtiennent alors des copies de meilleure qualité, permettant un visionnage en plein écran. Pour naviguer dans ce vaste catalogue en expansion continue, on peut se laisser séduire au hasard par

une marque. Mais si l'on sait à peu près ce qu'on cherche, mieux vaut pénétrer dans la « cinémathèque », qui propose un moteur de recherche fonctionnant par mot-clé, par thème, par nom, par secteur d'activité, par type de produit ou par pays. On voyage ainsi à tra-

vers l'Amérique et l'Europe, mais aussi vers la Chine, l'Indonésie, Chypre, l'Arabie Saoudite, les Antilles ou le Brésil. Chaque film est accompagné d'une fiche technique indiquant la date et le lieu de sortie, ainsi que le nom de l'annonceur et de l'agence, et rappelant le slogan de la campagne. Pour les indécis, le site propose un hit-parade des vingt clips les plus demandés par les internautes.

Afin de célébrer dignement le centenaire du film publicitaire, qui tombe cette année, Publivore.com propose bien sûr le père de tous les spots, réalisé en 1898 par les frères Lumière, vantant les mérites du savon-lesive Sunlight. Enfin, pour rafraîchir les mémoires, M. Bousicot a sélectionné quelques perles, comme ce spot français pour Perrier datant de 1976, qui ne ferait plus sourcilier personne aujourd'hui, mais qui fit grand bruit à l'époque : une main de femme caresse une bouteille, qui gonfle au point d'exploser.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

BILL CLINTON DEVANT LE GRAND JURY

La vidéo (en version originale) du témoignage du président des États-Unis devant le grand jury est visible sur de nombreux sites. Le moteur de recherche Yahoo ! les recense à l'adresse : headlines.yahoo.com/Full_Coverage/US/Intern

MONICAMANIA

GoMonica est un moteur de recherche dédié à Monica Lewinsky : Top 100 Monica, sélection des meilleurs sites, galerie de photos (avec ses parents, avec Linda Tripp, etc.), pages humoristiques... gomonica.com

LE RAPPORT STARR

EXPLIQUÉ AUX ENFANTS Cynthia Leacock, écrivain pour enfants, se propose en quelques pages Web d'expliquer le rapport Starr aux enfants âgés de dix à onze ans en termes simples et pudiques sous la forme de questions-réponses, avec des intitulés tels : « Qu'est-ce que le président Clinton a fait de mal ? » ou « Qu'est-ce que la destitution ? » En anglais. www.noveltwriting.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois. Includes fields for name, address, postal code, and authorization for automatic payment.

Comme au XIII^e siècle par Alain Rollat. LA JUSTICE américaine, mon cher Usbek, vit encore au XIII^e siècle. Il y a dans l'acharnement de son grand exorciste une frénésie qui renvoie au souvenir de Robert le Dominicain, cet hérétique converti qui, en 1239, répétait avec componction « l'Église a horreur du sang » à ceux qu'il envoyait par centaines au bûcher après les avoir jugés. Le zèle pervers de ses inquisiteurs atteste aussi la filiation de son tribunal avec les évangélistes anglais qui ne lésinaient pas sur les détails pour épouvanter les pécheurs. Te souviens-tu de leurs récits ? « Au centre de l'enfer, le diable est enchaîné à un gril brûlant par des chaînes chauffées à blanc ; ses hurlements d'agonie ne cessent jamais ; ses dents broient les damnés comme des grappes ; son haleine ardente les entraîne au fond de son gosier brûlant. Les démons mineurs, avec des crocs de fer, pendent les dam-

سكروان لاملان

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 22 SEPTEMBRE

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998 / 35

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.55 Anne-Marie... Raymond Bernard (France, 1996, N, 95 min), Ciné Classica

NOTRE CHOIX

- 21.55 Paris Première Van Gogh, Autodidacte et ses maîtres

PROGRAMMES

- Télévision TF1 18.25 Excluse

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs

SPORTS EN DIRECT

- 21.00 Boxe, Championnat d'Europe des poids mi-moyens

MUSIQUE

- 20.30 Italian Trios, œuvres de Tartinì, Corelli, Locatelli

TELEFILMS

- 20.10 Mon père des jours pairs

SERIES

- 19.00 Demain à la une. Choix de vie

TÉLÉVISION

- 18.45 Cap des Pins

ARTE

- 19.00 Archimède

M 6

- 19.00 Demain à la une. Choix de vie

RADIO

- 20.30 Agora, Alain Cabanous

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora, Alain Cabanous

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Festival de jazz à Vienne

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Les Solistes, Boccherini en Prusse

FILMS DU JOUR

- 13.40 Dumbo, Féliciephant volant

NOTRE CHOIX

- 21.00 Muzzik Répères sur la Modern Dance

PROGRAMMES

- Télévision TF1 13.55 Les Feux de Ramon

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES 13.00 La Vie à l'endroit

MUSIQUE

- 20.00 Cellibidache dirige les Trois Nocturnes de Debussy

VARIÉTÉS

- 20.50 Gradus de star

TELEFILMS

- 18.35 La Marche de Radetzky

SERIES

- 18.30 La Vie à cinq

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Feux de Ramon

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.15 Toque à la loupe

M 6

- 13.30 M 6 Kid

RADIO

- 19.45 Les Solistes, Boccherini en Prusse

FRANCE-CULTURE

- 19.45 Les Solistes, Boccherini en Prusse

FRANCE-MUSIQUE

- 19.45 Les Solistes, Boccherini en Prusse

RADIO-CLASSIQUE

- 19.30 Classique affaires-soir

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision

21.00 Muzzik Répères sur la Modern Dance Pina Bausch

21.00 Muzzik Répères sur la Modern Dance Pina Bausch L'amour: heureusement, malheureusement...

19.45 Les Solistes, Boccherini en Prusse en France. Œuvres de Mozart, Boccherini, Cherubini, Paganini, Haydn, Beethoven.

A tombeau ouvert

par Pierre Georges

« WARNING: Testimony may contain explicit details. » Bill Clinton parle, se défend, argumente. Enfin tout ce que l'on voudra. Et simplement, on reste fasciné par cet avertissement inscrit en toutes lettres en bas de l'écran.

Donc, on est bien là. Lynchage avec notice de précaution d'emploi. Comme pour les désherbants, les débouche-éviers, ou tout produit toxique. Ne pas laisser à portée des enfants. Ne pas inhaler. N'user qu'en des lieux parfaitement ventilés. Warning, c'est cela même, le juste mot et le juste instrument. Warning, la démocratie américaine a mis ses feux de détresse pour signaler sa panne totale de morale.

Allons, nous sommes tous des chanceliers allemands, tout cela est bien « à vomir ». Et puisque les circonstances veulent que dans un bel effort de pédagogie écologique, nous vivions, ici et là, une journée sans voitures, plus démonstrative que réelle d'ailleurs, faisons un peu coup double: une journée sans Monica, ce serait bien aussi, comme des vacances de l'esprit!

Il fait beau. Et si l'on ne prend pas cette opération sans voitures pour autre chose que ce qu'elle est, un embryon de début de commencement d'une éventuelle prise de conscience, tenons ce petit bonheur précaire

pour ce qu'il vaut: un coin de ciel bleu arraché à la plus commune, la mieux partagée, la plus assidue de nos malédictions, la pollution automobile.

Ce n'est qu'un petit pas, si l'on peut dire, que cette mise à pied consentie bon gré, mal gré. Un tout petit pas. Mais enfin il compte. Même au risque d'une bonne conscience vite satisfaite et du retour, dès que possible, à notre enfer ordinaire. Nous n'en sommes pas encore, là, au warning généralisé, à cet avertissement sanitaire collé à l'arrière de nos voitures comme sur nos paquets de cigarettes: « Nuit gravement à la santé. »

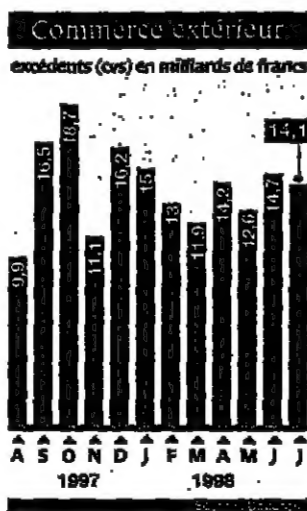
Mais l'idée fait doucement son chemin d'une nécessaire désintoxication collective avec la plus furieuse de nos accoutumances: la voiture, la meilleure et la pire des machines, par l'usage indiscriminé que l'on en a. En ville essentiellement.

Warning! Partie des Etats-Unis, l'actualité nous y ramène avec une information tout aussi sinistre: la mort subite, à trente-huit ans, de Florence Griffith-Joyner. La femme la plus rapide du monde, la fille aux semelles de vent et aux ongles de fée olympique, a été fauchée par une attaque cardiaque ou un accident cérébral. De son vivant, de sa splendeur athlétique, on s'était beaucoup interrogé sur ses performances incroyables, sur ses métamorphoses musculaires. Rumeurs de dopage qu'aucun contrôle ne vint jamais confirmer. Peut-être sur-elle passer au travers. Sauf, hélas, de l'ultime. Et voici que le monde du sport, effrayé, s'interroge sur la mort prématurée de celle qui, peut-être, courut à tombeau ouvert.

L'excédent commercial français est resté stable en juillet

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a dégagé un excédent de 14,1 milliards de francs au mois de juillet, selon les données publiées, mardi 22 septembre, par la direction des douanes. Ce niveau est très proche de celui constaté en juin (14,7 milliards de francs). L'approfondissement de la crise financière internationale et le recul du dollar n'ont donc pas, de nouveau, affecté la balance commerciale française. Tout juste constate-t-on un léger tassement des exportations (745,4 milliards de francs), mais aussi - ce qui est plus inattendu compte tenu du bon niveau de la consommation intérieure - des importations (131,3 milliards de francs).

En données cumulées sur les sept premiers mois de l'année, l'excédent commercial est de 95,5 milliards de francs en 1998, contre 96,1 milliards de francs en 1997.



Trage du Monde daté mardi 22 septembre 1998 : 525 007 exemplaires.

Le groupe revendiquant l'assassinat du préfet de Corse menace « de nouvelles actions »

Les auteurs exigent de « l'Etat colonial » des « signes forts »

BASTIA

Trois feuillets anonymes, dactylographiés recto-verso, ont été postés, samedi 19 septembre, à Aleria, à destination d'un journaliste de Radio corsa Frequenza Mora (RCFM), la radio locale de Radio-France. Les auteurs affirment ne pas vouloir « endosser un sigle ». Le texte est authentifié par l'indication du numéro de série d'une des deux armes de service dérobées, le 8 septembre 1997, aux deux gendarmes pris en otages lors de l'attaque par un commando nationaliste de la gendarmerie de Pietrosella, au sud d'Alajaccio.

Le scénario est le même que celui de deux autres revendications. Le 9 février 1998, trois jours après l'assassinat de Claude Erignac, un texte anonyme de trois pages avait été adressé à des personnalités locales. Les auteurs authentifiaient leur communication par le numéro de série - A16192 - d'un revolver MAS fabriqué sous licence Beretta, l'arme du meurtre du préfet Erignac. C'était la première des deux armes prises à Pietrosella. L'attaque de la gendarmerie, elle, avait été revendiquée, le 11 novembre 1997, en même temps que deux autres attentats, l'un perpétré le même jour contre un établissement hôtelier à Vichy, l'autre réalisé le 4 septembre 1997 contre les locaux de l'Ecole nationale d'administration à Strasbourg. Dans les deux cas, les textes ne présentaient aucun hologramme distinctif d'origine. Leurs auteurs soulignaient même l'absence volontaire de sigle d'identification.

Après avoir vérifié les indications de la lettre du 19 septembre, les magistrats de la division nationale antiterroriste (DNAT) ont délivré des commissions rogatoires à la gendarmerie de Corse et aux

enquêteurs chargés des investigations sur l'attaque de Pietrosella, ainsi qu'aux hommes du SRP de Corse, chargé, avec la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), de l'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac.

Les auteurs de ce nouveau texte « sans sigle » prouvent encore l'indépendance de la Corse et emploient le discours habituel des nationalistes dénonçant l'« Etat colonial de la France ».

« HAUTEMENT POLITIQUE »

Ils semblent justifier a posteriori le meurtre du préfet de la région Corse en s'appropriant une partie des conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire, présidée par Jean Glavany, recommandant le partage des responsabilités entre l'Etat, les élus et les citoyens: « L'action hautement politique contre le préfet Erignac a permis de faire tomber définitivement les masques. Ce que l'Etat feint de découvrir aujourd'hui est son propre système colonial: le lourd endettement agricole, l'utilisation clientéliste de l'argent public, la bétonisation du littoral et le non-respect des lois d'urbanisme, les carences en matière d'équipement sanitaire, sportif, culturel, d'infrastructures de transport. Tout cela est une politique et ce n'est en rien le fruit du hasard. Sans notre action, jamais l'Etat n'aurait été déstabilisé au point de devoir se mettre à nu et donner raison point par point à trente ans de lutte nationaliste. »

Dans ce long texte d'autosatisfaction, les élus ne sont pas moins visés que l'Etat, et les menaces sont précises: « Ceux qui se targuent d'être les élus de la Corse (en particulier à l'Assemblée de Corse) devront prendre, dans les semaines à venir, leurs responsabilités. L'heure n'est plus à s'interroger sur des ques-

tions aussi fondamentales qu'une agriculture de production, un tourisme maîtrisé, des transports en rapport avec l'intérêt économique de la Corse, un code des investissements, l'enseignement obligatoire de la langue corse, etc. Nous serons très vigilants sur l'établissement d'objectifs précis les concernant et sur les mesures d'exécution prises pour leur concrétisation rapide. Nous ne prendrons aucun compte des simples promesses et des habituels discours verbeux. »

L'échéance « des semaines à venir » évoquée par les auteurs de ce nouveau communiqué « sans sigle » concerne les débats en cours à l'Assemblée de Corse sur la préparation du contrat de plan quinquennal Etat-région. L'ensemble des questions citées y seront examinées.

Enfin, ce texte, qui, comme le précédent, ne cite jamais l'assassinat de Claude Erignac qu'en termes d'« action politique », termine sur la menace d'autres assassinats. « Sans notre action, la Corse ne serait pas sur les bases du redressement et du renouveau actuel. Nous sommes donc plus déterminés que jamais à engager de nouvelles et, dans les plus brefs délais, l'Etat colonial ne renvoie pas des signes forts, au grand jour, sous la pression populaire. »

Cette lettre anonyme est prise très au sérieux par les magistrats de la DNAT. Outre les menaces, elle recèle les offres de nouvelles opportunités d'investigation. Car, depuis huit mois, les enquêteurs s'occupent principalement à fermer des portes sur des pistes périphériques (agricoles, nationalistes ou financières) sans arriver à atteindre concrètement le cercle des véritables acteurs ou commanditaires du drame du 6 février 1998.

Michel Codaccioli

Le Parlement européen menace de lever l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen

STRASBOURG (Union européenne) de notre correspondant

La commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités du Parlement européen s'est prononcée, lundi 21 septembre, à Bruxelles, pour la levée de l'immunité de Jean-Marie Le Pen, à la demande du ministre public de Munich. Le Parlement doit statuer sur cette recommandation lundi 5 octobre. Le résultat du vote au sein de la commission parlementaire (16 voix pour, 3 contre, 1 abstention), qui a tenu sa séance à huis clos, laisse supposer une issue défavorable pour le chef de l'extrême droite française.

Le parquet munichois demande à pouvoir poursuivre M. Le Pen pour des propos tenus le 5 décembre 1997 dans la capitale bavaroise, à l'occasion d'une conférence de presse organisée pour la présentation d'un

livre - Le Pen, le rebelle - écrit par l'ancien Waffen SS et ancien député européen Republikaner Franz Schönhuber. A une question, le président du FN avait répondu: « Je l'ai dit et je le répète (...), les chambres à gaz représentent un détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale (...). Si vous prenez un livre de mille pages sur cette guerre, que dans ces mille pages il n'y a que deux qui mentionnent les chambres à gaz, que sur chacune de ces deux pages seules dix à quinze lignes sont consacrées au problème des chambres à gaz, on a bien affaire à ce que l'on appelle un détail. »

Pour la justice allemande, cette déclaration nie consciemment la vérité et prétend que « l'extermination de toutes ces personnes qui ont péri dans les chambres à gaz ne constitue qu'un détail anodin de l'histoire de la seconde guerre mondiale ». Le code pénal d'outre-Rhin prévoit une peine de prison maximale de cinq ans pour « quiconque (...) présente comme insignifiant tout acte commis sous le régime national-socialiste ». Au début de ce mois, devant la commission parlementaire, M. Le Pen avait discuté sur les multiples significations et interprétations du mot « détail » sans, visiblement, convaincre les autres eurodéputés.

Interrogé lundi soir par l'AFR le secrétaire général du Front national, Bruno Gollinich, qui assurait la défense de Jean-Marie Le Pen, a estimé que la décision de la commis-

Marcel Scotto

Nicole Cabret

Grenoble met fin au contrat actuel de gestion de l'eau

GRENOBLE

de notre correspondant

Le conseil municipal de Grenoble a décidé, lundi 21 septembre, de mettre fin au mode de gestion du service de l'eau et de l'assainissement, tel qu'il résulte du contrat de privatisation passé en 1989 par Alain Carignon avec la Lyonnaise des eaux. Bien qu'elle ait, dans le même temps, décidé de faire appel, c'est la mise des conséquences tirées par la ville du jugement rendu cet été par le tribunal administratif. Ce dernier a annulé les délibérations par lesquelles l'actuel conseil municipal avait, en mai 1996 et novembre 1997, approuvé plusieurs avenants au contrat initial, au motif qu'il n'avait pas appliqué la procédure de mise en concurrence prévue par la loi Sapin (Le Monde des 9 et 10 août).

TROIS SOLUTIONS

Le principe de résilier des contrats « issus de la corruption » a toujours été défendu par Raymond Avriller et ses amis écologistes. Pour la première fois, l'ensemble de la majorité municipale se range à cet avis. Trois solutions vont être étudiées: la résiliation unilatérale des contrats, avec le risque de devoir verser des indemnités importantes à la Lyonnaise; la saisine du juge des contrats pour obtenir leur nullité, solution qui présente l'inconvénient d'entraîner la ville dans une longue procédure; ou la négociation à l'amiable avec l'actuelle Société des eaux de Grenoble (dans laquelle la ville est majoritaire à 51 %).

Le conseil municipal devra trancher avant le 31 mars 1999. Mais, d'ores et déjà, la dernière solution est privilégiée, y compris par les écologistes, car permettant de « préserver au mieux les intérêts des usagers et des contribuables ». Raymond Avriller et son groupe ont en revanche voté contre deux autres délibérations, qui portaient sur la mise en place de mesures transitoires, et notamment sur le régime des tarifs de l'eau, annulé au même titre qu'une quarantaine de dispositions réglementaires, par le tribunal administratif. Les écologistes, qui reprochent à la majorité de s'être octroyé « un sursis à exécution », proposaient la mise en régie provisoire des services de l'eau et de l'assainissement, avec baisse immédiate du prix de l'eau, de façon à « faire cesser de faire supporter aux usagers les conséquences de la corruption ».

PEUGEOT NEUBAUER

Bienvenue dans nos Centres d'Essais 206

206 XT Premium

PARIS 01 46 22 88 88 SEINE ST DENIS 01 49 33 60 60
HAUTS DE SEINE 01 47 33 37 37 VAL D'OISE 01 49 33 60 54

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et weekends) coût : 1 000 000 F

Brochure sur demande écrite au : Marketing Industriels CNAEM : 222, rue Saint-Martin - 75003 PARIS TEL : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 26 SEPT 11H

TELEVISION

CHRYSLER

Dans le monde des...

Q